

UNIVERSITE D'ORAN
Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences
commerciales

Mémoire de magister en Sciences économiques

Option : Economie régionale et urbaine appliquée

Thème :

**Démographie des PME et leur impact
sur l'évolution du tissu industriel**

Présenté par :
MAATALLAH Mohammed

Sous la direction de :
Dr. AIT HABOUCHE Ouahiba

Membre de jury : soutenue le 02/07/2013

Président : M. BOUYACOUB Ahmed
Université d'Oran.

Professeur

Rapporteur : M^{me} AIT HABOUCHE Ouahiba
Université d'Oran.

Maître de conférences (A)

Examineur : M. FEKIH Abdelhamid
Université d'Oran.

Maître de conférences (A)

Examineur : M^{me} TAIBI Ghalia
Université d'Oran.

Maître de conférences (A)

Année Universitaires 2012/2013



DÉDICACE

A toute ma famille, à tous mes amis.

Remerciement

Je rends avant toute chose grâce à mon Dieu le tout-puissant de nous avoir donné la volonté et la patience nécessaires pour réaliser ce travail.

Je désire exprime ma profonde gratitude à monsieur le professeur AIT **HABOUCHE Abdelmadjid** et madame AIT **HABOUCHE Ouhiba** pour avoir bien voulu accepter de diriger cette recherche , ainsi pour l'inspiration, l'aide et le temps qu'ils ont bien voulu me consacrer.

Nos vifs remerciements vont également aux membres du jury pour l'intérêt qu'ils ont porté à notre recherche en acceptant d'examiner notre travail Et de l'enrichir par leurs propositions.

Enfin, nous tenons également à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

SOMMAIRE

Introduction général.....	1
----------------------------------	----------

CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE DES ENTREPRISES

I-1 la démographie des entreprises de quoi s'agit-il ?.....	7
I-2 Comment mesurer la démographie des entreprises ?.....	11
I-3. La création d'entreprise.....	13
I-4. La disparition d'entreprise.....	30

CHAPITRE II : LES PME EN ALGERIE

II-1 Eléments de définition de la PME.....	42
II-2 Cadre législatif de PME Algérienne	51
II-3 Importance de PME dans le tissu productif en Algérie.....	62

CHAPITRE III : DEMOGRAPHIE DES PME ORANAISES

III-1 Présentation générale de la Wilaya d'Oran.....	72
III-2 Les PME Oranaises.....	79
III-3 La créations des PME.....	88
III-4 Disparition des PME.....	95

CHAPITRE IV : IMPACT DES PME SUR LE TISSU INDUSTRIEL ORANAIS

IV-1 Elément de présentation de l'enquête.....	102
IV-2 Principaux résultats statistiques.....	104
IV-3 Quel impact sur le tissu industriel oranais	116
IV-4 Difficulté de survie des PME industrielles.....	119

Conclusion générale.....	123
Bibliographie.....	127
Liste des tableaux.....	133
Liste des figures.....	134
Liste des graphiques.....	135
Table de matières.....	136
Annexe.....	140

INTRODUCTION GENERALE

Le secteur industriel joue un rôle majeur dans le développement de toute économie. En tant que moyen puissant de diversification de l'économie et de diffusion du progrès technique, il contribue au développement des autres secteurs. Le développement de ce secteur peut entraîner un certain nombre d'effets positifs pour l'économie. Ces effets se manifestent entre autre par la création d'emplois, par la valorisation des matières premières locales, par la demande de services induits. Aussi, il peut affecter positivement la productivité car il est capable, par nature, non seulement d'absorber et de diffuser les progrès techniques mais également d'en être la source

Partant de là, toute politique industrielle vise à agir sur l'industrie de telle sorte qu'elle contribue, par ses performances, à la fois à la préservation de l'autonomie nationale dans le cadre de la division internationale du travail et au maintien des équilibres économiques et sociaux internes. Autant de choix aux mains des autorités publiques, autant de dimensions possibles de la politique industrielle.

Ces dernières années, le développement du secteur des PME constitue une politique à privilégier. En effet, grâce à la flexibilité de leurs structures, leur capacité à s'adapter aux pressions multiformes de l'environnement économique et leur aptitude à assurer des postes d'emplois, les PME sont au centre des politiques industrielles et des préoccupations des décideurs de politique économique.

Les petites et moyennes entreprises (PME) forment l'armature de toutes les économies et sont une source essentielle de développement économique, aussi bien dans les pays industrialisés avancés que dans les économies émergentes et en développement. Les petites entreprises jouent un rôle particulièrement important dans la mise sur le marché de techniques ou de produits innovants.

Historiquement, l'attention portée aux PME est née au début des années 1970. Cette période a été marquée par une évolution déterminante de l'économie mondiale, à cause de la crise économique des années 1970, il s'agit naturellement du premier choc pétrolier de 1974 et du début de la crise de la grande entreprise.

La crise a eu trois conséquences majeures : Elle a bloqué la croissance économique et provoqué la montée progressive du chômage à partir des années 80. En second lieu, elle a bouleversé le paysage socio-économique en revalorisant l'image de l'entrepreneur, et dernièrement, elle a favorisé la prise de conscience par les pays de ce qui pourrait être appelé le « dualisme économique », en expliquant que l'économie ne repose pas seulement sur les grandes entreprises. Les deux secteurs, grandes entreprises et PME, doivent coexister. Les trois composantes du virage des années 70 sont à l'origine d'une progression considérable de la valeur de PME dans l'économie mondiale.

Pratiquement, en Italie, le premier grand essor de la petite et moyenne entreprise (PME) se situe au début des années soixante-dix ; après cette crise des grandes entreprises. La nouvelle vitalité des PME, qui sanctionne le déclin de l'idée de la grande entreprise comme débouché unique et finale de toute l'organisation productive moderne, a un rôle comme un élément fonctionnel et de plus en plus central du développement du système productif. Elle a dû développer son économie sur la base d'une politique d'encouragement des PME, qui a donné ses fruits et a fait de ce pays une puissance industrielle.

La réussite des modèles italien et américain et d'autres pays occidentaux en matière de promotion des PME et l'apparition des PME comme une solution d'absorption du chômage au moment de la crise des années 1980 ont mis les PME comme une source essentielle de développement économique d'autres pays.

Ainsi, cette réalité a mis la PME aux yeux des chercheurs en économie et en gestion d'entreprise tels que E. F. Schumacher ; Torres ; Marchesnay. Ces derniers ont considéré la PME comme un objet scientifique dont il s'agit de comprendre et d'expliquer la spécificité liée à sa taille et son dynamisme, donc, elle devient- PME- un cadre d'analyse.

Objet de la recherche :

L'Algérie a affiché dès le début de son indépendance en 1962, la volonté d'industrialiser son économie. Pour ce faire, elle a adopté une politique industrielle dont l'objectif est de parvenir à transformer localement une bonne partie des matières premières agricoles et minières. Celle-ci lui a permis d'avoir un tissu industriel relativement important par rapport aux autres pays de la région.

On peut affirmer que l'économie algérienne a connu trois grandes étapes dans son processus d'industrialisation : La construction (1962-1985), La désindustrialisation (1986-1998) et la stabilité (après 1999).

La première période allant de 1962 à 1985, s'est caractérisé par un important phénomène d'industrialisation qui s'est mis en place sous le contrôle de l'État. S'inscrivant dans les modèle de développement de François Perroux et de Gérard Destanne de Bernis, il fait le choix des industries industrialisation, c'est à dire des industries lourdes produisant des produits de bases tels que l'acier et les engrais devant provoquer des effets d'entraînement important.

La seconde période est celle de la désindustrialisation car l'économie algérienne était en crise. Les prix des hydrocarbures ont baissé fortement sur le marché international, suivi de la baisse du dollar. L'industrie publique se révèle un poids pour l'État qui n'a plus les moyens de subventionner un secteur qui n'est toujours pas parvenu à dégager des capacités d'autofinancement. La crise impose des réformes qui mettent fin au monopole industriel public et à la place centrale de l'industrie dans le développement algérien. Dans un premier temps, une politique de privatisation formelle est mise en place, dans la continuité des restructurations du début des années 80, mais ces tentatives de sortir de la crise ne donnent que peu de résultats. Ensuite, en 1994, l'Algérie est tombée en cessation de paiement des dettes, ce qui l'a obligé à inaugurer un programme d'ajustement structurel (PAS) sous la conduite des organisations financières multilatérales : FMI et Banque Mondiale. En conséquence, les entreprises privées sont nait et l'économie algérienne est devenue ouverte.

Dans ce contexte de l'ouverture de l'économie nationale, l'Etat Algérien est engagé plus d'une décennie dans un processus de reformes économique, toujours en cours, et cela dans une situation certainement difficile. Globalement, ces reformes marquent le passage d'une économie administrée à une économie de marché dont les mécanismes se mettent en place progressivement et à des rythmes pas toujours réguliers.

Néanmoins, la réussite de la nouvelle stratégie de développement économique nécessite impérativement une bonne politique industrielle pour ne pas refaire les erreurs du passé, l'Etat adopte la stratégie de la substitution des exportations comme un choix de politique industrielle. Elle est basée sur 6 six principes :

- Maintien de la substitution d'importation ;
- Politiques d'incitation pour s'orienter vers des marchés extérieurs;
- Appel à l'IDE dans industries intermédiaires;
- Promotion d'un secteur privé compétitif ;
- Espace régional à trois dimensions : supranationale, euro méditerranéenne, maghrébine

- et une généralisation de l'innovation, de l'apprentissage et du progrès technique.

Cette stratégie industrielle a donc pour objectif essentiel de s'intégrer au marché régional et mondial.

Constatant le rôle primordial que jouent les PME dans le processus de développement économique et industriel dans les pays européens et aussi chez nos voisins (le Maroc et la Tunisie), les pouvoirs publics ont pris une série de mesures d'aide et de soutien à la promotion des PME qui a commencé en 2001 par l'annonce de la loi d'orientation sur la promotion de la PME (Loi N° 01/18 du 12/12/2001), suivie par la création des organismes de soutien tels que l'ANSEJ, ANDI, CGCI, et le Fond de garantie des crédits à la PME .

La mise en application de cette politique de promotion des PME a augmenté fortement leur nombre dans tous les secteurs économiques. Ce phénomène démographique est important car en 2010 le nombre de PME a dépassé 619 072 PME alors qu'elles n'étaient que 180 671 en 2001, soit un taux de croissance 24 % sur la période 2001-2010. Par ailleurs, le dernier programme complémentaire pour la relance économique qui s'étale de 2009 à 2014, prévoit la création de 200 000 PME.

Bien que le rythme de création de PME soit fort, les défaillances sont en inquiétante progression. Selon les statistiques du ministre des PME, la population des PME enregistre 30 000 disparitions en 2011 contre 3 176 en 2007. En réalité, les causes des disparitions sont nombreuses et variées d'une entreprise à une autre, mais d'une façon générale et à travers certaines analyses, ce sont les problèmes financiers, administratifs et fonciers qui constituent des obstacles insurmontables pour la PME algérienne.

De ce fait, les PME algériennes évoluent dans un environnement de plus en plus complexe et difficile, donc, elles n'arrivent pas encore à s'imposer comme structure dominante et efficace, malgré les efforts de l'Etat pour aider et soutenir ce type d'entreprise.

Partant de ce constat, notre recherche pose la problématique suivante :

Etant donné cette démographie d'entreprises, encouragé par tous les systèmes d'incitations et de soutien de l'Etat, peut-on dire que les PME contribuent au développement du tissu économique et surtout industriel d'une région donnée ?

Pour cerner cette problématique, nous adoptons la démarche suivante :

- Dans un **premier chapitre** nous abordons les sous-bassement théoriques du phénomène de démographie des entreprises et les facteurs qui expliquent la création et la disparition après avoir donné une définition de ce qu'est la démographie des entreprises et les différents indicateurs qui la définissent.
- Dans le **deuxième chapitre** intitulé les PME en Algérie, on met en relief l'identité et la spécificité économique de la petite et moyenne entreprise et on donne un état des lieux de ce secteur en Algérie à travers aussi bien les statistiques que les différents programmes d'aide et de soutien.
- Dans le **troisième chapitre**, qui se veut descriptif de l'état des lieux du secteur des PME dans un espace donné, qui est la wilaya d'Oran, choisie comme espace d'observation, nous tentons une analyse de la démographie des entreprises en fonction des données disponibles.
- Enfin, devant l'insuffisance des données pour analyser d'une manière significative la démographie des entreprises à Oran et montrer par voie de

conséquence leur contribution au tissu économique, nous exposons dans un dernier chapitre, **le chapitre 4**, les résultats d'une enquête de terrain qui a concerné 50 PME industrielles. Cette enquête vise à analyser en quelque sorte la capacité de la PME à développer le tissu industriel oranais.

Chapitre I :

Démographie des entreprises

Introduction

La démographie est une branche de sociologie qui s'intéresse aux phénomènes sociaux, elle cherche particulièrement à expliquer les variations de populations humaines. Par analogie, la démographie des entreprises s'intéresse à l'étude de l'évolution des populations d'entreprises à savoir le rythme de création, de survie et de disparition. Bien que la différence entre les deux populations soit évidente, la démographie des entreprises utilise les techniques de la démographie pour plus de fiabilité.

L'objectif de ce chapitre est de comprendre, sur un plan théorique, les aspects relatifs à la démographie des entreprises. Pour accomplir cet objectif, nous commencerons par une présentation de généralités sur la démographie et surtout sur la démographie d'entreprises (première section), puis nous passons en revue les facteurs explicatifs du phénomène de création d'entreprise et les formes qu'il prend (deuxième section). Enfin, nous exposons sur le plan théorique et aussi les études empiriques les causes de survie et de disparition d'entreprises (troisième section).

I-1 la démographie des entreprises de quoi s'agit-il ?

I-1-1 La Démographie : quel contenu ?

I-1-1-1 Définition:

Le mot « démographie » est par origine un terme latin, il se compose de deux mots « demos » qui signifie « peuple », et « grafi » qui se traduit par la science, donc, la démographie est expliquée par « la science du peuple ».

En effet, ce mot a été employé pour la première fois au XIX siècle, par le français Achille GUILLARD (1799-1876), dans un livre publié en 1855 : « Eléments de statistique humaine, ou démographie comparée ». Ce titre permet une première approche de la démographie. Celle-ci fait partie des sciences humaines ou sciences sociales, ayant pour objet l'étude des sociétés humaines¹.

Généralement, on définit plus précisément l'objet de la démographie comme : « une science ayant pour objet d'étude quantitative des populations humaines, de leurs variations et de leur état.² », alors, la démographie étudie, tout d'abord, les variations quantitatives des populations au fil du temps en raison des naissances, des décès, des migrations et du vieillissement...L'analyse démographique peut se rapporter à des sociétés entières ou à de petits groupes définis par des critères tels que l'éducation, la religion ou l'origine ethnique. La finalité de l'étude quantitative est de comprendre les causes de variations de population : étude des facteurs agissant sur ces événements, étude des effets dérivés des quantités et des évolutions des événements d'une part, et de l'autre, l'élaboration de prévisions.

Bien que la démographie soit récente, les études scientifiques des populations sous l'aspect du nombre, sont plus anciennes : « *le premier auteur d'analyse démographique est, sans aucun doute, l'Anglais John GRAUNT (1620-1674). Dans un ouvrage publié en 1681 (« Observation »), il étudie les bulletins de mortalité pour la ville de Londres. Il jette les bases de la méthode démographique, essentiellement statistique et inductive. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, donc bien avant que le mot démographie soit avancé par A. GUILLARD, l'apport de John GRAUNT sera approfondi par un autre Anglais, Edmund HALLEY (1656-1742), auteur de travaux sur la natalité et par l'Allemand, Johann Peter SUSSMILCH (1707-1767)* ³ ».

I-1-1-2 Caractéristiques de la démographie :

a) La démographie ; une science sociale :

La démographie est l'étude de la population humaine, elle a été classée dans les sciences sociales et non pas dans les sciences exactes parce que la vérité liée à des facteurs humains complexes par nature. En outre, la démographie possède plus que d'autres sciences humaines une caractéristique qui lui donne un degré d'exactitude très élevé: les informations numériques fournies par les enquêtes, recensements, sondage, sont transformés par l'analyse démographique en taux, indices, tableaux, graphiques qui serviront à expliquer les événements démographiques passés et à construire des prévisions.

b) Une longue période élémentaire d'analyse :

¹ MAURAU Guy, 2002, Démographie économique, Bréal, Paris, P 8.

² Définition donnée par le dictionnaire de Larousse de la langue française lexis, librairie Larousse, 1979,P 517.

³ MAURAU Guy, op.cit. , P 9.

La période élémentaire d'analyse démographique se déroule sur une durée longue. Dans chaque discipline, l'étude de questions montre que la réalité s'inscrit dans certaine logique de durée, qui est fort variable selon les domaines examinés.

En démographie, l'unité d'œuvre, c'est la différence entre deux générations, soit une trentaine d'années. Ainsi, si l'on veut examiner de façon véritablement exhaustive le comportement de fécondité ou de nuptialité d'une population, il convient de se pencher sur une période entrant dans la logique de vie de cette population⁴.

c) Trois phases d'analyse :

On peut distinguer trois phases dans la recherche démographique :

1- La collecte des informations :

Ce premier aspect recouvre ce que l'on appelle la démographie purement quantitative, ou parfois la démographie générale⁵. Dans cette phase, les informations se présentent sous forme statistique (nombre de naissances, décès, recensement des populations...). Ces informations peuvent être en principe présentées avec une précision qui peut être fiable lorsqu'on dispose d'excellents outils de collecte ou lorsque les outils d'informations sont généralement très satisfaisants.

2- Le traitement statistique :

Sur la base des informations collectées à la première phase de recherche, on fait un traitement statistique à ces données par le calcul des taux, indices et l'élaboration de graphiques...etc.

3- L'explication des variations :

C'est la dernière phase dans l'analyse qui s'appelle la démographie explicative, elle cherche à expliquer les causes de variations quantitatives de population objet d'étude, elle intègre d'autres aspects qualitatifs, économique, psychologique, culturels pour étudier scientifiquement les événements démographiques.

d) Une grande utilité pratique :

La démographie fournit des informations essentielles utilisées par les autres sciences et nécessaire à l'orientation de politiques économiques et sociales, son importance est en effet liée à un champ d'application très vaste. La diffusion des nouveaux produits de consommation propre aux femmes doit tenir compte de l'importance relative des femmes dans l'ensemble de la population. Le nombre des naissances implique des besoins précis en mode de garde, puis des besoins en écoles, en nombre d'enseignants... Pour la politique économique, les données démographiques aident les décideurs à prendre des décisions concernant le développement par exemple les mécanismes de diminution du nombre de chômeurs.

De manière générale, les données démographiques sont indispensables à la définition de toute politique sociale, en entendant par cette dernière expression les politiques mises en œuvre pour améliorer les conditions d'existence et de travail de l'ensemble de la population ou de telle ou telle catégorie⁶.

⁴ GERARD François Dumont, 1992, Démographie : Analyse des populations et démographie économique, DUNOD, Paris, P 3,4.

⁵ GERARD François Dumont, op.cit, P 2.

⁶ MAURAU Guy, op.cit, P 8.

I-1-2 Démographie des entreprises :

I-1-2-1 Définition de la démographie des entreprises :

C'est au début des années 1980 que sont apparues les expressions "démographie des entreprises" (D.E) "démographie industrielle" (D.I) et "démographie des firmes" (D.F). Et ce, aussi bien dans la littérature en gestion que dans celle de l'économie industrielle⁷.

La démographie est définie classiquement comme la science ayant pour objet l'étude statistique des populations humaines. Par analogie, la démographie industrielle, ou démographie des entreprises (ou des firmes) consiste en « la comparaison du nombre des créations et du nombre des disparitions d'entreprises »⁸. On comprend à cette définition que l'objet d'étude de la démographie des entreprises est les variations dans les populations d'entreprises résultant de deux phénomènes qui sont la création et la disparition⁹.

I-1-2-2 Différences entre la démographie de population et démographie des entreprises :

La démographie considère l'individu humain comme l'unité de base de recherche, par contre, la démographie des entreprises prend ces dernières par toutes leurs formes l'unité centrale dans ses études. En conséquence, deux différences majeures sont à relever qui différencient la démographie tout court de la démographie des entreprises, à savoir¹⁰ :

- ❖ En démographie, les naissances sont biologiquement liées aux décès; la reproduction doit s'effectuer par l'intermédiaire des êtres vivants, il n'y pas d'apport externe au couple. En démographie des firmes, au contraire, le capital se transforme en firmes, et le capital " mort" est régénéré par le profit. Même si une déperdition de capital se produit à la suite d'une faillite, c'est le même capital qui peut induire une nouvelle création d'entreprise (notion de régénérescence du capital);
- ❖ En démographie les populations sont plus importantes numériquement qu'en démographie des firmes. Pour les secteurs industriels très concentrés, les flux nets de créations et de disparitions sont pratiquement nuls. L'analogie se limite ainsi aux populations d'entreprises suffisamment nombreuses (notion de multiplicité des unités).

La démographie des entreprises à pour objet l'étude statistique des populations d'entreprises, donc il est indéniable qu'elle utilise certains indicateurs de mesure afin

⁷ Marco L., Rainelli M, 1988, La démographie des firmes, Traité d'économie industrielle (sd), Economica, Paris, P 393.

⁸ Barrer B., Hernandez. E-M, Démographie des entreprises en Côte-D'ivoire", Revue française de gestion, N°83, 1991, P 29.

⁹ Il ne faut pas confondre entre la démographie des entreprises et la démographie économique, cette dernière consacre à l'étude des rapports entre la population et l'économie comme la relation entre le nombre de population et le chômage.

¹⁰ Marco L., Rainelli M., op.cit, P 394.

d'analyser les changements dans cette population. Ce que nous voulons présenter dans la deuxième section de ce chapitre.

I-2 Comment mesurer la démographie des entreprises ?

I-2-1 Indicateurs de mesure de phénomène de création :

I-2-1-1 Taux de création

La mesure des mouvements des entreprises n'a vraiment de sens que rapportée à la population de départ. L'intérêt des bases est de disposer de données de stocks sur un champ homogène avec les statistiques de créations. Ces stocks permettent le calcul de taux de création.

$$\text{Taux de création} = \frac{\text{Nombre d'entreprises créées à } t_n}{\text{Stock d'entreprises à } t_0}$$

I-2-1-2 Taux de création nette :

Le stock d'entreprise varie positivement par l'augmentation de nombre d'entreprises nouvellement créées, mais cette augmentation n'est pas significative dans le cas où le nombre de création serait égale le nombre de disparition.

Le taux de création nette peut donner une image fidèle sur l'évolution de stock d'entreprise par la soustraction du nombre de disparition le nombre de création.

$$\text{Taux de création nette} = \frac{\text{Nombre d'entreprises créées à } t_n - \text{Nombre d'entreprises disparues en } t_n}{\text{Stock d'entreprises à } t_0}$$

I-2-2 Indicateurs de mesure de phénomène de renouvellement et de disparition:

I-2-2-1 Taux de disparition :

C'est un indice de diminution du nombre d'entreprises dans la population à cause de certaines circonstances quelque soit la forme de disparition (fusion, absorption, cessation volontaire ou liquidation judiciaire).

$$\text{Taux de disparition} = \frac{\text{Nombre d'entreprises disparues dans la période } (t_0 - t_n)}{\text{Stock d'entreprises à } t_0}$$

$$\text{Taux de turnover} = \frac{(\text{Nombre de créations} + \text{Nombre de disparitions}) \text{ en } (t_0 - t_n)}{\text{Stock d'entreprises à } t_0}$$

I-2-2-3 Taux de survie :

Il se calcule, généralement après 3 à 5 ans. Il explique la durée de vie des entreprises dans la population étudiée, par d'autre terme, la capacité des nouvelles entreprises à continuer leurs activités dans certaines conditions.

$$\text{Taux de survie} = \frac{\text{Nombre d'entreprises en exploitation à } t_n}{\text{Nombre d'entreprises créées à } t_0}$$

Toutefois, les indicateurs de mesure des phénomènes de la démographie des entreprises sont des clés importantes, mais ils restent insuffisants pour comprendre les changements dans cette population, ces sont les explications théoriques de phénomène de création et de disparition des entreprises qui nous permettent d'interpréter d'une manière claire, les résultats obtenus. Dans les deux sections suivantes on va aborder chaque phénomène tout seul (définition, causes, types...etc.) et on commence par le phénomène de création.

I-3. La création d'entreprise :

Sur la base des données statistiques, la démographie des entreprises essaie de présenter une analyse de mouvement de population d'entreprises. A cet égard, les taux de créations constituent des indicateurs exprimant l'augmentation ou la stabilité de cette population. Néanmoins, l'apparition ou l'augmentation de population d'entreprises ne résulte pas d'une relation biologique comme le cas dans la population humaine ; est une combinaison de plusieurs facteurs qui font l'objet d'étude de certaines théories.

La question principale que se pose au début de l'étude du phénomène de création des entreprises concerne la définition des concepts qui lui sont centraux : Qu'est-ce qu'une création ? Comment définit le créateur d'entreprise ?

Selon l'école de pensée, la notion de création s'est articulée en terme de création de valeur, de création d'une nouvelle entreprise, d'une nouvelle organisation, d'un nouveau marché ou d'un nouveau produit ou service. Shane et Venkataraman affirment que ces formes de création concernent tout le domaine de l'entrepreneuriat¹¹. Ainsi, la recherche dans ce domaine tente d'expliquer la dynamique entrepreneuriale d'une part et apporte les outils conceptuels nécessaires pour la stimulation de la création d'entreprise¹². Ceci dit que le phénomène de création d'entreprise est très proche de la théorie de l'entrepreneuriat et le créateur est considéré, par cette logique, comme un entrepreneur.

I-3-1 L'entrepreneur ; Créateur d'entreprise :

Les chercheurs qui se sont intéressés à l'entrepreneur sont issus de nombreuses disciplines telles que l'économie, sociologie, psychologie..., par conséquent les définitions données au terme sont généralement différentes et tributaires des prémisses de la discipline dont est issu le chercheur.

M. Casson stipule (1982) qu'il n'existe aucune théorie de l'entrepreneur bien établie. Gartner (1990) recense pas moins 90 attributs associés à la notion d'entrepreneur, même E-M Hernandez (2001) confirme cette remarque : « *vers le milieu des années 1980 plusieurs articles ont mis l'accent sur l'aspect polymorphe des notions d'entrepreneur et d'entrepreneuriat. Et aujourd'hui encore aucune définition ne fait l'unanimité et ces deux notions recouvrent souvent des réalités parfois très différentes selon les chercheurs* »¹³.

A ce point, on présente une vision, pas moins vaste, sur l'entrepreneur « définitions, caractéristiques, typologies », pour bien déterminer le concept dans notre recherche.

I-3-1-1 Définition de l'entrepreneur :

Le terme « entrepreneur » remonte à la fin du XVI^e siècle, époque à laquelle il apparaît dans la langue française, pour être repris bien plus tard dans la langue anglaise. Selon le dictionnaire universel du commerce publié à Paris en 1732, « l'entrepreneur » est celui qui entreprend un ouvrage. Alors que durant le moyen âge, « être entrepreneur » désigne simplement celui qui entreprend une tâche (Boutillier et Dimitri, 1999), la définition d'entrepreneur évolue aux fins des XVI^e et XVII^e siècles pour aboutir à la définition d'Alembert et de Diderot qui définissent l'entrepreneur comme « celui qui charge d'un ouvrage »¹⁴.

¹¹ AOUNI Zineb et SURLEMONT Bernard, Le processus d'acquisition des compétences entrepreneuriales : une approche Cognitive, 5^{ème} congrès international de l'académie de l'entrepreneuriat, P 3.

¹² ZGHAL Riadh, LABIDI Bassem, La recherche en entrepreneuriat : Diversité d'approches et questions émergentes, L'entrepreneuriat : Théorie, Acteurs, Pratique, (sd), P 9.

¹³ HERNANDZ Emile-Michel, 2001, L'ENTREPRENEURIAT : Approche théorique, L'harmattan, Paris, P 73.

¹⁴ OLIVIER Quang, L'entrepreneur d'origine étrangère en France : le cas des français d'origine vietnamienne, les cahiers de CERGORS, N°1, 09/2005, P 6.

a) Richard Cantillon : l'entrepreneur preneur de risque

Le concept d'entrepreneur fait son entrée dans la théorie économique avec le banquier R. Cantillon, économiste mercantiliste de le XVIII siècle. Dans son ouvrage « Essai sur la nature du commerce en générale », l'auteur place l'entrepreneur au centre de la production et de l'échange : « *la circulation et le troc des denrées et de marchandises, de même que leur production, se conduisent en Europe par des entrepreneurs, et au hasard*¹⁵ ».

D'un autre coté, Cantillon introduit l'incertitude dans la vie économique et considère l'entrepreneur comme un preneur de risque, en raison des variations des prix sur le marché : « *l'entrepreneur est celui qui achète, transforme, vend un produit à un prix incertain* »¹⁶. Cette caractéristique se distingue les capitalistes (propriétaires) qui vivent dans l'indépendance financière et les entrepreneurs – producteurs ou commerçants – qui prennent des risques à leurs fonctions.

b) Jean-Baptiste Say :

Say met le phénomène de production au cœur de l'activité économique, ainsi, il place l'entrepreneur au centre du système productif : « *je vous ferai remarquer que l'entrepreneur d'industrie est l'agent principal de la production* »¹⁷.

Au centre d'un faisceau de relation et grâce à ses connaissances satisfaisantes d'organiser l'opération de production, l'entrepreneur est un intermédiaire une fois, entre tous les individus qui participent au processus productif, et autre fois, entre ces agents et l'ensemble de consommateurs. Ce que Say exprime de la manière suivante : « *Il est l'intermédiaire entre toutes les classes de producteurs, et entre ceux-ci et le consommateur. Il administre l'œuvre de la production ; il est le centre de plusieurs rapport ; il profite de ce que les autres savent et de ce qu'ils ignorent, et de tous les avantages accidentels de la production* ».¹⁸

Say a compris que la mise en place d'une organisation était un point crucial ; l'entrepreneur est avant tout un organisateur. Il réunit et harmonise les facteurs de production, pour créer le cadre et les conditions d'une utilité optimale. Néanmoins, Say comme Cantillon, considère l'entrepreneur comme un preneur du risque puisque ses revenus sont toujours variables et incertains, et dépendent de la valeur des produits qui connaissent des variations au fil du temps.

c) J. Schumpeter :

Le point de départ de pensée schumpetérien autour de l'entrepreneur commence par la considération de ce dernier comme le moteur de développement économique, la fonction essentielle de l'entrepreneur consiste à innover ou à mettre en place de nouvelles combinaisons, cette fonction s'effectue lors de l'exécution de cinq types d'activités différentes¹⁹ :

- 1) La fabrication d'un bien nouveau.
- 2) L'introduction d'une nouvelle méthode de production.

¹⁵ ESPOSITO M-C., ZUMELLO C., 2003, L'entrepreneur et la dynamique économique :L'approche anglo-saxonne, Economica, Paris, P 14.

¹⁶ Pendelieu G.,1997, Le profit du créateur d'entreprise, L'Harmattan, Paris, P 25.

¹⁷ ESPOSITO M-C., ZUMELLO C. , op.cit, P 16.

¹⁸ Ibid., P 16,17.

¹⁹ Ibid., P 21.

- 3) L'ouverture d'un débouché nouveau (nouveaux marchés).
- 4) La conquête d'une source nouvelle de matières premières.
- 5) La réalisation d'une nouvelle organisation (par exemple la création d'un monopole).

Pour Schumpeter, l'entrepreneur doit être capable de surmonter de nombreuses résistances, qui se manifestent d'abord à l'absence de données objectives et du fait de la confrontation à la nouveauté.

LIOUVILLE Jacques explique la fonction de l'entrepreneur schumpetérien comme suite : *« L'exercice de la fonction d'entrepreneur est une question de volonté et de comportement. Pout être entrepreneur schumpetérien il ne suffit pas de créer une entreprise visant seulement à copier un concept existant. L'entrepreneur est celui qui favorise l'émergence et le développement de nouvelles possibilités non encore connues dans l'environnement économique. L'entrepreneur se situe donc au cœur du processus d'innovation. Si la création d'entreprise ne débouche pas sur une innovation, elle ne conduit donc pas selon Schumpeter à exercer la fonction d'entrepreneur ».*

Enfin, on peut distinguer, selon Casson, deux grandes approches de l'entrepreneur : l'approche fonctionnelle qui définit l'entrepreneur au travers de sa fonction et l'approche indicative (descriptive) qui le définit au travers de ses caractéristiques. Egalement, Casson définit l'entrepreneur, à partir de structure de la théorie développée, comme suite : *« un entrepreneur est quelqu'un de spécialisé dans la prise (intuitive) de décisions (réfléchies) relatives à la coordination de ressources rares ».*

I-3-1-2 Les caractéristiques de l'entrepreneur :

Les premières recherches ont porté sur les caractéristiques de créateur correspondent aux travaux de l'école des traits²⁰. L'objectif sous-jacent à ces recherches était de différencier les entrepreneurs des autres individus, en particulier au travers de l'identification de leurs caractéristiques psychologiques. Bien que cette école étudie la psychologie de l'entrepreneur, d'autres nombreux travaux ont tenté d'identifier autres caractéristiques qui prédisposent les individus à une activité entrepreneuriale.

L'ampleur de la tâche à effectuer ne nous conduit à offrir qu'une synthèse des études les plus marquantes dans le domaine de l'entrepreneuriat.

a) Les caractéristiques démographiques :

Certaines recherches se sont penchées sur le lien possible entre les caractéristiques démographiques d'un individu, comme le sexe, l'âge, l'ethnicité ou l'état civil, et sa tendance à faire de l'entrepreneuriat son choix de carrière.²¹

Les modèles standards de type « Job-Shopping » estimés par Johnson (1978), Jovanovic (1979), Miller (1984), Reynolds (1997) prédisent que les individus vont se lancer dans des métiers plus risqués comme l'« entrepreneuriat » lorsqu'ils sont jeunes²². Ritsilä et Tervo (2002) ont trouvé sur la base de l'estimation que le genre influence la probabilité de créer une entreprise, c'est les femmes qui ont la probabilité réduite. Les femmes sont

²⁰ Les travaux de cette école ont commencé dans les années 1960 et ont connu leur heure de gloire durant les années 1980, ses grands auteurs sont : Mc Clelland, André Belley ; Gartner ; Begley et Boyd...etc.

²¹ JANSSEN Frank (sd), 2009, *Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat*, de boeck, Paris, P 39.

²² CAPRON Henri (Ed.), 2009, *Entrepreneuriat et création d'entreprise : Facteurs déterminants de l'esprit d'entreprendre*, de boeck, Paris, P 49.

désavantagées par rapport aux hommes à cause de barrières liées à l'éducation, à la tolérance au risque et à l'environnement professionnel.

b) Les caractéristiques psychologiques :

1- Le besoin d'accomplissement :

De toutes les caractéristiques personnelles supposées associées à la création d'entreprise le besoin d'accomplissement est sans conteste la plus ancienne et la plus connue. Les travaux de Mc Clelland (1961, 1965, 1969) ont popularisé cette notion et contribué à sa mise en avant. D'après cet auteur les entrepreneurs se caractérisent par un besoin élevé d'accomplissement²³. Ces individus préfèrent toujours être responsables à toutes les solutions des problèmes, établir leurs propres objectifs et les atteindre par leur seul effort.

Cependant, d'autres études ont fait ressortir que ce besoin d'accomplissement n'était pas déterminant dans la décision de créer une entreprise : « une relation causale entre un besoin d'accomplissement et le fait de diriger et de posséder une entreprise n'a toujours jamais pu être montrée empiriquement (Brockhaus, 1982) ²⁴».

2- La prise de risque :

La définition de l'entrepreneur est fortement associée à la prise de risque. Dans ses études théoriques, Cantillon et J. B. Say, décrivaient la prise de risque comme une caractéristique prépondérante de l'entrepreneur.

3-Lieu de contrôle interne :

Une autre caractéristique psychologique mise en avant par la recherche de l'école des traits, c'est le lieu de contrôle interne. Ce concept signifie que l'entrepreneur a le sentiment que, par son comportement, il peut influencer ce qui lui arrive, donc, pour lui, les conséquences de ces actions dépendraient de son propre comportement et ne seraient pas le résultat d'autres causes. Ce fort lieu de contrôle interne, qui place dans l'entrepreneur le pouvoir de changer l'ordre des choses, va souvent de pair avec un désir d'accomplissement de soi.

I-3-1-3 Typologies d'entrepreneur :

Les multiples définitions liées à la complexité de la notion d'entrepreneur ont conduit naturellement les chercheurs de la discipline à envisager de classifier et à réaliser des typologies d'entrepreneur.

Dans notre recherche, nous n'étudions pas ces typologies de façon exhaustive, nous nous limiterons à une présentation sommaire des plus connues.

a) Typologie de NORMAN SMITH (1967) :

Smith fut l'un des premiers à proposer une typologie. Il identifie deux types d'entrepreneurs : l'entrepreneur artisan et l'entrepreneur opportuniste. Le premier manifeste une forte compétence avec un niveau bas de formation, il adopte une attitude paternaliste et est désireux de travailler à son propre compte plutôt que comme employé. Par

²³ HERNANDZ Emile-Michel, 1999, Le processus entrepreneurial : vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat, L'harmattan, P 32.

²⁴ JANSSEN Frank, op.cit, P 40.

contre, le second est mieux formé et scolarisé, dispose de nombreuse et diverses expériences, il cherche toujours à développer l'entreprise qu'il a créée.

b) Typologie de COLLINS et MOORE (1970) :

Les deux auteurs définissent une typologie assez semblable à celle de Smith. Ils distinguent l'entrepreneur innovateur et l'entrepreneur administrateur. L'entrepreneur innovateur est souvent un homme expérimenté, de formation scientifique et technique ; il a un objectif de développer son entreprise grâce à l'introduction des nouvelles tâches. Quant à l'entrepreneur administrateur, il est préoccupé par la survie de son entreprise que par sa croissance.

c) Typologie de LAUFER (1975)²⁵ :

Dans une étude qui a porté sur soixante créations d'entreprise entre 1955 et 1970, LAUFER (1975) distingue quatre types d'entrepreneur en fonction de leurs motivations psychologiques et de leurs comportements économiques :

1) Le manager ou l'innovateur : orienté vers la croissance et ses exigences. Il n'est pas inquiet quant au partage du pouvoir et à la délégation des responsabilités. Il a été formé dans de grandes écoles et a acquis une solide expérience dans de grandes entreprises ;

2) L'entrepreneur propriétaire : pratique un mode de gestion paternaliste. Il est très concerné par la croissance de son entreprise dans la mesure où cela ne menace pas son autonomie financière. La création de son entreprise est une insatisfaction liée à son ancien emploi où il évoluait dans une relation de subordination. Il a connu un échec scolaire ou des débuts professionnels perturbés ;

3) L'entrepreneur technicien : refuse le développement de son entreprise de peur de perdre son pouvoir. Cependant, il recherche la productivité et l'efficacité. Il a fait l'objet d'une crise professionnelle ou psychologique ;

4) L'entrepreneur artisan : n'éprouve pas de joie dans l'exercice du pouvoir. Il ne se reconnaît pas comme un véritable entrepreneur. Il est animé par une volonté profonde d'autonomie car son indépendance est plus importante que la réussite économique. L'entreprise doit s'adapter aux besoins familiaux car il ne voit pas d'avenir en dehors du cercle familial.

d) Typologie de Michel MARCHESNAY (1996) :

Marchesnay propose une intéressante typologie basée sur trois grands buts des créateurs et l'importance hiérarchique qu'ils leur accordent : la pérennité de l'unité créée, l'indépendance (le désir d'être son propre patron), la puissance (le désir d'accomplissement, le goût du pouvoir). Cela permet de distinguer deux grands types d'entrepreneurs : l'entrepreneur P.C.I (Pérennité-Indépendance-Croissance) et l'entrepreneur C.A.P (Croissance-Autonomie-Pérennité)²⁶. Le premier vise à accumuler du patrimoine et place la pérennité de son affaire au premier plan pour la transmettre éventuellement à ses enfants, ou la vendre. De ce fait, il préfère rester indépendant et refuse les apports externes à l'entreprise. La croissance ne constitue pour lui un objectif prioritaire. Le second privilégie une logique entrepreneuriale et vise d'abord la croissance,

²⁵ Tounés A., 2003, L'intention entrepreneuriale : une recherche comparative entre des étudiants suivant des formations en entrepreneuriat (bac+5) et des étudiants en DESS CAAE, Thèse de doctorat en science de gestion, Université de Rouen, P 91.

²⁶ HERNANDZ Emile-Michel, Le processus entrepreneurial : vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat, op.cit, P 79,80.

le développement de son entreprise. Il souhaite aussi l'autonomie de décision, mais ne fait pas de la pérennisation de son entreprise un objectif primordial.

I-3-2. Déterminants de création de l'entreprise :

Le survol de la littérature consacrée aux facteurs déterminants de la création d'entreprise, nous permet de distinguer deux approches, l'une économique et l'autre multidimensionnelle. L'approche économique analyse le phénomène de création à l'aide des variables économiques tel que le revenu, le profit, la concurrence ; tandis que l'approche multidimensionnelle intègre les facteurs sociaux, psychologiques et culturels en plus des déterminants spécifiquement économiques pour expliquer et comprendre le phénomène.

I-3-2-1 Approche économique :

a) Théorie de processus de marché (Hayek et Kirzner) :

La principale contribution de Hayek (1949) à la théorie de l'entrepreneur consiste à montrer que l'absence d'entrepreneur dans l'économie classique est intimement associée à l'hypothèse d'équilibre de marché. Selon Hayek, le postulat d'équilibre de marché est équivalent à un postulat d'information complète.²⁷

En réalité, cette théorie de Hayek, partant de l'hypothèse que l'économie est en permanence en état de déséquilibre, étudie le rôle joué par l'apparition de nouvelles opportunités sur le comportement entrepreneurial. En analysant le mécanisme du marché: dès qu'il y a une baisse de l'offre ; une opportunité de créer une entreprise, par un individu, est apparait.

En outre, la théorie de l'entrepreneur issue des travaux de Kirzner (1973) n'est pas loin dans son contenu de celle de Hayek. Elle cherche à expliquer l'existence des opportunités de profit et les conditions qui conduisent les individus à les découvrir. Une opportunité de profit est définie comme « une situation dans laquelle il est possible de proposer une nouveauté²⁸ » ; elle est à la fois objective lorsque elle existe et d'autre fois subjective si un individu a une capacité d'en exploiter. Cet individu est, selon Kirzner, l'entrepreneur qui fait un ajustement du prix et améliore l'efficacité de marché : « En arbitrant les propositions d'achat et de vente lorsque celles-ci offrent une opportunité de profit, l'entrepreneur kirznerien améliore l'efficacité de marché²⁹ ».

b) Théorie du choix du revenu (Knight) :

Dans la littérature économique empirique, le courant dominant s'appuie sur la théorie du choix du revenu dont les premiers travaux ont été élaborés par Knight (1921) qui considérait que les individus pouvaient opter entre trois statuts : indépendant, salarié ou inoccupé. Cette approche repose sur l'hypothèse que chaque individu a la possibilité de choisir entre deux états (ou statuts) : la création d'entreprise, la poursuite d'une activité salariée³⁰. Dans ce modèle, la décision de création est prise en comparant le revenu qu'un

²⁷ CASSON Mark, 1982, L'entrepreneur, Economica, Paris, P 338.

²⁸ BINET Marie-Estelle, FRANÇOIS Facchini, Martin Koning, Les déterminants de la dynamique entrepreneuriale dans les régions françaises (1994-2003), Revue Canadienne de Sciences Régionales, janvier 2010, P4.

²⁹ DEJARDIN Marcus, L'entrepreneuriat, le territoire et les conditions de leurs dynamiques cumulatives, Revue d'Economie Régionale et Urbaine, N°2, 2006, P 5.

³⁰ CAPRON Henri (Ed.), op.cit, P 40.

individu peut recevoir s'il est salarié au profit qu'un entrepreneur est susceptible d'obtenir. Bien que le revenu soit identifiable au statut de salarié, il est difficile de le calculer au statut de créateur.

Knight identifie l'entrepreneur comme celui qui reçoit un profit pur : le profit est le revenu résiduel disponible une fois que tous les paiements contractuels ont été déduits des recettes de l'entreprise. C'est la rémunération de l'entrepreneur qui supporte les coûts de l'incertitude³¹. Donc, l'individu choisit le statut de créateur sauf lorsque ce profit pur est supérieur au revenu de salarié³².

c) Théorie des barrières à l'entrée (J. Bain) :

Le père fondateur de la théorie des barrières à l'entrée est Joe Bain³³. Sa théorie a pris une importance fondamentale dans l'analyse de la concurrence des marchés. Elle s'intéresse à l'étude des sources d'obstacles relatives à l'accès de nouvelles entreprises au marché. Pour cela, elle nous donne une image sur les différents facteurs qui influent la création des entreprises.

D'une manière générale, les barrières à l'entrée sont au nombre de quatre : la réglementation juridique, les avantages de coût absolus, les économies d'échelle et la différenciation des produits³⁴. Néanmoins, certains auteurs ajoutent les besoins en capitaux comme une autre barrière.

1- Réglementations juridiques :

Il s'agit l'ensemble des dispositions juridiques, prenant par l'Etat ou par des groupes de pression (association, organisme...etc.), afin d'organiser certaines professions. Ajoutant que, dans cette situation, l'entrée des nouvelles entreprises est impossible juste après une autorisation légale, qui n'est pas toujours le cas.

2- Avantages de coûts absolus :

Le second type de barrières à l'entrée peut consister dans la détention par les « firmes en place » de ce que J. Bain appelle des « avantages absolus de coûts »³⁵. Ceux-ci tiennent au fait que, dans le cadre d'une production donnée, toute nouvelle entreprise devra obligatoirement produire à un coût moyen supérieur à celui supporté par les entreprises déjà installées.

³¹ CASSON Mark, op.cit, P 341.

³² Le modèle de Knight a donné lieu de nombreuses extensions (Holmes et Schmitz, Kihlstrom et Laffont, Evans et Jovanovic). Ces deux derniers auteurs intègrent dans leur modèle les contraintes de liquidités qui s'imposent au créateur.

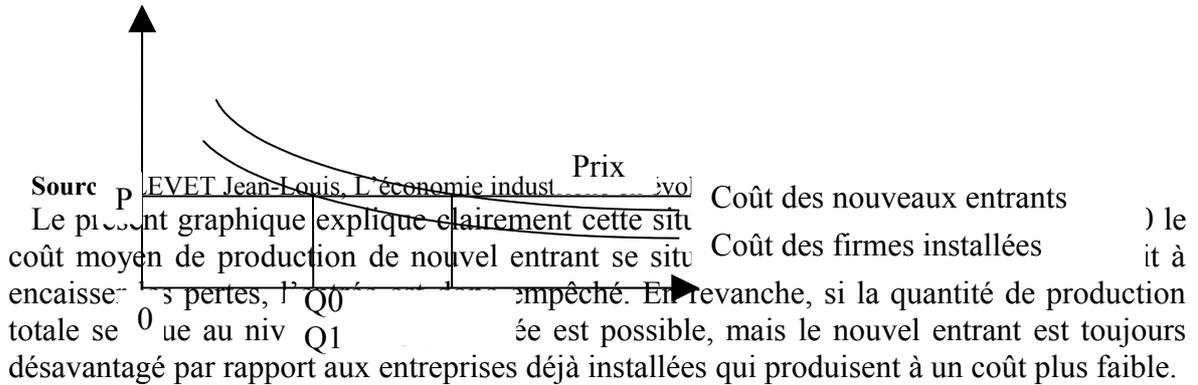
³³ J. Bain donnât une présentation exhaustive des barrières à l'entrée, sa théorie place une importance majeure dans l'économie industrielle, elle est complétée par les travaux de P.Sylos-Labini.

³⁴ RAINELLI M.,1989, Economie industrielle , DALLOZ, Paris, P 37.

³⁵ MORVAN Yves, 1976, Economie industrielle, Presses université de France, P 113.

Graphique 1- Barrières à l'entrée : Avantages des coûts absolus

Coût moyen de production



Les entreprises installées sur le marché peuvent produire dans des conditions plus préférables que leurs concurrents potentiels, parce qu'elles maîtrisent mieux les techniques de production, soit en raison de leur expérience, soit par leur utilisation de technique de production inconnue des entrants, ou protégée par un brevet. Egalement, leur installation ancienne sur le marché leur permet de s'approvisionner à des coûts inférieurs que ceux des entrants, tant en matière première qu'en main d'œuvre qualifiée et spécialisée.

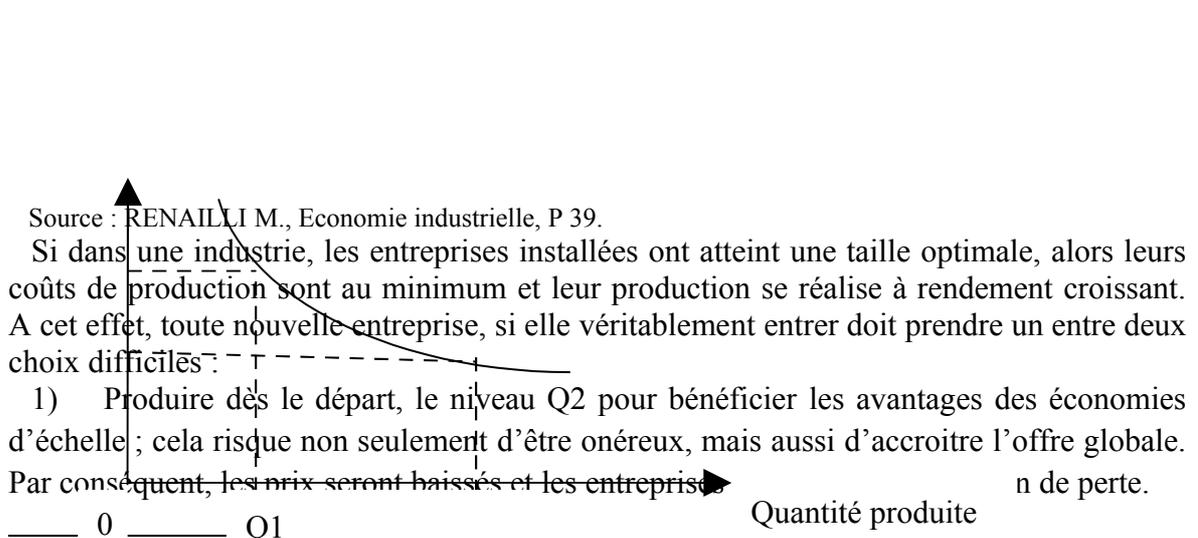
3- Economies d'échelle :

Les économies d'échelle existent lorsque la production se fait avec de rendement croissant. Selon la définition de Picard « une fonction de production vérifiant l'hypothèse de rendements d'échelle croissants conduit à une fonction de coût moyen à long terme décroissante, ce qui se manifeste par l'apparition des économies d'échelle ». Cela signifie que, pour une proportion d'input donnée, l'augmentation de l'output plus que proportionnelle implique la baisse du coût moyen³⁶. En outre, les économies d'échelle résultent essentiellement de la présence des coûts fixes plus importants.

Dans ce point relatif aux barrières à l'entrée, nous nous contenterons d'expliquer le rôle des économies d'échelle dans le blocage de l'entrée des nouvelles entreprises.

Graphique 2 : Barrière à l'entrée : économies d'échelle

Coût moyen de production



³⁶ LEVEY Jean-Lou, Economie industrielle, Paris, P 63.

ielle en évolution. Les gains liés aux économies, Economica,

2) Produire avec une taille sous optimale Q1, donc une structure de cout moins avantageuse qui ne permet pas de s'installer au marché.

4- la différenciation des produits :

La réputation des produits des « firmes en place », réputation acquise grâce à d'importantes dépenses de publicité, jouant sur l'incapacité des consommateurs à porter un véritable jugement de qualité, va constituer un véritable obstacle à toute pénétration de la firme postulants, car celle-ci, pour s'imposer, devra développer une importante campagne promotionnelle et prévoir de grands frais pour mettre en place un réseau de vente compétitif...ou pratiquer des prix nettement inférieurs à ceux des firmes existantes³⁷. Néanmoins, les produits de nouvelle entreprise sont caractérisés par une hausse des coûts avec une baisse des prix restent incapable ; ce qui empêche l'entrée de nouvelles entreprises.

5- les besoins en capitaux

Il est vraisemblable que le financement de la production est très important à toute entreprise, et particulièrement dans le secteur industriel à forte intensité capitaliste ; où l'entrée nécessite de lourds investissements initiaux.

Les entrants peuvent alors éprouver des difficultés à réunir des fonds nécessaires à l'investissement initial. Cette difficulté est liée au fait que les banques sont sceptiques vis-à-vis de nouvelles entreprises³⁸.

I-3-2-2 Approche multidimensionnel:

Le modèle de Shapero

Le modèle de Shapero vis à expliquer l'événement entrepreneurial, c'est-à-dire à étudier les éléments explicatifs du choix de l'entrepreneuriat plutôt que d'une autre voie professionnelle³⁹. Pour Shapero, la création d'entreprise est un phénomène multidimensionnel, il faut pour l'analyser prendre en compte, en plus des caractéristiques psychologiques du créateur, un certain nombre de facteurs contextuels⁴⁰. Ces facteurs sont de formes sociologiques et économiques.

1- Les facteurs psychologiques :

Les événements qui marquent des changements dans les trajectoires de vie des individus, et qui sont à la base du déclenchement de l'événement entrepreneurial sont les perceptions de déplacement.

Selon ce modèle, la perception à l'action est relative à un ensemble des déplacements négatifs, intermédiaires et positifs :

- **Situations négatives** : il s'agit des situations liées à l'emploi : chômage à la suite d'un licenciement ; insatisfaction dans le travail, mauvaise relation avec la hiérarchie ; etc.

- **Situations intermédiaires** : telles que la sortie de prison, sortie de l'armée, la fin d'étude.

- **Situations positives** : comme l'obtention d'un héritage, la découverte d'un nouveau produit ou la rencontre d'un partenaire.

³⁷ MORVAN Yves, op.cit, P 113.

³⁸ JEAN-LOUIS Levet, op.cit, P 72.

³⁹ EMIN Sandrine, Les facteurs déterminantes la création d'entreprise par les chercheurs publics : application des modèles d'intention, Revue de l'entrepreneuriat Vol 3, N°1, 2004, P3.

⁴⁰ HERNANDEZ Emile-Michel, L'entrepreneuriat : approche théorique , op.cit, P 66

2- Les facteurs sociologiques :

Selon Shapero elles constituent des conditions essentielles pour la création de l'entreprise, la présence et la diffusion d'une culture entrepreneuriale avec l'existence des motivations vont favoriser le passage à l'acte de création.

Ces variables sociologiques interviennent à différents niveaux :

➤ La famille :

Les travaux empiriques sont confirmés ce résultat, ils se sont penchés sur l'influence de l'environnement familial sur la création d'entreprise ou de devenir indépendant.

En effet, les transferts de capitaux entre générations (héritage) et l'importance des montants reçus ainsi que le niveau d'occupation des parents, frères et sœurs ou du conjoint(e) semblent jouer un rôle essentiel sur la probabilité de devenir indépendant ou créateur⁴¹.

➤ L'entreprise :

Certaines entreprises développent plus d'autres une mentalité entrepreneuriale. L'entreprise est considérée un lieu pour l'obtention d'expérience où naissent souvent des idées de création qui peuvent réunir plusieurs personnes, qui à leur tour si elles passent à l'acte de création, vont influencer les perceptions de désirabilité de leurs collègues.

➤ Le milieu professionnel :

Les milieux professionnels sont différents, dont sont avantageux et propices à la constitution de réseaux qui facilitent la création d'entreprise.

3- Les facteurs économiques :

La décision de créer une entreprise relève, bien sûr, de l'entrepreneur. Mais cette décision peut être encouragée, ou au contraire découragée, par la situation économique. Certains variables économiques affectent plus que d'autres l'intention entrepreneurial, tels que l'accès aux ressources financières, la main d'œuvre, l'accès aux marchés, les soutiens Etatiques.

➤ Les ressources financières :

La disponibilité des ressources financières influence directement la décision d'un individu à créer ou non une entreprise. Lorsque le créateur n'a pas les fonds suffisants pour démarrer, il rencontre les plus grandes difficultés pour trouver le capital manquant, donc, l'existence d'un système bancaire efficace ou d'une politique économique motivante peuvent encourager les individus à créer des nouvelles entreprises.

➤ Encadrement compétant :

Les conseils et la formation à la création d'entreprise, notamment les programmes de la formation en entrepreneuriat, agissent sur les perceptions de faisabilité.

➤ Accessibilité au marché :

Il s'agit l'accessibilité de consommateurs aux produits de nouvelles entreprises.

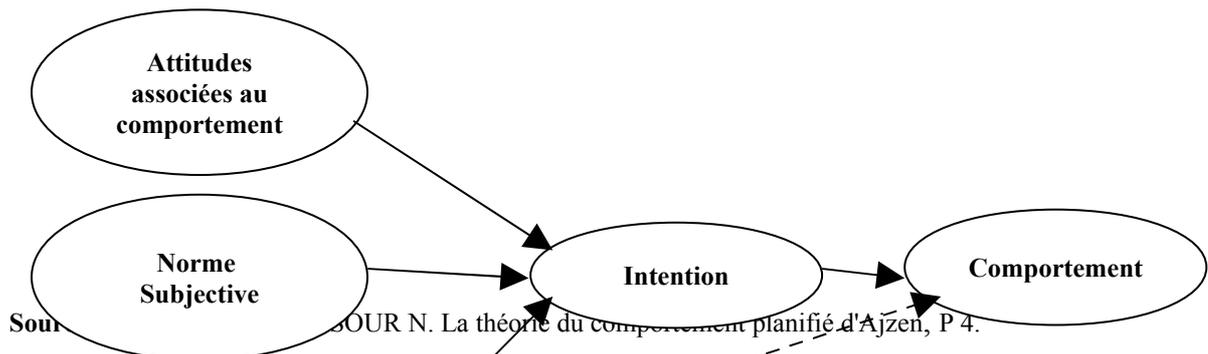
⁴¹ CAPRON Henri (Ed.), op.cit, P 49,50.

Théorie du comportement planifié :

La théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991) s'appuie particulièrement sur la théorie de l'action raisonnée (Fishbein et Ajzen, 1975), elle est pour objectif de prédire et de comprendre les comportements individuels, tels que la décision de créer une entreprise.

Cette théorie confère à l'intention de l'individu la place centrale dans la genèse du comportement. Celle-ci reflète l'ensemble des forces motivationnelles qui influencent un comportement⁴². I. Ajzen postule que les intentions peuvent prédire les comportements à travers trois antécédents conceptuellement indépendants, mais liés entre eux.

Figure 1 : Le modèle de la théorie du comportement planifié, Ajzen (1991)



1- les attitudes associées au comportement:

Les attitudes associées au comportement sont la relation les attitudes et les comportements souhaités. Les attitudes associées au comportement sont des attitudes qui influencent l'intention dans le processus d'action; elles prédisent les intentions et les comportements.

Dans notre cas, l'intention de créer une entreprise peut s'expliquer par des attitudes qui se manifestent par une meilleure formalisation d'une idée. Ces attitudes peuvent se concrétiser, entre autre, par la recherche d'informations auprès des experts ou des spécialistes.

2- La norme subjective:

Elle désigne les pressions sociales perçues pour réaliser ou ne pas réaliser un comportement (AJZEN, 1991). En d'autre terme, la norme sociale perçue correspond à la perception de l'individu de la pression social, qui concerne ce que les personnes proches, la famille et les amis pensent de ce qu'il voudrait entreprendre.

Les attitudes associées au comportement, ainsi la norme subjective perçue renvoient au facteur social élaboré dans le modèle de Shapero.

3- La perception du contrôle comportemental:

Cette variable est la principale nouveauté de la théorie du comportement planifié par rapport au modèle de l'action raisonnée. Elle correspond à la facilité ou la difficulté perçue pour réaliser un comportement.

Les perceptions du contrôle comportemental impliquent la prise en compte des degrés de connaissance et de contrôle qu'a un individu de ses propres aptitudes, ainsi que des ressources et des opportunités nécessaires en vue de concrétiser le comportement souhaité. I. AJZEN (1991) prête à cette variable un rôle primordial en ce qu'elle apporte plus de précision dans la prédiction du comportement.

En réalité, la perception du contrôle est de même que les facteurs économiques dans le modèle de Shapero, elle se traduit par l'expérience professionnelle et le suivie des programmes de formations en entrepreneuriat.

⁴² TOUNES A, 2003, op.cit, P 166.

a) Le modèle de N.F KREUGER et A. L. Carsrud (1993)

Le modèle de l'événement entrepreneurial de Shapero et Sokol (1982) et la théorie du comportement planifié ont beaucoup commun. D'ailleurs, ces rapprochements avaient été mis en lumière par N.F KREUGER et A. L. Carsrud (1993) et par KREUGER, et Brazel (1994)

L'objectif de ces auteurs est de montrer qu'un modèle largement utilisé en psychologie sociale pour prédire une variété de comportement, peut trouver un domaine d'application dans le champ de l'entrepreneuriat. L'intention, selon N.F KREUGER A. L. Carsrud, est le seul et le meilleur provocateur des comportements entrepreneuriaux. Dans leur modélisation de l'événement entrepreneurial, ils relèvent quatre éléments essentiels qui agissent sur l'intention:

- Les facteurs exogènes: sont les facteurs de déplacement selon le modèle de Shapero, ils influencent indirectement les comportements à travers les perceptions.
- La perception de l'attrait du comportement entrepreneurial: elle est supposée dépendre de la probabilité d'arriver aux résultats du comportement que l'on désire⁴³.
- Les perceptions des normes sociales: il s'agit de la perception du comportement ciblé par le réseau social de l'individu, par exemple: la famille, les amis...etc.
- La perception de l'auto efficacité des comportements entrepreneuriaux : elle implique la perception de la faisabilité comme la disponibilité des ressources et l'existence des opportunités.

⁴³ TOUNES A., 2003, op.cit, P 172.

I-3-3 Formes de création :

La naissance ou la création d'entreprise n'est pas toujours une création in-nihilo: la reprise et la réactivation sont des renaissances factices.

I-3-3-1 La création nouvelle :

La création d'une entreprise nouvelle correspond à la création d'une unité économiquement active jusqu'alors inexistant, et donc à l'exploitation de nouveaux moyens de production. On parle aussi de création "pure" ou de création "in-nihilo". D'un point de vue économique, elle correspond à une réelle augmentation des capacités de production.

I-3-3-2 La créations par reprise :

Selon l'INSEE⁴⁴, on parle de création d'entreprise par reprise lorsqu'une unité légale reprend l'activité, totalement ou partiellement, d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre unité légale.

I-3-3-3 La créations par réactivation :

Comme son nom l'indique, la création par réactivation est une opération par laquelle une entreprise reprend son activité après une durée de cessation. Ce phénomène est principalement lié aux personnes physiques dans la mesure où une personne physique garde à vie son immatriculation. En effet, les personnes morales peuvent se dissoudre alors que les personnes physiques ne disparaissent définitivement qu'en cas de décès.

Comme l'analyse théorique permet de relever les facteurs explicatifs du phénomène de création des entreprises, elle permet aussi de comprendre le phénomène de disparition. La section qui suit expose les différentes formes et facteurs explicatifs du phénomène de disparition à l'aide des études empiriques qui peuvent enrichir notre travail.

⁴⁴ Institut national de la statistique et des études économiques est un organisme public dont la mission est de produire, de centraliser et de diffuser les informations économiques et sociales, ainsi que de mener à bien des études de conjoncture et de prévision en France.

I-4. La disparition d'entreprises :

La compréhension de la dynamique de population d'entreprise s'est surtout centrée sur des analyses de taux de survie et de disparition des entreprises. Relativement peu nombreux, les textes économiques sur les motifs de la survie et de disparition des entreprises peuvent être classés en deux courants. Le premier adopte un point de vue lié au cycle de vie qui considère la disparition comme un phénomène naturel de l'évolution de l'entreprise. Par contre, le second estime que la survie ou la disparition résulte de plusieurs variables internes et externes.

En revanche, la disparition des entreprises a des différentes formes : la fusion, l'absorption ou la liquidation. La présente section traite, sur un plan théorique, les causes de survie et de disparition des entreprises et les différentes formes de disparition.

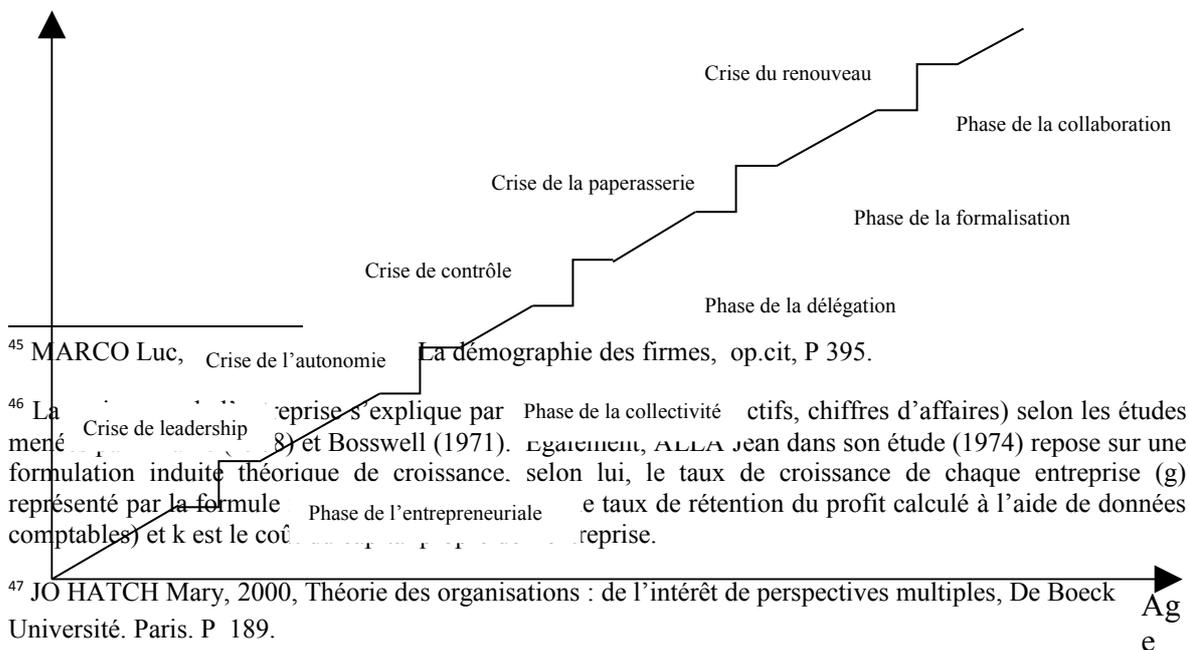
I-4-1 Théorie de cycle de vie :

La théorie de cycle de vie est basée sur l'hypothèse de similarité de vie des organismes vivants à celle des entreprises, ces dernières sont soumises à des changements et passent par plusieurs étapes durant leur vie, commence par la naissance et se termine par la disparition.

En effet, le modèle d'Alfred MARSHALL est fait référence de cette théorie: « le modèle marshallien s'avère particulièrement adapté pour expliquer la démographie des entreprises individuelles parce qu'il retient une hypothèse de cycle de vie des firmes, cycle directement lié au cycle de vie des entrepreneurs. »⁴⁵. A. Marshall a dénombré trois phases de la vie des entreprises : la création, la transformation et le déclin, il explique les sources de changement par la routine, la rigidité de la structure et l'inadéquation des stratégies.

L'analyse de Larry Greiner (1972) de la dynamique de l'entreprise est fondée aussi sur la notion de cycle de vie. Il a proposé un modèle de croissance de l'entreprise par cinq étapes⁴⁶ : « de la même manière qu'un enfant passe de la petite enfance à l'enfance, puis, à l'adolescence et, enfin, à l'âge adulte, une organisation passe par cinq stades : le stade entrepreneurial, celui de la collectivité, celui de la délégation, celui de la formalisation et celui de la collaboration. A chaque stade du cycle de vie, l'organisation est dominé par des intérêts particuliers et, à la fin de chaque phase, par une crise qui menace la survie de l'organisation. Lorsqu'une crise est surmontée, l'organisation passe au stade de développement suivant. »⁴⁷

Graphique 3 : Le modèle de Greiner du cycle de vie des organisations



Source : JO HATCH Mary, 2000, Théorie des organisations : de l'intérêt de perspectives multiples, P 189.

Dans la phase entrepreneuriale, l'entreprise est toute entière occupée à la création et à la vente de son produit. L'entrepreneur peut facilement contrôler la plupart des activités personnellement. Cependant, tôt ou tard, l'entreprise devient trop complexe pour qu'un seul individu contrôle tout ce qui s'y passe, cela, mène l'organisation à une crise de leadership.

La résolution réussie de la crise conduit l'organisation au passage dans une nouvelle phase de développement appelée « phase de la collectivité ».

Avec l'introduction des premières professionnels de la gestion qui permet de surmonter la crise de leadership, les processus de prise de décision deviennent centraliser par des décideurs bien intégrés. A ce moment, Griener parle d'une crise de l'autonomie. « *Ce qui explique une telle crise vient du fait que la plupart des gestionnaires éprouvent des difficultés à abandonner le contrôle des décisions qui étaient auparavant centralisées...la solution à la crise de l'autonomie réside dans la délégation.* ⁴⁸ ».

Toutefois, dans la phase de délégation, la prise de décision est décentralisée, et un besoin d'intégration apparaît. Ce besoin croît jusqu'à la crise du contrôle. La surmonter de cette crise est fait par la création de règles formelles et de procédures légales.

Pendant la phase de formalisation, l'organisation continue à croître et à se différencier en ajoutant des mécanismes de contrôle plus complexes...la tendance à contrôler par des moyens bureaucratiques mène inéluctablement à ce que Griener appelle la crise de la paperasserie⁴⁹. Si l'entreprise émerge de cette crise, elle passe à la phase de collaboration dans laquelle elle utilise le travail de l'équipe comme un système de fonctionnement ; en répartissant les tâches selon des découpages plus acceptables. Par ce fait, l'entreprise confronte une nouvelle crise : la crise du renouveau. « *Le symptôme principal de cette crise est illustré par le fait que les employés et les gestionnaires souffrent de surmenage et d'autres formes de fatigues psychologiques dues à la tension nerveuse associées aux attributions temporaires, à l'autorité duelle et à l'expérimentation continue.* ⁵⁰ ». Cette crise conduit l'entreprise, selon Griener, soit au déclin, soit à la création d'une nouvelle entreprise.

La théorie de cycle de vie a donné lieu à plusieurs critiques⁵¹ :

La première concerne la volonté de croissance. Comme le souligne P.A Julien et M. Marchesnay (1996), les dirigeants n'expriment pas toujours le désir de développer leurs activités. La seconde critique s'adresse aux types d'entreprise et au caractère de la croissance... (Lanoux, 2002). La troisième critique est avancée par A. Godener (1995) ; L'évolution présente est une tendance générale et il n'est pas rare de voir au sien de l'entreprise des organes évoluer à des rythmes différents. De plus il est assez difficile de prévoir les transformations et leur nécessité.

Si on réfère au deuxième courant qui refuse l'idée de naturalisation du phénomène de disparition, on peut classer les facteurs, selon son explication, en deux grandes catégories. Il s'agit des facteurs exogènes et des facteurs endogènes propres aux caractéristiques de l'entreprise ou de l'entrepreneur soit même.

⁴⁸ JO HATCH Mary, op.cit. P191.

⁴⁹ JO HATCH Mary, op.cit. P 191.

⁵⁰ JO HATCH Mary, op.cit. P192.

⁵¹ REYES Grégory, 2004, La moyenne entreprise est-elle spécifique ?, Actes du 7^{ème} congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, Montpellier, P 10, 11.

I-4-2 Causes internes de la dynamique de population d'entreprises :

Face à la multiplicité des causes internes de la dynamique de population d'entreprises relevées dans la littérature, nous nous proposons de les classer selon deux grands thèmes : les causes liées à l'entrepreneur « créateur d'entreprise » et aux caractéristiques de l'entreprise.

I-4-2-1 Causes internes liées à l'entrepreneur :

Les théories de la dynamique de l'entreprise ont étendu l'analyse de la décision de créer une entreprise à celle de la décision d'en développer ou d'en survie. D'après cette notion, la survie ou la disparition de l'entreprise est une décision de l'entrepreneur.

Les économistes classiques, tel que Cantillon (1755) et Say (1803), affirment déjà que la faillite est imputable à l'incapacité et à la négligence du dirigeant de l'entreprise. Cette explication est toujours présente chez des auteurs contemporains en gestion comme Altman (1983) : « *l'incompétence des dirigeants est la cause fondamentale des défaillances d'entreprises* ». Smith (1776), quant à lui, considère que la faillite est le fait d'agents économique irrationnels et du mauvais calcul des prix de revient⁵². La théorie néo-autrichienne de l'entrepreneur (Hayek et Kirzner) est considérée les réussites et les échecs comme le résultat de l'anticipation de l'entrepreneur : « *par définition, les entrepreneurs qui ont réussi sont ceux capables de réaliser les bonnes anticipations* »⁵³.

Bien que ces économistes soient d'accord que la survie ou la disparition est une décision de l'entrepreneur, ne le donnent pas un critère unique (capacité de diriger, compétence, bonne anticipation), cela s'impose une difficulté de séparer les entrepreneurs qui réussissent et ceux qui ne réussissent pas. Arnold C.Cooper, William .Dunkelberg et Carolyn Y. Woo (1988) ont mené une très importante étude longitudinale, portant sur une durée de trois ans et sur un échantillon de 2.994 entrepreneurs pour déterminer lesquels ont réussi, en prenant la notion de survie comme critère de réussite. Ils ressortent qu' « *il est possible d'identifier des différences systématiques entre les deux catégories d'entrepreneurs : il semble que les entrepreneurs associés à des firmes qui survivent n'étaient pas des femmes ou n'appartenaient pas à des minorités, mais étaient plutôt des personnes plus âgées et diplômées. Ils réunissaient plus de ressources, à la fois du capital venant de partenaires et du capital initial, suivaient plus souvent la voie de l'achat que celle du lancement et développaient des entreprises qui étaient au départ plus importantes en taille. Bien que l'expérience directoriale ne fût pas associée à une plus grande probabilité de survie, il n'en était pas de même pour l'expérience industrielle. Ceux qui survivaient se lançaient plus souvent dans une affaire liée à ce qu'ils faisaient auparavant* » (1988 :237)⁵⁴».

Il faut noter que le résultat de cette étude est insuffisant pour expliquer la dynamique de l'entreprise parce que l'étude des phénomènes humains est, en générale, très complexe.

I-4-2-2 Causes internes liées aux caractéristiques de l'entreprise :

⁵² PORROLI C., la multidimensionnalité de la mort des organisations, Centre de recherche DMSP, Cahier n°274, Juillet 1999. P7.

⁵³ MARCO L., RAINELLI M., Les disparition de firmes industrielles en France : un modèle économétrique, Revue d'économie industrielle, N°36, 1986, P6.

⁵⁴ HERNANDZ Emile-Michel, L'entrepreneuriat : Approche théorique, op.cit, P77.

Nous avons inclus dans les caractéristiques de l'entreprise les variables usuelles des études théoriques et empiriques consacrées à la dynamique de l'entreprise : taille, âge, secteur.

a) Taille :

Dès 1931 GIBRAT formule la proposition selon laquelle le « *taux de croissance d'une entreprise ou d'un établissement est une variable aléatoire indépendante de la taille et des croissances réalisées dans le passé.*⁵⁵ ». La loi de GIBRAT a ouvert le champ aux études empiriques afin de tester la relation entre la taille et la dynamique des entreprises. D'une façon générale, ces études menées par les auteurs en domaines concluent qu'il y a un lien négatif entre la taille de l'entreprise et sa croissance : « *le taux de croissance des établissements qui ne cessent pas leur activité pendant une période donnée est une fonction décroissante de la taille atteintes en début de période (cf. Mansfield (1962), Chester (1979), Kumar (1985), Evans (1987a et b), Dunne, Roberts et Samuelson (1988 et 1989b) ainsi que la plupart des articles passés en revue par Carroll (1983). Evans (1987a et b) complète ce premier constat en analysant simultanément l'effet de la taille et de l'ancienneté. Il observe que le taux de croissance diminue avec la taille, même quand on maintient l'ancienneté constante et qu'il diminue avec l'ancienneté, même quand contrôle l'effet de la taille*⁵⁶».

En ce qui concerne la relation entre la taille et la disparition des entreprises « *Hannan et Freeman (1977) affirment que les taux de mortalité diminuent quand la taille des organisations augmente. Les grandes organisations peuvent s'en-criser- sortir en réduisant leurs activités à travers de longues périodes de déclin avant qu'elles ne soient contraintes à la banqueroute. Les petites organisations, quant à elles, peuvent difficilement réduire leur activité et échouent rapidement une fois que les richesses déclinent*⁵⁷ ».

b) Age :

D'après les études économiques sur la démographie des entreprises, le taux de croissance de l'entreprise, ainsi que la variabilité de ce taux, et le taux de mortalité sont d'autant plus faibles en moyenne que l'âge des entreprises est grand⁵⁸. Par constat, les nouvelles entreprises - trois à cinq ans de création- sont plus susceptibles aux risques de disparition que les anciennes : « *le passage de la zone de danger important de disparition se situe lors des trois à cinq premières années d'existence : au-delà de cette période la probabilité de disparition décroît*⁵⁹»

Globalement, dans les modèles de démographie des entreprises entrantes, la jeune entreprise a les caractéristiques suivantes⁶⁰ :

⁵⁵ Hubert J., André T., Etude empirique-Vie et mort des entreprises : Réflexions sur les dynamique de renouvellement des tissus économiques, Revue d'économie industrielle, N°69, 1994, P78.

⁵⁶ Ibid., P79.

⁵⁷ PORROLI C., op.cit, P8.

⁵⁸ ALLA Jean, dans son étude « âge et évolution de l'entreprise » menée sur 40 PME, est conclu, que la cessation d'activité menace beaucoup plus les jeunes et les très jeunes entreprises que les vieilles.

⁵⁹ MARCO L., RAINELI M., La démographie des firmes, op.cit, P 399.

⁶⁰ DURAND Rodolphe, OBADIA Jacques, Analyse de la survie des firmes : le cas des imprimeurs offset à Paris de 1950 à 1985, Revue d'économie industrielle. Vol. 84. 2^e trimestre, 1998, P 46.

1) elle possède moins d'informations pour prévoir l'évolution de l'environnement économique : les espérances de gains estimées par l'entrepreneur sont simplifiées du fait de l'insuffisance d'informations disponibles ;

2) elle n'atteint pas d'emblée la taille minimale viable sur le marché (production insuffisante, structure de coût défavorable) ;

3) la jeune firme a une espérance de vie inférieure à la moyenne du secteur ;

4) toutefois, si elle résiste, elle se développe plus rapidement que la moyenne des entreprises.

c) Secteur :

La particularité du secteur d'activité joue un rôle important dans l'explication de la démographie de population d'entreprise. Cette observation peut correspondre à des différences entre les caractéristiques intrinsèques de chaque secteur telles que : la technologie de production, rendements d'échelle, rentabilité, concurrence...etc. La plupart des études empiriques de démographie d'entreprises ont confirmé ce constat⁶¹.

Rodolphe Durand et Jacques Obadia (1998) ont récemment mis, dans leur étude de secteur d'imprimeurs, le rôle joué par les variables sectorielles dans l'explication de la survie des entreprises : « *des variables propres à la population étudiée paraissent jouer un rôle important, mais parfois négligé, dans l'explication de la probabilité de survie des entreprises de cette population.*⁶² ». En outre, l'étude de Davis et Haltiwanger (1991) a conclu que « *le taux de création et de suppression sont simultanément élevés ou simultanément faibles dans les mêmes secteurs d'activité, avec une corrélation de 0,76 entre les répartitions sectorielles des deux indicateurs.*⁶³ ».

d) Innovation:

La littérature économique a souvent considéré les nouvelles créations d'entreprises comme des unités plus innovatrices, s'adapte mieux aux exigences du marché et répondant aux nouveaux besoins des clients. Elles remplacent dans la plupart des cas des entreprises moins performantes qui n'arrivent pas à suivre les changements des marchés. Ce phénomène de disparition des entreprises et l'entrée sur le marché de nouvelles entreprises, l'économiste Joseph SCUMPETER le qualifie de " création destructrice"⁶⁴. Il explique ce mouvement par l'innovation, c'est la clé de réussite de toute entreprise et le responsable de sa continuité, aussi, son développement et sa survie résultent de son aptitude à s'adapter perpétuellement aux changements des conditions de marché, d'anticiper les nouveaux besoins de ses clients et de conquérir de nouveaux marchés.

I-4-3 Causes externes:

La recherche des causes externes de la dynamique de population d'entreprises permet de comprendre comment l'environnement peut jouer un rôle crucial sur l'évolution de l'entreprise. A ce titre on distingue deux facteurs : la densité de population d'entreprises et la politique économique adoptée par l'Etat.

I-4-3-1 Densité de population d'entreprises :

⁶¹ Il faut noter que certaines études empiriques, parfois, prennent un seul variable sectoriel pour expliquer ses effets sur la démographie d'entreprises : effet de concurrence sectorielle (Guélimo Hountondji, 1988 ; L. Marco, M. Rainelli, 1986) effet de technologie (Baldwin et Gorecki, 1990 ; Baldwin, 1994)

⁶²DURAND Rodolphe, OBADIA Jacques, op.cit, P 62.

⁶³ - Hubert J., André T., op.cit., P 77.

⁶⁴ Selon un rapport de Direction des Etudes et des Prévisions Financières de la Royaume du Maroc « Analyse de la démographie des entreprises: Maroc », Juin 2008.

L'écologie de population d'entreprise a été l'un des premiers courants de recherche à s'intéresser à la dynamique d'entreprise et a largement contribué à définir les variables explicatives de ce phénomène. A cet égard, Hanan et Freeman (1988) ont établi une relation approximativement linéaire – sous forme U- entre le taux de mortalité et la densité de population d'entreprise⁶⁵. Selon leur théorie, la population est contenue peu d'entreprises, au moment de sa naissance, et sa légitimité est faible⁶⁶.

Les organisations trouvaient des difficultés pour attirer les ressources nécessaires et donc leurs taux de mortalité sont élevés. Quand le nombre d'entreprises augmente, leur légitimité s'accroît. Aussi, l'accès aux ressources est meilleur et leurs taux de mortalité diminuent. Cette disposition se poursuit jusqu'à ce que la population atteigne une taille critique⁶⁷. Avec l'accroissement de la densité de population, les taux de mortalité augmentent car il est plus difficile de survivre dans un milieu concurrentiel.

Il est bien évident que la théorie de l'écologie se fonde sur deux éléments essentiels pour expliquer la relation entre la densité et la dynamique de population d'entreprise, sont la légitimité et la concurrence. Or, le résultat de recherches de certains auteurs (Baum et Singh, 1994; Astley, 1985; Barnett et Carroll, 1987; Fombrun, 1986; Swaminathan et Solt 1989), est montré le rôle limité de légitimité et de concurrence. Les auteurs, sous l'hypothèse de différenciation entre les entreprises, distinguent deux situations:

- Situation de concurrence: si la population est composée par un seul type d'entreprises (même secteur).
- Situation de coopération: si la population est composée par différents types d'entreprises.

Pour Baum et Singh, les modèles de compétition et de coopération intra-population dépendent de besoins en ressources similaires des membres de la population et des différences fonctionnelles complémentaires de ces derniers: plus les ressources demandées sont similaires et plus le potentiel de compétition est grand; plus les rôles fonctionnels sont complémentaires et plus le potentiel de coopération est grand⁶⁸.

I-4-3-2 Politique économique:

L'action des pouvoirs publics est l'un des éléments de l'environnement de l'entreprise, elle a, sans doute, un rôle primordial dans les variations du taux de survie et de disparition d'entreprises. Généralement les pays adoptent une politique économique privilégiant la création des nouvelles entreprises et empêchant la disparition, en vue de développer l'activité économique.

En effet, l'efficacité des instruments de politique économique - politique budgétaire et politique monétaire - est différente d'un pays à l'autre, pour cette raison les taux de survie et de disparition dans le monde sont différents.

I-4-4 Formes de disparition d'entreprises :

Habituellement, on peut distinguer quatre types de disparition d'entreprises : la liquidation, la cessation volontaire, la fusion et l'absorption.

⁶⁵ Singh, Jitendra V. et Charles J. Lumsden, 1990, THEORY AND RESEARCH IN ORGANIZATIONAL ECOLOGY, Annual Reviews of Sociology., P 164.

⁶⁶ La légitimité s'explique à partir de ce courant comme les ressources de développement telle que la technologie.

⁶⁷ La taille critique de population d'entreprises ne se limite pas par un nombre définit, mais quand la concurrence se développe, on aboutit au nombre critique.

⁶⁸ PORROLI C., op.cit, P 5,6.

I-4-4-1 Liquidation :

La liquidation est destinée à mettre fin à l'activité de l'entreprise ou à réaliser le patrimoine du débiteur par une cession globale ou séparée de ses droits et ses biens. Elle s'ouvre par une demande de débiteurs de l'entreprise à cause de non-paiement de leurs dettes.

I-4-4-2 Cessation volontaire :

Au contraire à la procédure de liquidation, l'entrepreneur – ou l'assemblée générale – celui qui demande la cessation de son activité. THOLLON P. V. décrit ce type d'entreprises comme suite : *« peu capitalistiques, les sociétés ayant volontairement cessé leurs activités connaissent également des problèmes de rentabilisation de l'ensemble des capitaux avancés, principalement sans doute en raison de difficultés d'écoulement des produits »*⁶⁹.

I-4-4-3 Fusion :

La fusion est une opération de regroupement de deux ou plusieurs entreprises pour créer une seule unité. L'objectif centrale de fusion est la réalisation de croissance externe des entreprises fusionnées, et par d'autre côté, *« est une réponse des entreprises au changement de l'environnement économique tout en contribuant à modifier ce dernier »*⁷⁰.

I-4-4-4 Absorption :

L'absorption d'une entreprise par une autre est considérée comme un acte d'achat, l'entreprise absorbante cherche à sortir d'une situation de difficulté par le ventre de ses actifs *« dans le cas des acquisitions, les actifs de l'entreprise cible sont alors détenus indirectement par l'acheteur à travers la détention d'actions qui définissent son droit de propriété sur la cible »*⁷¹.

La démographie des entreprises est une science récente, consacrée à l'étude de variation de population d'entreprises dans une période donnée, elle se base dans son analyse sur les techniques de démographie en utilisant certains indicateurs (taux de création, taux de disparition, taux de survie), chacun d'entre eux présente une signification d'un phénomène spécifique.

Au plan théorique, l'augmentation de nombre de population d'entreprise se manifeste avec la création des entreprises (nouvelle, reprise, réactivation). A ce titre, deux approches expliquent les déterminants de création : économique et multidimensionnel. L'approche économique analyse le phénomène de création à l'aide des variables économiques tels que le revenu (théorie de Knight), l'équilibre du marché (Hayek et Kirzner) et la théorie de J. Bain (Barrière à l'entrée) qui explique les difficultés qui peuvent confrontés le créateur de nouvelle entreprise. Par contre, le modèle de Shapero et Sokol, la théorie du comportement planifié et le modèle de KREUGER et Carsrud explique le phénomène de création d'une entreprise par plusieurs facteurs économiques, sociaux, psychologiques et culturels.

D'un autre, la disparition d'entreprises est considérée par certains comme étant similaire à celle des êtres humains ; les entreprises passent dans leur vie par des étapes déterminées ou un cycle de vie qui commence par la naissance et se termine par la disparition (Marchal A. Greiner L.). Cependant, d'autres estiment que la survie ou la disparition résulte de

⁶⁹ VINCENT Thollon-Pommerol, Quatre mécanismes de disparition des entreprises, Revue d'Économie et Statistique, vol. 95, 1977, P 28.

⁷⁰ Mucchielli J-L, Kohler P., Déterminants et conséquences des fusions-acquisitions, Revue française de gestion, N° 131, P 6.

⁷¹ MEIER Olivier, SCHIER Guillaume, 2006, FUSIONS ACQUISITIONS : stratégie. Finance. Management, DUNOD, Paris, P8.

plusieurs variables internes (entrepreneur, âge, taille, secteur d'activité, innovation) et externes (densité de population, politique économique).

Enfin, si on voit que la démographie des entreprises est facile dans son contenu, son application pour donner des illustrations est très complexe, il demande la présence d'un système d'information fiable et modern.

A ce raisons, en plus d'autre est ce qui caractérise l'économie algérienne (marché informel, absence de l'information économique), nous allons nous limiter notre étude sur un seul type d'entreprise, est les PME. Ce qui fait l'objet d'étude dans le deuxième chapitre.

Chapitre II

Les PME en Algérie

Introduction

Il est indéniable que les PME jouent un rôle fondamental dans le processus de développement économique et social d'un pays. Grâce à leur grande flexibilité et adaptabilité face au changement et de leur implication dynamique dans le domaine d'emploi, les PME génèrent, d'une part un volume important d'investissements, de production et d'emploi, et d'autre part, elles ont une grande capacité de création de la richesse et d'innovation.

L'intérêt pour les PME, explique Torres, s'est traduit parallèlement par un développement des travaux de recherche en la matière. La plupart des travaux concernant la PME reposent sur l'idée que celle-ci est spécifique et n'est pas considérée comme une forme miniature de la grande entreprise. Par conséquent, elle constitue un objet de recherche.

L'objet de ce chapitre est de déterminer en premier lieu les spécificités de la petite et moyenne entreprise. Pour réussir cet exercice. Nous essayons de répondre à deux questions. Comment peut-on définir les PME et quelles sont leurs particularités ? Puis nous intéresserons en second lieu au cadre institutionnel dans lequel évoluent les PME en Algérie : Les lois, les procédures, les mesures d'accompagnements et les organisations de soutiens.

II-1 Eléments de définition de la PME :

Le sigle PME est aujourd'hui d'usage courant pour désigner la réalité des « petites et moyennes entreprises ». Souvent on les oppose aux grandes entreprises. En fait, que représentent les PME ? Le terme PME recouvre des perceptions différentes. Le phénomène mérite d'être mieux décrit et mieux compris.

II-1-1 Définition de PME

La définition d'une PME est certainement l'un des problèmes les plus complexes à aborder⁷². L'origine de ce problème réside inévitablement dans la pluralité des spécificités qui dominent le monde de la PME.

Aujourd'hui on note que beaucoup d'auteurs s'accordent à reconnaître la contingence malgré la diversité du concept. En effet, « *la PME est un concept flou dont les définitions varient*, P. A. Julien, B. Morel, 1986 »⁷³. Selon P. A. Julien, la difficulté d'une définition est l'une des raisons qui expliqueraient les retards dans les recherches consacrées aux PME et la difficulté de produire des théories et des concepts adéquats différents de ceux appliqués à la grande entreprise.

D'une façon générale, les diverses définitions de la PME peuvent se subdiviser en deux approches différentes selon les critères de référence utilisés : « d'une part, les définitions utilisant des critères qualificatifs également dénommés « critères théoriques, sociologiques, ou analytiques » et d'autre part, celles utilisant des critères quantitatifs, appelés « descriptifs »⁷⁴ ».

II-1-1-1 Approche qualificatif :

Il se base essentiellement sur la réalité socio-économique de l'entreprise et met l'action, à des degrés divers, sur les critères distinctifs et les caractéristiques de l'entreprise de petite taille. Les critères qualificatifs concernent en premier temps, l'indépendance de l'entreprise ainsi que la personnalisation de la gestion, et en second, le nombre de produit commercialisés par l'entreprise.

L'indépendance de la PME implique, d'une part, que les entreprises de petite taille qui appartiennent à un groupe plus important (filiale d'une société mère), ne puissent pas être considérées comme une PME, et d'autre part, que le financement de l'entreprise soit entièrement interne et ne provient pas des capitaux de propriétaire ou de ses proches.

Le commissariat général du plan (1989-1992) généralise en écrivant : « *la PME est un lieu privilège de responsabilité économique et sociale.* »⁷⁵. A-P Julien et M Marchesnay, s'intéressent exclusivement à la petite entreprise, donnent une définition assez proche : « *elle est avant tout une entreprise juridiquement sinon financièrement indépendante, opérant dans les secteurs primaires, manufacturiers ou des services, et dont les fonctions de responsabilité incombent le plus souvent à une seule personne, sinon à deux ou trois, en générale seules propriétaires du capitale.* »⁷⁶ »

La nature de la gestion est également un critère de différenciation utile, quelques moyennes entreprises et la plupart des grandes entreprises sont gérées d'une façon professionnelle. Par contre, c'est la gestion personnelle ou directe qui caractérise

⁷² Duchéneaut B., 1995, « Enquête sur les pme françaises : identité, contextes, chiffres », MAXIMA, Paris, P 30.

⁷³ WTTTERWULGHE Rebert, 1998, La P.M.E : une entreprise humaine, De Boeck, Paris, P 13.

⁷⁴Ibid, P 14.

⁷⁵ GERARD A., DOKOU K. , BAUDOUX M., ROGE M., 2000, L'accompagnement managérial et industriel de la PME, L'Hermattan, P 21.

⁷⁶ Julien P-A., Marchesnay M. La petite entreprise, P 56.

généralement le fonctionnement de la PME typique⁷⁷. La personnalisation de la gestion concerne l'aspect humain lié à l'entreprise : le chef d'entreprise toujours réel est impliqué dans tous les domaines de la gestion.

Certains auteurs, comme HOLLANDER, insistent sur ce point : une entreprise peut être considérée comme PME lorsque le ou les entrepreneur(s) sont eux-mêmes en mesure de diriger la firme, de prendre des décisions essentielles, et de cueillir les fruits de leur gestion ou supporter les pertes générées par leur prise de risque et de leur gestion. Elle est en outre, largement autofinancée⁷⁸. C'est cette optique que privilège aussi la confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G. PME) en France lorsqu'elle définit la PME comme : « *l'entreprise dans laquelle le chef d'entreprise assume personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales de l'entreprise, quelle que soit la forme juridique de celle-ci.* »⁷⁹.

Au delà de l'indépendance de l'entreprise et la personnalisation de la gestion, l'influence sur le marché est un critère retenu aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. La part du marché de PME est restreinte parce qu'elle doit faire face à un monde fort concurrentiel et il lui est difficile d'influencer le marché de façon significative.

Aussi, le rapport Bolton⁸⁰ stipule que la définition des PME repose sur trois critères :

- 1) le fait que l'entreprise soit dirigée par ses propriétaires d'une manière personnalisée ;
- 2) une part de marché relativement restreinte ;
- 3) l'Indépendance de la société.

Donc, il est exclue du champ des PME, toute entreprise occupant une position de quasi-monopole sur des niches, du fait de son activité hautement spécialisée et peu concurrentielle (PASCALLE Faber, 1999). C'est ainsi que la section 3 du « Small Business Act » de 1993 précise qu' « *une petite entreprise est possédée et dirigée de manière indépendante et n'est pas dominante dans son secteur d'activité*⁸¹ ».

II-1-1-2 Approche quantitatif :

Les Concepteurs de politiques économiques, chercheurs, administrateurs de programmes d'aide et dirigeants d'entreprises ne peuvent se satisfaire de critères qualitatifs pour identifier ce groupe particulier d'entreprises qu'on appelle communément les petites et moyennes entreprises⁸².

Les critères qualitatifs sont néanmoins peu opérationnels lorsqu'il s'agit de réaliser une étude empirique de la PME ou de lui appliquer des dispositions législatives spécifiques notamment dans le cadre d'une politique industrielle ou fiscale⁸³. En effet, la difficulté d'accès aux données est la principale limite à l'utilisation de ces critères. On doit également avoir recours à des critères quantitatifs pour distinguer ce type d'entreprises des grandes entreprises.

⁷⁷ D'Amboise Gérald, 1989, La PME canadienne, Institut de recherche politique, Canada, P 14.

⁷⁸ WITTERWULGHE Rebert, op.cit., P 20.

⁷⁹ Ibid., P 20.

⁸⁰ Le rapport Bolton est le résultat d'une première étude d'envergure fut entrepris afin de conceptualiser la petite entreprise. Ces les autorités britanniques qui ont chargé une commission, placée sous la présidence de J-E. Bolton, pour analyser la problématique des PME.

⁸¹ Duchéneaut B., op.cit, P 34.

⁸² D'AMBOISE Gerarld, op.cit., P 15.

⁸³ WITTERWULGHE Rebert, op.cit., P 23.

Les critères quantitatifs sont en réalité des mesures de taille. Ces mesures sont suggérées parce qu'elles reposent sur des données existantes auxquelles on peut éventuellement avoir accès. Ainsi, cette approche s'appuie sur l'idée selon laquelle la taille exerce des changements (effet-taille) sur l'entreprise, ce que Torrès pose comme problématique au début d'étude de secteur de PME : « *avant de considérer les PME comme des organisations particulières, il a bien fallu montrer que la taille n'était pas un facteur neutre sur le plan organisationnel. Ainsi, selon Brooksbank (1991), avant de définir le concept de « petite entreprise » il convient de répondre à deux questions préalables : qu'est ce que la taille et comment mesure-t-on la taille ? Où se situe la frontière critique entre les grandes et les petites entreprises ?* » .

Les recherches sur les rapports successifs entre la taille des entreprises, leurs structure, et leurs performances, que nous regroupons sous le vocable de « recherche sur l'effet taille », sont nombreuses en science de gestion (Torres 1998, Marchesnay 1979, 1982, 1993, Julien 1997) et en économie industrielle (Aréna et Alii 1991, Morvan 1985). Toutefois les avis sont partagés quant à la réalité de ces « lois »⁸⁴même si le critère de taille est celui qui fut à la base de nombreuses études empiriques consacrées à la PME. Le critère de taille aboutit à fixer de manière quelque peu abstraite la frontière entre les petites, les moyennes et les grandes entreprises pour sélectionner un échantillon⁸⁵.

C'est depuis plusieurs années qu'un débat s'est engagé concernant le statut scientifique de la PME, débat partagé entre deux courants distincts: ceux qui considèrent que la taille constitue une variable déterminante de la structure et de comportement de l'entreprise, et ceux qui relativisent son poids et son impact.

Bien sur, la conclusion est d'importance, puisque pour le premier, les PME sont considérées comme des entreprises à part, c'est le paradigme de la spécificité, pour le second la PME en tant qu'organisation ne constitue qu'une étape transitoire d'une dynamique de croissance non linéaire, discontinue qui peut être traversée par des crises ; c'est le paradigme de la métamorphose (Streback 65, Greiner 72, Mintzberg 82) ou de la dénaturation (Torres 98).⁸⁶

En d'autres termes, ils accèdent l'idée selon laquelle la taille exerce des changements (effet taille) et que ces changements sont des différences de nature (métamorphoses), l'ensemble de ces travaux conduit logiquement à faire de la taille un critère pertinent de découpage. Si on accepte l'idée de définition de PME selon les critères quantitatifs, les seuils de spécificités sont contingents et varient fréquemment d'un pays ou d'un organisme à l'autre.

En règle générale, l'effectif d'employé et le chiffre d'affaires sont les principaux critères quantitatifs et le plus courant est l'effectif, mais « *on remarque l'unanimité faite au critère – effectif- quantitatif. Ce consensus tient à la facilité d'utilisation de ce critère, même s'il pose des problèmes liés à la définition du nombre d'employés (permanents, à temps partiel, saisonniers...).* Il présente des avantages notamment par rapport au chiffre d'affaires, puisqu'il n'est pas sujet aux variations monétaires, il est plus apte à expliquer les variations structurelles et enfin, de nombreuses dispositions législatives et réglementaires y font référence (LE Vigoureux 1995, Duchéneaut 1995)⁸⁷ ». Comme on l'a

⁸⁴ Ait Habouche A., 2003, La question de l'investissement privé en Algérie : Un essai d'analyse des déterminants des PME à investir, Thèse de doctorat, université d'Oran, P 119.

⁸⁵ WTTTERWULGHE Rebert, op.cit., P 24.

⁸⁶ Ait Habouche A., op.cit., P 120.

déjà mentionné il n'y a pas un seuil critique, mais par constat, on retient 200 ou 250 et même 500 employés selon les références statistiques.

En outre, on observe de grande disparité entre les entreprises selon leur degré d'intensité d'utilisation des facteurs de production capital et travail, ceci nous conduit à ajouter au critère des effectifs celui des actifs, lequel soulève aussitôt le problème de leur évaluation. Pour éviter ce problème, on introduit le critère du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée ou celui des ventes. Mais, là encore se pose le problème de la volatilité de ces mesures selon les branches d'activité⁸⁸.

⁸⁷ Grégory Reyes, 2004, La moyenne entreprise est-elle spécifique ? , Acte du 7^{ème} Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, Montpellier, P 4.

⁸⁸ Ferrier O., 2002, Les très petites entreprises, De Boeck, 1^{ère} édition, Bruxelles, Belgique, P 25.

II-1-2 Les PME(s) ; cadre d'analyse : quels arguments ?

les études centrées sur les PME(s) comme cadre ou champ d'analyse, se sont substituées des analyses considérant celles-ci comme objet scientifique dont il s'agit de comprendre et d'expliquer la spécificité liée à sa taille et son dynamisme (Torres ; 98), la complexité de ses pratiques (Debray, Leyronas 98), ses stratégies (Marchesnay 82, Puthod 98), la nature de sa contrôlabilité (Guilhon 98) et ses déterminants organisationnels (Bayad, Paradas 98)⁸⁹. Torrès, légitime l'intérêt pour un champ de recherche centré sur la PME, en exposant trois justifications : méthodologique, théorique et empirique⁹⁰.

II-1-2-1 La justification méthodologique :

Par sa faible dimension, la PME est souvent présentée comme une unité productive dont les phénomènes sont plus facilement identifiables et plus lisibles. Selon Marchesnay, la recherche en PME permet de faire apparaître concrètement, visiblement aux yeux de l'observateur, ce qui est caché, difficile à saisir et à interpréter dans les organisations de grande dimension.

Par conséquent, la PME est intéressante pour le chercheur car son champ est source d'une fructueuse analyse des changements structurels de ses marchés et de ses comportements (Sarnin 90)⁹¹.

La petite et moyenne ne peut plus être considéré comme un simple modèle réduit, voire infantile, d'un archétype d'entreprise : Tout comme le groupe industrielle, elle constitue un être qui a sa propre réalité, sa propre existence. La petite entreprise constitue, une invention des hommes destinée à s'adapter à la complexité d'un environnement largement subi, sans qu'on puisse réduire celle-ci, sauf à l'instinctuel, comme le firent les corporations, et comme le toute encore l'artisanat (Julien, 1987).

II-1-2-2 la justification théorique :

L'analyse économique traditionnelle a considéré pendant longtemps que la recherche d'une grande taille était un gage de compétitivité pour l'entreprise. Ceci a conduit de nombreux chercheurs à expliciter les avantages de la grande taille autour de trois concepts : les économies d'échelle, les économies de champ, et les économies d'apprentissage. Or, selon Marchesnay, tous ces arguments peuvent être retournés. La justification théorique de la PME repose alors sur les trois arguments inverses : les déséconomies d'échelle, les déséconomies de champ et les déséconomies d'expérience.

a) les déséconomies d'échelle :

Dans de nombreux domaines, le coût moyen de production tend à diminuer au fur et à mesure que la quantité de production augmente. Ce phénomène classique appelé par les économistes, le principe des économies d'échelle constitue une justification théorique de l'accroissement de la taille. Plus la taille de l'entreprise est grande, plus le coût moyen de sa production est faible.

Torrès explique que ce phénomène d'abaissement des coûts de production n'est toutefois pas sans limite. Passé un certain seuil dimensionnel, la baisse du coût se ralentit puis disparaît. Au-delà, le phénomène inverse se produit. L'accroissement de la taille s'accompagne d'une hausse des coûts. L'entreprise entre alors dans la phase des

⁸⁹ AIT HABOUCHE Abdelmadjid, op.cit., P 117.

⁹⁰ BOUZEROUATA Ilhem, Les PME comme de développement des exportations hors hydrocarbures : limites et perspectives, mémoire de Magistère, université d'Oran, 2009. P 21.

⁹¹ AIT HABOUCHE Abdelmadjid, op.cit., P118.

déséconomies d'échelle. La taille devient un facteur de rigidité. L'organisation se bureaucratise, pouvant faire perdre à l'entreprise tous les avantages accumulés jusqu'alors. Les problèmes de gestion et d'organisation alourdissent les coûts.

b) les déséconomies de champ :

La légitimité de la grande taille repose sur les économies de champ, c'est-à-dire les avantages liés à la diversification tels que : l'accroissement de la notoriété, diminution du risque de disparition. Mais cet argument peut être retourné en considérant que la spécialisation peut être un atout pour l'entreprise. L'entreprise spécialisée connaît mieux son métier et peut ainsi focaliser toute son énergie pour améliorer son activité. Par contre, la diversification à outrance peut conduire l'entreprise à se disperser et à s'engager dans des métiers qu'elle ne maîtrise plus.

c) les déséconomies d'expérience :

Les économies d'expérience constituent la troisième légitimation de la grande taille des entreprises. La théorie de l'effet d'expérience stipule que le coût de production d'un produit décroît de façon constante à chaque doublement de la production cumulée (Torrès O.). D'ailleurs, cette expérience n'est un atout que si les conditions dans lesquelles cette expérience s'est forgée restent toujours valables dans un contexte stable. Si dans un contexte évolué (secteur innovant), l'expérience peut s'avérer un facteur puissant de résistance au changement (les acteurs refusent de changer de méthodes de travail). L'organisation du travail doit s'appuyer sur un fonctionnement décentralisé. On trouve là des caractéristiques de la PME dont le comportement est davantage fondé sur l'adaptation à des contextes en évolution.

II-1-2-3 La justification empirique :

Les petites et moyennes entreprises (PME) forment l'armature de toutes les économies et sont une source essentielle de croissance économique, de dynamisme et de flexibilité aussi bien dans les pays industrialisés avancés que dans les économies émergentes et en développement. Elles constituent la forme dominante d'organisation de l'entreprise, et représentent entre 95 % et 99 % dans la population des entreprises selon une étude de l'OCDE⁹² en 2007. Grâce à leurs caractéristiques (dynamisme d'emploi, d'innovation, d'exportation,..), les PME constituent un enjeu économique et social de taille au point d'en faire un instrument de politique économique de choix.

Les recherches et les travaux antérieurs ont bien montré l'importance de la petite taille, et sa contribution à la création de l'emploi et de la richesse (Marchesnay. M, 1987 ; Julien. P- A, 1987 ; A. Joyal, 1997)⁹³. Les raisons en sont pour l'essentiel, la souplesse de leur gestion, la rapidité de leur réaction et leur capacité d'adaptation aux exigences d'un environnement de plus en plus pressant.

II-1-3 Caractéristiques de PME :

Les PME sont très diverses, et travaillent dans tous les secteurs d'activité. Mais au total, elles ont tout de même des points communs⁹⁴. La petite et moyenne entreprise est une organisation particulière qui a ses caractéristiques propres, cette particularité qui s'assimile

⁹² Organisation de Coopération et de Développement Economique : fondé en 1960 et regroupe des 34 pays développés.

⁹³ ZIAR Nabil, 2002, Le Développement de la Petite et Moyenne entreprise en l'Algérie, Acte du 1^{ère} séminaire national Rôle de PME dans le développement, université de AMMAR Tlidji, LAGOUAT, P1.

⁹⁴ Marchesnay. M et Fourcade. C (sd), 1997, Gestion de la PME/PMI, NATHAN, P 5.

à sa taille spécifique dont il s'agit de définir les critères⁹⁵. Bien entendu, ces caractéristiques sont d'autant plus accentuées que l'entreprise est de petite taille⁹⁶.

On peut retenir les caractéristiques suivantes :

II-1-3-1 Le rôle de propriétaire-dirigeant :

C'est une caractéristique de la PME : le propriétaire de l'entreprise, qui a engagé ses propres capitaux ou ceux de sa famille et de son entourage, est en même temps dirigeant de l'affaire⁹⁷. En rapport direct avec chaque membre de son personnel, il apparaît très souvent comme l'acteur central et incontournable pour toutes les décisions relatives à l'organisation ou à la gestion de l'entreprise⁹⁸. En d'autre terme, la personnalisation de la gestion ou la centralisation de la plupart des décisions chez un seul individu, le « patron ». Par contre aux grandes entreprises qui disposent d'une organisation fonctionnelle garante de la spécialisation, les PME privilégient la polyvalence. Cette polyvalence s'explique, selon Torrès, par les contacts permanents que le dirigeant multiplie à cause des problèmes de nature diverses qui se posent à son organisation.

⁹⁵ AIT HABOUCHE Abdelmadjid, op.cit., P119.

⁹⁶ Marchesnay. M et Fourcade. C (sd), op.cit, P 16.

⁹⁷ Ibid, P 16.

⁹⁸ GERARD A., DOKOU K. , BAUDOUX M., ROGE M., 2000, L'accompagnement managérial et industriel de la PME, L'hermattan, P24.

II-1-3-2 Flexibilité avec une faible structuration de l'organisation :

La PME se distingue par une spécialisation insuffisante du personnel qui s'explique par un manque de capacité spécifique⁹⁹. Par contraste, dans les grandes entreprises, les principes de management privilégient la différenciation des tâches, la spécialisation des salariés et les collaborations dans des fonctions précises, organisées en services. Mais plus l'entreprise est de petite taille (PME), plus les tâches à effectuer sont imbriquées, interactives, et plus il est demandé aux individus une certaine polyvalence, ou, s'ils sont experts dans un domaine, d'être capable de coopérer avec les autres membres de l'organisation : c'est ce que l'on appelle la « spécialisation flexible »¹⁰⁰.

Cette faible spécialisation, si elle peut être un handicap par rapport aux hautes qualifications des cadres des grandes entreprises, constitue dans une période de changement accéléré un avantage permettant plus de souplesse. Ce qui leur donne une forte capacité d'adaptation aux fluctuations de l'environnement¹⁰¹.

II-1-3-3 Rapidité dans le processus de décision :

Ce que Olivier Chaillot (1995) appelle « une stratégie de fait » et rappelé dans l'ouvrage coordonné par Pierre-André Julien (1997) est la solution la plus couramment rencontrée en PME¹⁰². Le processus de décision fonctionnent le plus souvent selon ce schéma « intuition – décision – action ». Ce qui fait que la stratégie est avant tout implicite et très souple face au problème de l'incertitude¹⁰³. Alors que la grande entreprise doit élaborer des stratégies relativement précises, les actions projetées afin que toute l'organisation puisse s'y référer, la PME échappe à la règle de la planification. La prévision des changements stratégiques est rare.

II-1-3-4 Systèmes d'information et de coordonnées simplifiés :

Les systèmes d'information internes des PME sont généralement simples et faiblement structurés. Les dirigeants de PME préfèrent les médias les plus informels fondés sur la communication orale. Les petites organisations fonctionnent donc par dialogue ou par contact direct. Les structures plus importantes doivent mettre sur pied des mécanismes écrits permettant le transfert de l'information tout en minimisant les rumeurs et favorisant le contrôle de l'information¹⁰⁴. La simplicité du système d'information du à la forte proximité physique entre le dirigeant et les principaux acteurs de l'univers de la PME tels que : les employés, les clients, les fournisseurs, les banques, les collectivités locales...etc.

⁹⁹ BOUZADI-DAOUD S, Développement des petites et moyennes entreprises et leur intégration aux échanges extérieurs : cas de l'Algérie, Thèse de doctorat, université d'Oran, 2008, P 134.

¹⁰⁰ Marchesnay. M et Fourcade. C (sd), op.cit, P 17.

¹⁰¹ BOUZEROUATA Ilhem, op.cit. P 19.

¹⁰² GERARD A., DOKOU K. , BAUDOUX M., ROGE M, op.cit. P 26.

¹⁰³ BERRACHED Mohamed Seghir, op.cit. P 31.

¹⁰⁴ GERARD A., DOKOU K., BAUDOUX M., ROGE M., op.cit., P 28,29.

II-1-3-5 Capital de proximité avec un faible niveau d'investissement:

La nature du capital dans les PME prend une forme très particulière. De façon imagée, les capitaux proviennent principalement des fonds personnels du dirigeant-proprétaire et des fonds de membres de sa famille ou ses proches. En d'autres termes, le capital de la PME est un capital relationnel d'un dirigeant, le plus souvent un capital d'origine familial. Les PME ne financent que très rarement leurs activités par les ressources externes (crédits bancaires, marchés des capitaux...) et la faiblesse constatée dans les ressources propres est en général à la source des problèmes de financement rencontrés par les PME.

En effet, les PME souffrent du plus grand nombre de disparitions dues à la faiblesse de l'investissement. A ce titre, l'explication vient (du moins en partie) de l'insuffisance des moyens financiers (Chaillot, 1995). En général, les PME sont handicapées dans la mobilisation des ressources financières. « Deux raisons principales permettent de mieux situer l'origine de cet handicap : la recherche d'indépendance financière – dirigeant-proprétaire- et la complexité des relations avec les banques.¹⁰⁵».

¹⁰⁵ Ibid., P 28.

II-2 Cadre législatif de PME Algérienne :

L'engagement de l'Algérie dans le processus d'ouverture économique suite à la signature d'une série d'engagement internationaux – adhésion prévue à l'OMC et l'accord d'association avec l'union européenne-, nécessite la mise à niveau du tissu productif national de manière générale et de la PME en particulier. L'Algérie a mis en place un dispositif d'aide et des programmes d'appui aux PME afin de booster leur développement et améliorer leur compétitivité. Dans cette section, on essaie de définir le cadre législatif de ce type d'entreprises, en présentant leur histoire, définition, typologie...etc.

II-2-1 Aperçu historique :

L'évolution de secteur de la petite et moyenne entreprise en Algérie est marquée par trois périodes importantes :

II-2-1-1 La période de 1962-1988 :

A partir de son indépendance politique en 1962, l'Algérie adopta un modèle de développement économique administré. C'est globalement la grande taille qui caractérise toutes les entreprises publiques : grandes usines, plus grandes entreprises, grandes exploitations agricoles..

De plus, les textes législatifs relatifs au secteur privé, limitaient l'épanouissement de l'entreprise privée. Le premier code des investissements a été promulgué le 26 juillet 1963. Son objectif principal était de rassurer les investisseurs privés étrangers et de freiner les capitaux fuyant le pays. Toutefois, aucun avantage n'est accordé à l'investissement privé national¹⁰⁶.

Le nouveau code des investissements N° 66/284 qui a été promulgué le 15/09/1966 a essayé de faire jouer au secteur privé son rôle dans le développement économique tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public dans les secteurs stratégiques de l'économie. Même la nouvelle loi relative à l'investissement économique privé national (loi du 12 Août 1982) n'a pas apporté de grands changements, puisque le choix du domaine d'activité est resté toujours restreint, même si elle a fait bénéficier les entreprises privées de l'accès aux autorisations globales d'importation et au système des importations sans paiement.

D'une façon générale, durant toute la période de 1962-1988, toutes les lois sur l'investissement avaient, en quelque sorte, pour dénominateur commun la limitation de l'investissement privé.

¹⁰⁶ BOUZEROUATA Ilhem, op.cit, P 70.

II-2-1-2 La période de 1988-2000 :

Après la crise économique suite aux baisses de prix des hydrocarbures en 1986, l'Etat a finalement, décidé de libéraliser l'économie en introduisant la loi de 1988 qui permet de libérer le volume de l'investissement, d'autoriser les avantages financiers et d'instituer les chambres de commerce et la ministère des petites et moyennes entreprises en 1991¹⁰⁷ pour développer le secteur privé. Mais les PME ne constituaient pas un tissu homogène et irréversible. Elles n'arrivaient pas à s'imposer comme structure dominante. L'environnement économique n'était pas totalement libéré des entraves à l'investissement et les patrons de PME ne cessaient de dénoncer les difficultés que leurs entreprises affrontaient quotidiennement¹⁰⁸.

Malheureusement, les procédures établies dans cette période pour soutenir l'investissement avaient rencontré plusieurs problèmes : l'instabilité sécuritaire, la récession des recettes pétrolières et la diminution du volume des crédits accordés à l'économie suite au programme d'ajustement structurel en 1994.

II-2-1-3 A partir de 2000 :

L'orientation en faveur des PME Algériennes est apparue comme une alternative à la relance des investissements à partir de l'année 2000, l'Etat a instauré une politique de soutien des PME dans le contexte d'adhésion à l'OMC, d'association avec l'union européen et de l'engagement dans le programme de relance économique.

La loi d'orientation sur la promotion de la P.M.E en Algérie (01-18 du 12 décembre 2001) promulgue des dispositions générales dont les principes généraux définissent des mesures d'aide et de soutien à la promotion de la PME, afin de faciliter la création, le développement et la compétitivité des entreprises. Nous notons la création de :

- L'agence nationale de développement de la PME (ANDPME).
- Les fonds de garantie des PME (FGAR).
- La caisse de garantie des crédits d'investissement des PME (CGCI).
- Les pépinières d'entreprises.
- et le lancement du programme de mise à niveau.

Toutefois, en dépit de ce dispositif et de ce programme, les PME éprouvent toujours d'énormes difficultés à survivre et à être compétitives. Le constat est que nous avons un secteur de PME dominant majoritairement privé.

II-2-2 Définition et typologie des PME Algériennes :

En Algérie, ce n'est qu'en 2000 que la définition des PME a été arrêtée. Cette définition s'aligne sur la charte de la PME de l'OCDE. Elle a été introduite dans le dispositif réglementaire national par la promulgation de la loi N° 01/18 du 12/12/2001 portant la loi d'orientation pour la promotion de la PME. Cette définition se base sur trois critères : l'effectif, le chiffre d'affaire, et l'indépendance de l'entreprise. Par ce fait, la petite et moyenne entreprise est toute entreprise de production de biens ou/et services qui se caractérise par :

- un nombre d'employés qui varie entre 1 et 250 personnes ;
- un chiffre d'affaires annuel égal ou inférieur à 2 milliards de Dinars ou un total du bilan annuel inférieur ou égal à 500 millions de Dinars ; et
- qui respecte les critères d'indépendance.

¹⁰⁷ En 2010, ce ministère a été remplacé par le ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement.

¹⁰⁸ BOUYACOUB Ahmed, 2004, Les PME en Algérie: Quelle réalités ?, Entrepreneur et PME Approche Algero-Françaises, L'Harmattan, Paris, P 15.

Cependant, la loi distingue les PME en trois classes selon les deux premiers critères de définition :

Tableau 1 : Classement des PME selon la taille.

Critère Type d'entreprise	Chiffre d'affaires	ou	Total du Bilan	Nombre d'effectif
Moyenne entreprise	$200 \text{ Millions} \leq CA \leq 2 \text{ Milliards}$		$100 \leq TB \leq 2 \text{ Millions}$	50 à 250
Petite entreprise	$CA \leq 200 \text{ Millions}$		$TB \leq 100 \text{ Millions}$	10 à 49
Très petite entreprise	$CA \leq 20 \text{ Millions}$		$TB \leq 10 \text{ Millions}$	1 à 9

Source : Journal officielle : loi N° 01/18 du 12/12/2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME.

II-2-3 Organismes d'aide et programmes de soutien :

Persuadé du rôle moteur que les PME peuvent jouer en Algérie, les pouvoirs publics ont mis en œuvre différentes mesures législatives et réglementaires en vue de leur développement et leur pérennité. En effet, il existe une panoplie d'intervention en faveur des PME. Il ne peut s'agir de les énumérer toutes mais plutôt d'évoquer les dispositifs d'aide les plus pertinents tels que les organismes et les programmes de soutien au secteur de PME.

II-2-3-1 Les organismes :

a) Institutions sous l'égide du Ministère :

➤ Conseil National Consultatif pour la promotion des PME

Le Conseil national consultatif pour la promotion des PME est un organe consultatif, chargé de promouvoir le dialogue et la concertation d'une manière régulière et permanente, entre les PME et leurs associations professionnelles d'une part et les pouvoirs publics d'autre part, sur des questions d'intérêt national portant sur le développement économique et particulièrement sur la promotion des PME et de l'artisanat.

Le conseil a pour objectifs ¹⁰⁹:

- * d'assurer le dialogue et la concertation d'une façon régulière et permanente entre les pouvoirs publics et les partenaires socio-économiques sur des questions d'intérêt national portant sur le développement économique et particulièrement sur la promotion des PME et de l'artisanat ;
- * d'encourager et de promouvoir la création de nouvelles associations professionnelles ;
- * de collecter l'information économique auprès des associations professionnelles et des organisations patronales et d'une manière générale auprès des espaces intermédiaires devant servir à l'élaboration des politiques et stratégies de développement du secteur.

➤ Centres de facilitation

Les centres de facilitation sont des établissements chargés des formalités de constitution, d'information, d'orientation, d'appui et d'accompagnement des petites et moyennes entreprises en activité ainsi que des porteurs de projets. Ils ont pour objectifs¹¹⁰ :

- d'offrir un guichet adapté aux besoins des créateurs d'entreprises et des entrepreneurs ;
- de développer la culture d'entreprise ;
- d'assurer la gestion des dossiers devant bénéficier de l'aide des fonds créés auprès du ministère de la PME conformément à la réglementation en vigueur ;
- de réduire les délais de création, d'expansion et de reprise des entreprises ;
- de favoriser le développement de nouvelles technologies auprès des porteurs de projets ;
- de créer un lieu de rencontre entre les milieux d'affaires et les institutions et administrations centrales ou locales ;
- de stimuler la valorisation de la recherche par la création d'un climat d'échange entre les porteurs de projets, les centres de recherches, les sociétés de conseils, les organismes de formation, les pôles technologiques, industriels et financiers ;
- de favoriser le développement du tissu économique local ;
- de promouvoir et favoriser la diffusion du savoir-faire ;

¹⁰⁹ J.O : Décret exécutif N°03/80 du 25/02/2003

¹¹⁰ J O : Décret exécutif N°03-79 du 25/02/2003

- de valoriser les compétences humaines et rationaliser l'utilisation des ressources financières ;
- de constituer une base de données sur la densification spatiale du tissu PME et sur les veilles technologiques ;
- de diffuser les dispositifs d'aide et de soutien aux PME ;
- d'accompagner les PME dans l'intégration économique nationale et internationale.

➤ **Les pépinières d'entreprises :**

Elles sont des établissements publics à caractère industriel et commercial, dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière, créés en 2003 sous formes de trois catégories :

- **Atelier** : c'est une structure de soutien aux détenteurs de projets dans le secteur de l'industrie et de l'artisanat ;
- **Incubateur** : structure d'appui qui prend en charge les porteurs des projets dans le secteur des services; et
- **Hôtel d'entreprise** : destinés aux porteurs des projets issus du domaine de la recherche.

En générale, les pépinières d'entreprises sont chargées de :

- accueillir et accompagner les entreprises nouvellement créés pour une période déterminée ;
- gérer et louer des locaux aux PME.
- donner des orientations et des conseils dans le domaine comptable, juridique, financier et commercial.

b) Fond de garantie des crédits à la PME :

Ce fond a été créé par le décret N° 02/373 du 11/11/2002¹¹¹. C'est un établissement public, sous l'autorité du Ministère des petites et moyennes entreprises et l'artisanat, ayant une personnalité morale et une autonomie financière et il a entamé officiellement ses activités, le 14 Mars 2004. La création du FGAR obéit à la volonté des pouvoirs publics de mettre en place des mécanismes permettant de faciliter le financement lors de la création et de l'extension d'une PME.

Le fond a pour mission :

- d'intervenir dans l'octroi de garanties en faveur des PME réalisant des investissements en matière de : création d'entreprises, rénovation des équipements et extension de l'entreprise,
- de se prononcer sur l'éligibilité des projets et les garanties demandées,
- de prendre en charge le suivi des opérations de recouvrement des créances en litige.
- d'assurer le conseil et l'assistance technique en faveur des PME bénéficiaires de la garantie du Fonds.

¹¹¹ J.O : Décret exécutif N°02/373 du 11/11/2002 .

- de promouvoir les conventions spécialisées qui prennent en charge les risques entre les PME, les banques et les établissements financiers,
- d'assurer le suivi des risques découlant de l'octroi de la garantie du Fonds et de délivrer les certificats de garantie pour toutes les formules de financement, etc.

c) Caisse de garantie de crédits d'investissement pour les PME (CGCI/PME)

Elle a été créée en 2004 afin de garantir le remboursement d'emprunts bancaires contractés par les PME au titre du financement d'investissements productifs de biens et de services portant sur la création et l'extension ainsi que le renouvellement de l'équipement de l'entreprise¹¹². Le capital autorisé de la caisse est de trente (30) milliards de DA. Le capital souscrit de la caisse est de vingt (20) milliards de DA dont 60 % pour le Trésor et 40 % pour les banques publiques (BNA, BEA, CPA, BDL, BADR ET CNEP).

La garantie de la CGCI s'exerce selon des modalités bien précises, à savoir la couverture du risque à 80% dans le cas d'un financement de création de PME et la couverture du risque à 60% pour les projets de développement d'activité de production, au maximum de 50 million de Dinars.

d) Agence nationale de développement de la PME :

Elle a été créée par décret exécutif N 05 165 du 03 mai 2005. C'est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. L'ANDPME est l'instrument de l'Etat en matière de mise en œuvre de la politique nationale de développement de la petite et moyenne entreprise particulièrement le programme de mise à niveau des PME. A ce titre l'Agence a notamment pour missions¹¹³ :

- ❖ De mettre en œuvre la stratégie sectorielle en matière de promotion et de développement de la PME ;
- ❖ De mettre en œuvre le programme national de mise à niveau des PME et d'en assurer le suivi ;
- ❖ De promouvoir l'expertise et le conseil en direction des PME ;
- ❖ De suivre la démographie des PME en termes de création de cessation et de changement d'activités ;
- ❖ De réaliser des études de filières et notes de conjoncture périodiques ;
- ❖ De collecter, d'exploiter et de diffuser l'information spécifique au domaine d'activité des PME ; et
- ❖ De coordonner, en relation avec les structures concernées, entre les différents programmes de mise à niveau du secteur de la PME.

e) Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)

¹¹² J.O : Décret présidentiel N° 04/134 du 19/04/2004.

¹¹³ J.O :Décret exécutif N°05/165 du 03 mai 2005.

Cette agence a été instituée par l'ordonnance N° 01603 du 20 Août 2001, relative au développement de l'investissement. L'ANDI est un établissement public à caractère administratif, d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elle a remplacé l'APSI (Agence Nationale pour la Promotion de l'Investissement) pour accomplir les missions suivantes :

- assurer la promotion, le développement et le suivi des investissements nationaux ou étrangers;
- informer et assister les investisseurs dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets ;
- faciliter l'accomplissement des formalités constitutives des entreprises et la réalisation des projets;
- octroyer les avantages liés à l'investissement ;
- gérer le fonds d'appui à l'investissement ;
- gérer le portefeuille foncier et immobilier destiné à l'investissement ;
- contribuer au développement et à la promotion de nouveaux espaces et formes d'investissement pour le marché national.

Dans la réalisation de ses tâches, l'ANDI associe un groupe d'organismes à savoir:

- **Le Conseil National de l'Investissement (CNI):** Il est placé sous l'autorité du premier ministre, chargé de proposer la stratégie et les priorités pour le développement des investissements ainsi que l'identification des avantages et des formes d'assistance pour ces derniers ;
- **Le Guichet Unique:** Il est créé au sein de l'ANDI un guichet unique regroupant les administrations et organismes concernés par l'investissement. Il a pour mission de vérification de la réalisation des facilités de procédures et des formalités pour la création des entreprises et la réalisation des projets d'investissement à travers l'entretien des relations permanentes avec les organismes concernés : la Direction des impôts, la Direction de l'Emploi, Département du Trésor, les municipalités concernées.
- **Fonds d'Appui à l'Investissement:** Il est destiné à financer la prise en charge de la contribution de l'Etat dans le coût des avantages octroyés aux entreprises et de la couverture partielle ou intégrale des travaux d'infrastructures de ces dernières

f) Agence Nationale de Soutien pour l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) :

Il s'agit d'un organisme national doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elle a été créée en 1996 par le décret exécutif N° 96-296 du 8 septembre 1996, complété par le décret exécutif N° 03-288 du 6 septembre 2003. Elle a pour missions de ¹¹⁴:

¹¹⁴ BOUZEROUATA Ilhem. op.cit., P 111.

- Soutenir, conseiller et accompagner les jeunes promoteurs dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets d'investissement (Micro-entreprise) ;
- Notifier aux jeunes promoteurs les différentes aides du fonds national de soutien à l'emploi des jeunes et autres avantages qu'ils ont obtenus ;
- Assurer le suivi des investissements réalisés par les jeunes promoteurs en veillant au respect des clauses des cahiers de charge qui les lient à l'agence et en les assistant, en cas de besoin, auprès des institutions et organismes concernés par la réalisation des investissements ;et
- Encourager toute autre forme d'action et de mesures tendant à promouvoir la création et l'extension d'activités des Micro-entreprises.

A ce titre, l'agence offre son soutien financier sous différentes formes : subventions financières, fiscales et par-fiscales. Les subventions financières prennent la forme de prêts sans intérêt, à long terme accordés par l'Agence exonérée de paiement des intérêts. En ce qui concerne les subventions fiscales et parafiscales, elles sont destinées aux micro-entreprises durant la période d'exploitation, y compris l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée, sur les frais de transfert de propriété, l'exonération des droits contractuels, de la taxe d'enregistrement et sur l'immobilier. L'exonération totale des impôts sur les bénéfices des sociétés.

En plus des organismes d'aides, les pouvoirs publics ont accordé aux PME un intérêt particulier en mettant en place des programmes promotionnel en leur faveur. Ces programmes comportent les procédures de financement et le système incitatif à l'investissement.

II-2-3-2 Les programmes de soutien :

a) Le programme EDPME :

L'EDPME ou l'Euro Développement PME est le principal programme auquel a participé l'ex ministère de la PME et de l'Artisanat. Ce programme s'étalait sur cinq ans avec un financement de 62 900 000 euros, dont 57 000 000 euros en provenance de la commission européenne, 3 400 000 euros apportés par le gouvernement algérien et 2 500 000 euros représentant la contribution des entreprises bénéficiant des prestations du programme¹¹⁵. Le programme privilégie trois formes d'appui :

- **L'appui direct aux PME** : il s'agit principalement de la réalisation de pré diagnostic, d'action de mise à niveau dans les entreprises et l'organisation de séminaires de formation¹¹⁶.
- **L'appui financier** : le programme consiste à l'amélioration du financement des PME. Il met à la disposition des PME un Fonds de garantie pour les aider dans le financement de leur plan de mise à niveau ou de développement.

¹¹⁵ BERRACHED Mohamed Seghir, op.cit., P 118.

¹¹⁶ BOUZEROUATA Ilhem, op.cit., P 96,97.

- **L'appui institutionnel** : c'est l'ensemble des soutiens aux structures intermédiaires et aux services d'appui publics et privés de nature à améliorer l'environnement des entreprises.

b) **Le programme national de mise à niveau de la PME :**

Afin d'améliorer l'environnement des entreprises de petite taille (moins de 20 salariés) et de promouvoir leur développement, étant donné qu'elles ne sont pas prises dans le cadre du programme précédent, les pouvoirs publics par l'intermédiaire du Ministère de la PME et de l'Artisanat ont mis en place un programme de mise à niveau, ce programme s'inscrit dans le cadre des dispositions de la loi N° 01-18 du 12 décembre 2001 portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME.

1- Les objectifs du programme :

Face aux exigences du libre échange, l'ambition fondamentale du programme est d'améliorer la compétitivité des PME, de maintenir de sa part au marché interne et puis d'entrer aux marchés extérieurs. Ces principales caractéristiques sont¹¹⁷ :

- l'intégration de la mise à niveau de l'environnement de la petite et moyenne entreprise.
- L'élargissement aux secteurs de la PME non encore couverts par les autres dispositifs (notamment les PME moins de 20 salariés).
- La primauté aux investissements immatériels.

2- Les actions du programme :

Le programme s'articule autour des axes suivants¹¹⁸ :

➤ **Actions sectorielles :**

Réalisation d'études générales devant identifier les spécificités des branches d'activité en vue de valoriser les potentialités existantes :

- Monographie de branches d'activités.
- Etude de positionnement stratégique des branches à fort potentiel.
- Plan d'action spécifique aux PME de la branche.
- Plan d'action de mise à niveau de l'environnement de la branche.

➤ **Actions régionales :**

Il s'agit de la réalisation d'études généralisées devant identifier les spécificités par wilaya en vue de consolider le tissu PME actuel local et de promouvoir le développement régional par l'émergence d'un tissu PME au moyen de la valorisation des potentialités locales :

- Etat des lieux du secteur par wilaya : force et faiblesse, avantages comparatifs, identification de potentiel disponible et non exploité dans l'objectif de la promotion de la PME (actif dormant)
- Identification des activités à fort potentiel de croissance d'export et de création d'emplois durables et développement des synergies intersectorielles.
- Plan de mise à niveau du secteur PME de la Wilaya.

➤ **Actions sur l'environnement institutionnel et les services d'appuis à la PME :**

¹¹⁷ Ibid, P 102.

¹¹⁸ BERRACHED Mohamed Seghir, op.cit. P 119,120.

Il s'agit là aussi de la réalisation d'actions de recherche et développement de synergies pour une plus grande harmonie et une insertion intelligente et efficace entre la PME et son environnement immédiat :

- Adéquation des produits des centres de formation professionnelle spécialisée selon les besoins du secteur PME de la Wilaya.
- Promotion des associations inter-professionnelles et générales.
- Développement d'une complémentarité entre l'université et instituts de recherche avec la PME.
- Adaptation des textes réglementaires.

Après voire ces différents organismes et programmes que sont met par les pouvoirs publics afin de maintenir et améliorer l'environnement de PME, il est nécessaire de constater les résultats de ces actions pour évaluer l'impact des mutations sur la réalité des PME algériennes, ce qui fait l'objet de section suivante.

II-3 Importance de PME dans le tissu productif en Algérie :

Dans la conjoncture de crise et de mutations économiques et sociales actuelles, il est désormais établi que les PME constituent l'élément indispensable à l'intégration et la diversification économique. Tout comme elles peuvent constituer la principale source de richesse et d'emploi¹¹⁹.

Pour pouvoir apprécier à juste valeur le rôle économique et social de la PME, il nous a semblé important de savoir leur contribution à la PIB, à la création de l'emploi et leur rôle dans le changement structurelle de l'économie.

II-3-1 Réalité de PME en Algérie :

Avant d'illustrer l'importance de PME dans le tissu productif en Algérie il est utile de donner un état des lieux de ce type d'entreprises par la présentation de leur évolution et leurs répartitions selon certains critères tels que le secteur, la forme juridique et la zone géographique.

II-3-1-1 Evolution de la population des PME :

Suite à l'adoption de la loi d'orientation sur la PME en 2001, la population de PME a connu une évolution remarquable en terme de nombre, en enregistrant un taux positif pendant la période 2006-2010, ce qui montre le tableau suivant :

Tableau 2 : Evolution de la population des PME (2006-2010)

Année	Nombre de PME	Evolution annuel	Taux annuel d'évolution
2006	270545		/
2007	294612	24067	8,90%
2008	322013	27401	9,30%
2009	346493	24480	7,60%
2010	369876	23383	6,75%

Source : Elaboré par l'étudiant à partir des données de la direction de l'industrie et des PME.

Il est clair à travers les données de ce tableau que le nombre de PME a connu une augmentation permanente dans ces dernières années, mais le rythme de croissance varie d'une année à l'autre, il a atteint son maximum en 2008, puis il a diminué au plus bas en 2010 jusqu'à 6,75%. Ce croît est dû essentiellement par les créations nouvelles des PME et un nombre très faible de PME qui ont disparu.

II-3-1-2 Répartition géographique des PME Algériennes:

Personne n'ignore les grandes disparités de développement entre les différentes régions du pays. Certaines sont dotées d'infrastructures satisfaisantes ; alors que d'autres, la plus part en fait, sont lourdement handicapées de ce point de vue.

Cette situation a toujours prévalu en Algérie. La région du Nord et à un moindre degré la région du centre sont les mieux dotés en infrastructure. Cette disparité de développement se traduit par la dissymétrie de l'évolution des nombres de PME à chaque wilaya comme il montre le tableau suivant :

Tableau 3 : Evolution et Répartition des PME privées Algériennes 2006-2010

¹¹⁹ Bouzarouata Ilhem. Opcit, P :88

Wilaya	2006	2007	2008	2009	2010	Pourcentage de 2010
Alger	32872	35296	38096	41006	43265	11,71%
Oran	17255	18363	19643	16204	17323	4,69%
Tizi Ouzous	14434	16045	17840	19785	21481	5,82%
Bejaia	11312	12588	14009	15517	16695	4,52%
Setif	11088	12289	13555	14960	16096	4,36%
Tipaza	9149	10243	11526	13093	14434	3,91%
Boumerdes	9090	10000	10897	12006	12955	3,51%
Costantin	8439	9291	10243	11049	11781	3,19%
Blida	8511	9349	10240	11250	12059	3,27%
Annaba	7233	7766	8299	8933	9508	2,57%
S/Total	129383	141230	154348	163803	175597	47,55%
Autre Wilaya	140423	152716	167039	182099	193722	52,45%
Total National	269806	293946	321387	345902	369319	100 %

Source : Bulletin d'informations économiques N° 10, 11, 12,14,17 de la Direction de la PME.

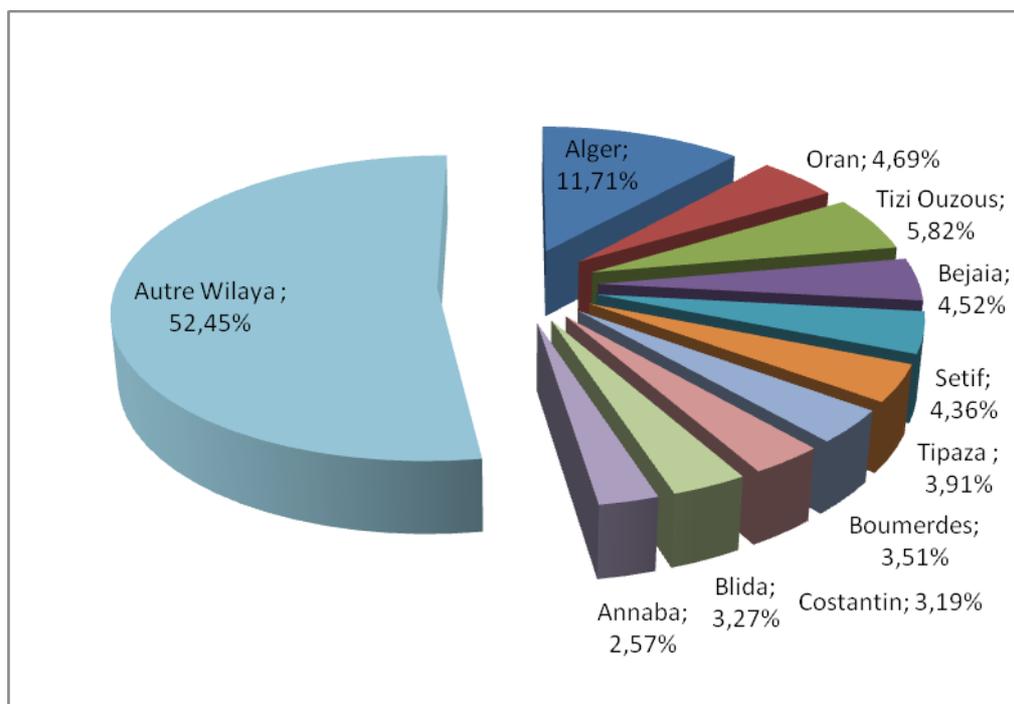


Figure 2 : Répartition géographique des PME privées (Algérie, 2010)

Il est clair que, sur le plan du nombre de PME, la répartition est inégale ; il reste marqué par la prédominance d'une dizaine de Wilayas du nord du pays qui concentre soit un taux de plus de 47 % des PME. Le raison de cette répartition tient par la spécificité géographique du pays et la situation économique de chaque wilaya (pole ou près du pole).

Noter que, parmi les wilayas qui se classent en tête de liste, on trouve la wilaya d'Oran, qui se fait l'objet de notre étude, elle rassemble 17323 PME en 2010. Mais à partir de 2009 sa part est diminué au niveau national parce qu'elle ne représente que 4,49% après le Wilaya d'Alger (11,71 %) et de Tizi Ouzous (5,82 %).

II-3-1-3 Classification des PME par statut juridique :

Le choix du statut juridique n'est pas forfait. Il tien compte de plusieurs facteur dont la taille, la nature de l'activité et les lois qui régissent chaque statut. Le tableau suivant illustre l'évolution annuelle des PME. En prenant en considération la distinction selon le statut juridique¹²⁰ :

¹²⁰ Les chiffres indiqués dans ce tableau prennent le total des PME privées (personnes physiques et morales)

Tableau 4 : Evolution des PME en Algérie selon le statut juridique (2006-2010)

Nature des PME	PME Privées	PME Publique	TOTAL
2006	269806	739	270545
pourcentage	99,73%	0,27%	100,00%
2007	293946	666	294612
pourcentage	99,77%	0,23%	100,00%
2008	321387	626	322013
pourcentage	99,81%	0,19%	100,00%
2009	345902	591	346493
pourcentage	99,83%	0,17%	100,00%
2010	369319	557	369876
pourcentage	99,85%	0,15%	100,00%

Source : Bulletin d'information économique N° 10, 11, 12,14,17 de la Direction de la PME.

D'après les données de ce tableau, on remarque que la population de PME est constituée essentiellement par les PME privées ; elles représentent 99 % du total des PME. Ainsi, cette catégorie a progressé d'un ordre positif qui s'atteint 6,75 % (taux de croissance) en 2010 marquant par une création nette de 27 943 nouvelles entités

Par contraire, les PME publiques ne représentent qu'une infime partie de la sphère des PME algériennes soit 0,01 %. En outre, leur nombre suit une courbe descendante depuis la période 2006-2010. Cette diminution a été faite à la faveur essentiellement des choix stratégiques des pouvoirs publics après une restructuration du secteur public.

II-3-1-4 Répartition des PME par secteur d'activité :

La répartition des PME entre les différents secteurs d'activité économique se présente de la manière suivante :

Tableau 5 : Répartition des PME par secteur d'activité-2010

Secteur d'activité	PME Publique	pourcentage	PME privée	Pourcentage	Total	Pourcentage
Services	209	37,52%	172653	46,75%	172862	46,74%
Bâtiments et travaux publics	43	7,72%	129762	35,14%	129805	35,09%
Industrie	179	32,14%	61228	16,58%	61407	16,60%
Agriculture	114	20,47%	3806	1,03%	3920	1,06%
Mine et carrières	12	2,15%	1870	0,51%	1882	0,51%
Total général	557	100%	369319	100,00%	369876	100%

Source : Bulletin d'information statistique N° 18 de la Direction de l'industrie et des PME.

En considérant la répartition des PME par secteur d'activité pour l'année 2010, l'observation de ce tableau montre que la structure des PME publiques est différente de celle des PME privées.

D'une façon générale, Le tissu des PME est composée d'abord par l'activité de services, elle arrive en tête avec 172862 unités et s'apparait comme le principal secteur générateur des PME quelques soit publique ou privées. Le secteur de bâtiments et travaux publics occupe la seconde place par 100250 entreprises en 2010, qui présente 35 % de l'ensemble de PME, ce qui montre que le tissu des PME est constitué essentiellement de ces deux secteurs précédents. Par contre, le secteur le moins investi par les promoteurs est le secteur de Mine et carrières, il ne représente qu'une 2% avec 1882 PME en 2010. L'industrie qui représente 16 % de la totalité des PME prend la troisième place avec 61407 PME en 2010 ce qui confirme le besoin de l'économie Algérienne à des entreprises dans ce secteur créateur de richesse.

II-3-2 Place de PME dans l'économie nationale selon les indicateurs macro économiques :

Les réformes qui ont été amorcées en Algérie depuis les années quatre-vingt dix, l'ont conduit progressivement à changer la politique économique qui sera désormais fondée sur les forces de marché. Cette nouvelle politique a reconnu pour les entreprises privées le rôle important à jouer dans le développement local et national et ce qui est traduite par l'émergence du secteur de PME comme un véritable moteur de développement économique.

L'analyse de quelques ratios économiques concernant le fonctionnement des PME renseigne sur leur présence dans le tissu productif, leur contribution à la formation du PIB et leur importance dans la résorption du chômage au niveau national.

II-3-2-1 Présence de PME dans le tissu d'entreprises :

L'un des principaux indicateurs de l'importance de PME dans le tissu économique est leur présentation dans la population des entreprises au niveau national.

Tableau 6 : Evolution de proportion des PME dans la population des entreprises (2006-2010)

Année	Nombre de PME	Nombre total des entreprises	Pourcentage des PME
2006	270545	1123415	24,08%
2007	294612	1052393	27,99%
2008	322013	1291178	24,94%
2009	346493	1401405	24,72%
2010	369876	1482595	24,95%

Source : Elaboré par l'étudiant à partir les données de CNRC et de bulletins d'information économiques

En observant le tableau ci-dessus, il nous apparait clairement que le pourcentage des PME est presque stable même que leur nombre augmente d'une année à l'autre. Si en 2007 il atteint la barre de 27% dans la population des entreprises, il est arrivé en 2008 à son niveau de 24%.

Les PME doivent leur croissance aux nouvelles créations. Le dispositif mis en place par l'Etat y occupe une place de choix, notamment pour la sauvegarde et la survie de ces dernières. Tenant compte de ces chiffres, nous pouvons déduire, que les PME sont représentatives dans le tissu économique.

II-3-2-2 Contribution des PME en matière d'emploi :

Les programmes de soutien de PME Algériennes insistent à encourager les entrepreneurs de créer plus des postes d'emploi par les exonérations et les réductions parafiscales. Cette politique permet d'intégrer plus des jeunes chômeurs dans le monde de travail et de diminuer le taux de chômage comme objectif final.

A la fin de l'année 2010 les PME Algériennes ont généré 1 625 686 poste d'emploi tous types confondus, ce qui montre le tableau suivant :

Tableau 7: Evolution des emplois déclarés par type de PME (2008 -2010)

Nature de PME		2008	2009	2010	Pourcentage 2010
PME Privées	Salariés	841 060	908 046	958 515	58,96 %
	Employeurs	392 013	586 903	618 515	38,05 %
	S/ Total	1 233 073	1 494 949	1 577 030	97,01 %
PME Publiques		52 786	51 635	48 656	2,99 %
Total		1 285 859	1 546 584	1 625 686	100 %

Source : Elaboré par l'étudiant à partir les données de la Direction de l'industrie et des PME.

Le tableau ci-dessus relève les remarquables résultats réalisés par les PME privées en matière d'emploi durant la période 2008-2010, le nombre d'emploi généré par les PME publiques ne cesse de régresser suite à la diminution de leur nombre (emplois, soit un taux d'évolution négatif d'environ 5,77 entre 2009/2010). En effet, le nombre de postes d'emplois créé par les PME privées, avec la prise en considération des chefs d'entreprises déclarées auprès la CASONs est passé de 977 942 emplois en 2006 à 1 577 030 emplois en 2010, soit une augmentation de 61 % durant les cinq dernières années, autre fait illustrant le rôle primordiale des PME comme une entité créatrice d'emplois.

II-3-2-3 Contribution de la PME au produit intérieur brut (PIB) :

Afin d'être dans une optique claire du rôle joué par les PME dans le développement économique, il est évidant de voir sa part dans la constitution de PIB.

En réalité, les données de tableau ci-dessous ne donnent pas d'une manière exacte la contribution de la PME au PIB, mais celle de secteur privé autant qu'il est constitué majoritairement par les PME.

Tableau 8 : Evolution du PIB par secteur juridique Hors hydrocarbures (2002-2006)**Unité : Milliard de DA**

Secteur juridique	Année	2002	2003	2004	2005	2006
Secteur Privé	Valeur	1 679,1	1 884,2	2 146,7	2 364,5	2 740,06
	Pourcentage %	76,9	77,1	78,2	78,41	79,56
Secteur Publique	Valeur	505	550,6	598,6	651	704,05
	Pourcentage %	23,1	22,9	21,8	21,59	20,44
Total		2 184,1	2 434,8	2 745,4	3015,5	3444,11

Source : Bulletin d'informations économiques N° 12 du Ministère de la PME et de l'Artisanat

Il est intéressant de constater que la part du secteur privé dans le PIB hors hydrocarbures a connu une croissance appréciable. En pourcentage, sa contribution a toujours dépassé 70% durant la période 2002-2006 ; elle varie entre 76,9 % et 79,56 %. Ainsi sa valeur est presque doublée en 2006 (2 740,06) par rapport à celle de l'année 2002. Donc, les PME sont une source major de revenu. Alors selon les indicateurs économiques, elles sont importantes dans le tissu économique.

On conclut de ce chapitre que les études sur les PME confirment l'idée selon laquelle ces dernières jouent un rôle essentiel dans le développement économique malgré qu'elles ne donnent pas une définition unique de ce type d'entreprise.

Dans notre pays, les PME sont définies par un texte réglementaire se basant sur le nombre de salariés (1à 250) et le chiffre d'affaires (moins ou égale à 2 milliards de Dinars). Ce secteur bénéficie d'un droit de regard réel et permanent de la part des pouvoirs publics par l'établissement de plusieurs organismes d'aide et la mise en œuvre des différents programmes, et ce qui traduit positivement sur la réalité de ce secteur à travers les indicateurs économiques malgré les difficultés que ce trouve (administratives, financières, foncier...etc.). Mais la question qui se pose: est ce que ces entreprises peuvent changer la situation du tissu industriel dans le pays à travers ses activités productrices qui augmente le volume de l'activité économique, ou sont-t-elles jouées seulement le rôle de distributeur ?

Chapitre III
Démographie des PME
Oranaïses

Introduction

Comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, l'étude démographique comporte trois étapes: la collecte des informations, le traitement statistique et finalement l'explication des résultats. Les deux premières étapes constituent la démographie quantitative ou descriptive et la troisième étape représente la démographie qualitative ou analytique des populations.

Le présent chapitre est consacré à l'étude de la démographie descriptive de la population des PME de la wilaya d'Oran pendant les trois dernières années à savoir : 2008, 2009 et 2010. Donc ce chapitre aura pour objectif de présenter les différents mouvements enregistrés dans cette population en s'appuyant sur des indicateurs tels que les taux de création, de survie et de disparition.

Etant donné que les entreprises sont sensibles au lieu de localisation, nous commencerons par décrire et présenter la wilaya d'Oran qui constitue l'espace de localisation des entreprises que nous nous apprêtons à analyser.

III-1 Présentation de la Wilaya d'Oran :

III-1-1 Limites territoriales :

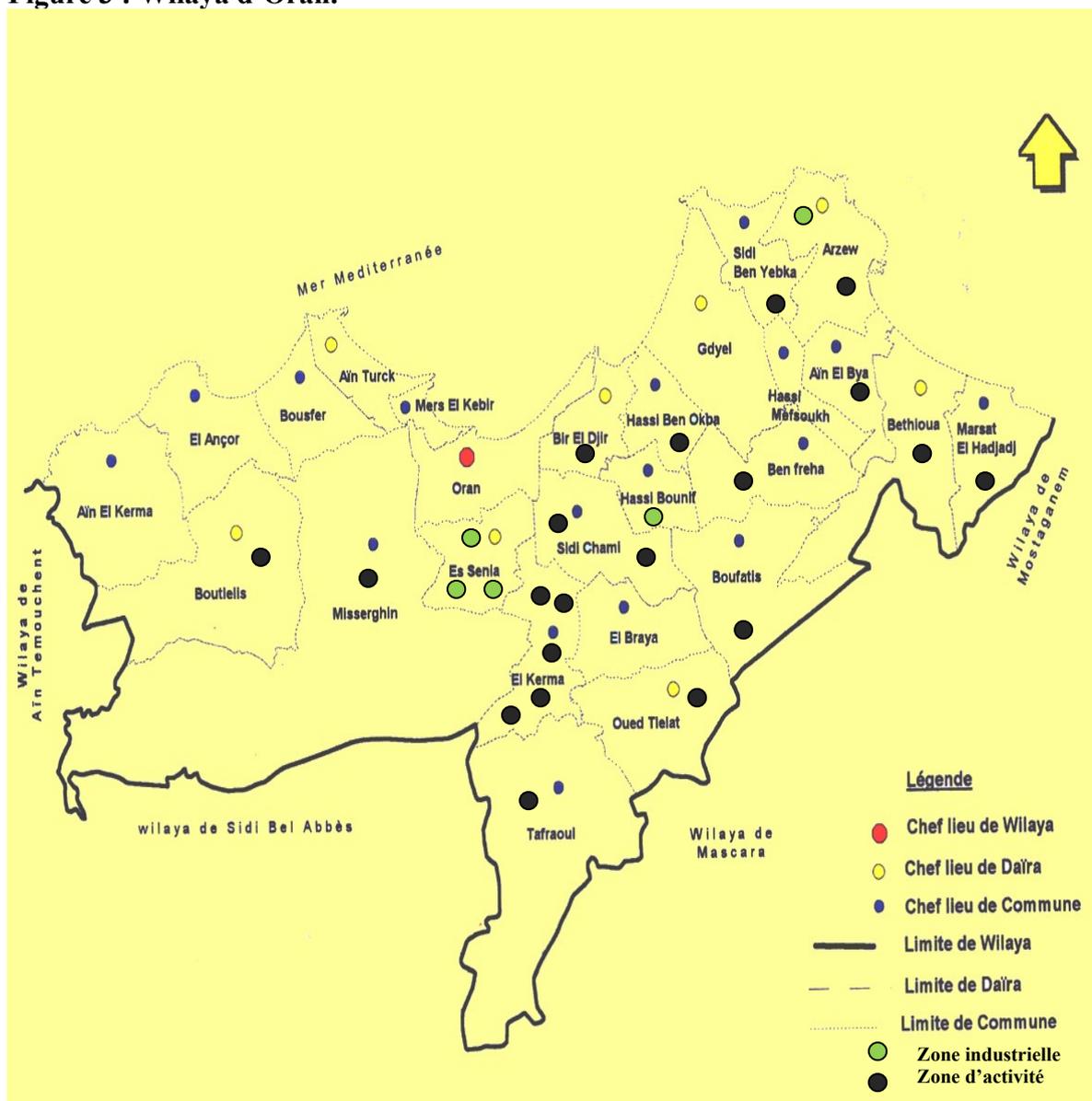
Oran est une wilaya située au Nord-Ouest du pays à près de 432 km à l'Ouest de la capitale Alger. Elle est dominée à l'Ouest par la montagne de l'Aïdour (429 m d'altitude) qui la sépare de la commune de Mers-el-Kébir. Au sud, elle est bordée par les communes d'Es Senia, par le plateau de Moulay Abdelkader al-Jilani (Moul el Meida), et, au Sud-Ouest, par une grande sebkha.

La wilaya d'Oran est délimitée territorialement selon la Loi N° 84/09 du 04 Février 1984 portant Organisation Territoriale des Wilayates comme suit :

- Au Nord par la mer Méditerranée.
- Au Sud-Est par la wilaya de Mascara.
- A l'Ouest par la wilaya d'Ain Témouchent.
- A L'Est par la wilaya de Mostaganem.
- Au Sud par la wilaya de Sidi Bel Abbés.

La wilaya d'Oran s'étend sur une superficie de 2.114 Km².

Figure 3 : Wilaya d'Oran.



Source : Notre construction à partir des données de direction de Planification et d'Aménagement du Territoire (PDAT) d'Oran .2009.

III-1-2 Organisation administrative :

La wilaya d'Oran est constituée administrativement de 26 communes et de 09 daïras subdivisées comme suit :

Tableau 9 : Répartition des Communes par Daïra de la Wilaya d'Oran.

DAIRA	COMMUNES COMPOSANT LA DAIRA		
1 – ORAN	ORAN	-	-

2 – ES SENIA	ES SENIA	EL KERMA	SIDI CHAHMI	-
3 – BIR EL DJIR	BIR EL DJIR	HASSI BOUNIF	HASSI BEN OKBA	-
4 – BOUTLELIS	BOUTLELIS	MISSERGHIN	AIN EL KERMA	-
5 – OUED TLELAT	O. TLELAT	TAFRAOUI	BRAYA	BOUFATIS
6 – GDYEL	GDYEL	HASSI MEFSSOUKH	BEN FREHA	-
7 – ARZEW	ARZEW	SIDI BEN YEBKA	-	-
8 – BETHIOUA	BETHIOUA	AIN EL BIYA	MERS EL HADJADJ	-
9 – AIN EL TURCK	AIN. EL TURCK	BOUSFER	MERS EL KEBIR	EL ANÇOR

Source : DPAT Oran.

III-1-3 Milieu physique de la Wilaya d’Oran :

- **Relief** : Le relief de la wilaya d’Oran est présenté selon six composantes naturelles, comme suit¹²¹ :
 1. La bordure côtière ;
 2. Les collines du Sahel ;
 3. La basse plaine littoral de Bousfer-Les Andalouses ;
 4. Le plateau d’Oran-Gdyel ;
 5. La partie orientale de la plaine de la M’leta ;
 6. La grande sebkha d’Oran et les salines d’Arzew.
- **Géologie** : Le territoire de la wilaya d’Oran est constitué par les unités suivantes :
 1. Un sillon littoral septentrional ;
 2. Un massif (le Murdjadjo) ;
 3. Un sillon méridional, occupé essentiellement par la grande sebkha d’Oran.
- **Hydrologie** : Dans la Wilaya d’Oran on dénombre deux grandes unités hydrogéologiques sont : La nappe de la M’leta partie orientale et complexe du Murdjadjo.

III-1-4 La population :

Selon le recensement général de la population et de l’habitat (RGPH.2008), la population Oranaise s’établit à 1 453 152 habitants avec un taux d’accroissement de 1,9 % depuis 1998. Ce taux d’accroissement s’explique par la croissance naturelle, (l’importante augmentation du nombre de naissances) et la légère diminution du volume global des décès.

Tableau 10 : Répartition de la population selon la commune de résidence (Oran, 2008)

COMMUNE	Population 2008	Taux d'accroissement 98/2008	Superficie Cadastrée / km ²	Densité Hab/Km ²
ORAN	609 014	-0,4	64	9 516
BIR EL DJIR	152 151	7,8	32,46	4 687
SIDI CHAHMI	104 498	6	69,5	1 504
ES SENIA	96 928	4,2	48,51	1 998
ARZEW	70 951	0,6	71,9	987

¹²¹ DPAT : Direction de Planification et d’Aménagement du Territoire d’Oran.

HASSI BOUNIF	59 671	3	31,77	1 878
GDYEL	37 315	2,2	93,82	398
AIN EL TURCK	37 010	3,6	39,14	946
AIN EL BYA	31 386	1,8	36,15	868
MISSERGHIN	25 443	3,5	428,28	59
EL KERMA	23 163	5,5	63,55	364
BOUTLELIS	22 898	2,7	135,97	168
BENFREHA	20 235	3,4	69,29	292
OUED TLELAT	18 397	3,4	84,11	219
BETHIOUA	17 758	1,9	108,57	164
BOUSFER	17 243	4,6	46,2	373
MERS EL KEBIR	16 970	1,9	10,98	1 546
HASSI BEN OKBA	12 906	3,2	37,47	344
MERS EL HADJADJ	12 729	2,2	52,29	243
HASSI MEFSOUKH	11 856	4,6	25,67	462
BOUFATIS	11 579	1,6	99,06	117
TAFRAOUI	11 263	1,2	182	62
EL ANÇOR	10 882	3,3	66,44	164
AIN EL KERMA	7 530	0,8	107,92	70
SIDI BEN YEBKA	7 516	2,5	51,69	145
EL BRAYA	5 860	4,3	57,26	102
T/WILAYA	1 453 152	1,9	2114	687

Source : Notre construction à partir des données du recensement.

Dans la répartition de cette population, nous relevons des disparités spatiales de criardes, illustrés par le graphe 4 ci-dessous.

En effet la répartition des densités par commune nous indique qu'il y a trois catégories de communes selon leurs densités :

- 1- Les communes à forte densité : avec plus de 1000 habitants au km². Ce sont notamment les agglomérations urbaines qui concentrent plus de 50000 habitants. Il s'agit des communes d'Oran, Bir-El Djir, Sidi Chami, Es Senia, Hassi Bounif et Mers El Kebir.
- 2- Les communes de moyenne densité (200 à 1000 Habitaants/ Km²) tiennent à plusieurs situations différentes, elles sont d'abord urbaines : villes petites et moyennes, couronnes suburbaines, espaces de péri-urbanisation. Dans quelques cas, il s'agit d'espace dont l'agriculture intensive est complétée par des activités diversifiés, industrielles ou commerciales, permettant d'entretenir une population assez nombreuse, ce sont en principe les communes de: Hassi Ben Okba, Mers El Hadjadj, Hassi Mefsoukh, Benfreha, Oued Tlelat, Ain El Turck, Ain El Bya.
- 3- les communes à faible densité (moins de 200 Habitants/ Km²). Il s'agit de l'ensemble du milieu rural hors des zones d'activité diversifiées, et surtout agricoles qui couvrent une grande partie du territoire.

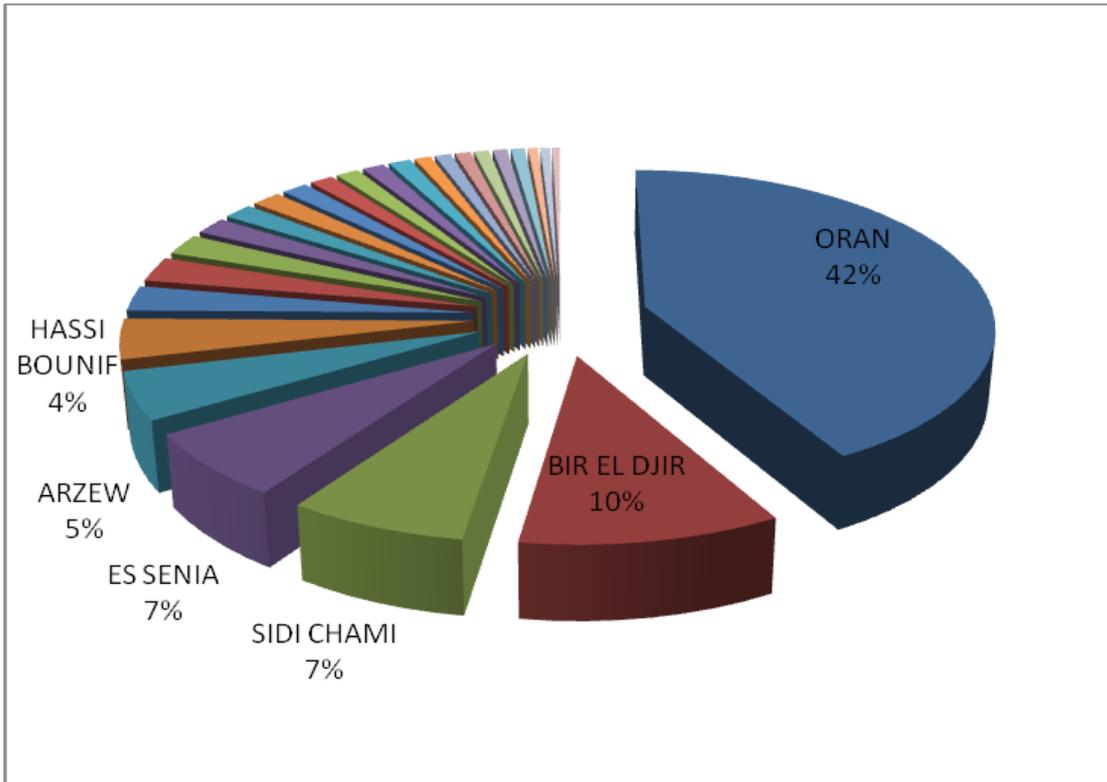


Figure 4 : Répartition de population de la Wilaya d'Oran par commune-2008.

III-1-5 l'espace économique d'Oran

La wilaya d'Oran est une wilaya très attractive et dispose d'importantes potentialités en termes d'espaces économiques. Sa situation géographique est qualifiée de «stratégique» car elle permet un accès facile à toutes les commodités et à toutes les wilayates environnantes.

Il est connu que le développement industriel exige des espaces spécialisés, dédiés à l'investissement et à la production et bénéficiant de toutes les utilités et les fonctionnalités qu'imposent les temps modernes et les progrès technologiques. A ce titre, la Wilaya d'Oran dispose de cinq (5) zones industrielles (03 à la commune d'Es-Sénia, une à Hassi Ameur et une à la commune d'Arzew), et vingt (20) zones d'activités réparties sur sept (7) daïras.

Par ailleurs, un programme de réalisation de 39 nouvelles zones industrielles couvrant tout le territoire national sur une superficie de 9000 Ha a été adopté par les pouvoirs publics et confié à l'agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF). Oran Bénéficiera d'une nouvelle zone à Oued Tlelat de 250 Ha dont le projet et d'en faire à moyen terme un espace de production industrielle performante. A ce sujet, la nouvelle usine de production d'automobile en partenariat avec La société Renault y sera localisée.

Les tableaux 11 et 12 ci-dessous, nous donnent des détails sur les zones industrielles et les zones d'activités se trouvant sur l'espace de la wilaya.

Tableaux 11 : Les zones industrielles dans la Wilaya d'Oran – 2010.

Unité : Ha

Désignation	Localisation	Nombre de lots	Superficie total	Attribuée (Cessible)
Commune D'ES senia	Z.I ES SENIA I	71	88HA	74HA
	Z.I ES SENIA 2	110	157HA	130HA
	Z.I ES SENIA 3	23	48HA	31HA
	S/TOTAL ES SENIA	204	293 HA	235HA
Commune de Hassi Bounif	Z.I HASSI AMEUR	183	315HA	270HA
Commune d'Arzew	Z.I D'ARZEW	41 occupés	2.640HA	148 HA
TOTAL WILAYA		428	3.248 ha	1.986 ha

Source : DPAT Oran.

Tableaux 12 : Les zones d'activités dans la Wilaya d'Oran – 2010.

Daïras	Communes	Désignation de la zone	Nombre de lots	Superficie totale
ES SENIA	SIDI CHAMI	Zone d'activité sidi Chami	137	14 Ha
		Zone De dépôt d'El Nedjma	647	93 Ha
	EL KERMA	Zone d'activité d'El Kerma	163	19 Ha
		Zone De dépôt d'El Kerma I	55	07 Ha
		Zone De dépôt d'El Kerma II	27	02 Ha
		Zone de dépôt d'El kerma 2ème tranche	33	36 Ha
		Zone de dépôt d'El kerma Nouvelle	82	18Ha
BIR EL DJIR	Zone d'activité de Bir El Djir	102	19 Ha	
BOUTLELIS	Hassi Ben Okba	Zone d'activité de Hassi Ben Okba	51	12 Ha
	Boutlélis	Zone d'Activité de Boutlélis	95	51 Ha
OUED TLELAT	Misserghin	Zone d'Activité de Misserghin	65	19 Ha
	Tafraoui	Zone d'Activité de Tafraoui	15	16 Ha
GDYEL	Boufatis	Zone d'Activité de Boufatis	56	20Ha
	Oued Tlélat	Zone d'Activité d'Oued Tlélat	95	16 Ha
BETHIOUA	Benfréha	Zone d'Activité de Benfréha	45	07 Ha
	Ain el Bia	Zone d'Activité d'Ain el Bia Ayaida	90	16 Ha
	Mers El Hadjadj	Zone d'Activité Mers El Hadjadj	Non opérationnel	Non opérationnel
ARZEW	Bethioua	Zone d'Activité de Bethioua (Ayaida)	119	114Ha
	Sidi Ben Yebka	Zone d'Activité de Sidi Ben Yebka	Non opérationnel	Non opérationnel
	ARZEW	Zone d'Activité de Guessiba	49	17Ha
TOTAL WILAYA			1926	502Ha

Source : DPAT Oran.

Des efforts de récupération d'espaces industriels ont été entrepris par la direction de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement de la wilaya d'Oran. Une superficie supplémentaire de 339 hectares a été récupérée pour accueillir des projets

d'investissement. Ces 339 hectares sont répartis notamment sur la zone d'activité de Béthioua (170 hectares), Oued Tlélat (75 hectares) et la zone industrielle de Hassi Amer (20 hectares) et 42 hectares dans la zone d'activités de Sidi Chahmi.

L'objectif de ces opérations de récupération est d'anticiper sur les besoins industriels de la wilaya et de répondre à la demande du foncier industriel, sans cesse croissante de la part du secteur économique et particulièrement de la part des petites et moyennes entreprises à Oran qui feront l'objet de la section suivante.

III-2 Les PME Oranaises :

L'évolution de la démographie des PME de la wilaya d'Oran a été appréhendé sur la base de l'analyse des données statistiques fournées par la direction de l'industrie et des PME.

III-2-1 Poids des PME dans le tissu économique :

Traditionnellement, pour analyser les poids des PME dans le tissu économique, on compare l'effectif des PME à l'effectif total des entreprises y opérant.

Tableau 13 : Evolution des PME Oranaises (2007-2010)

Année	2007	2008	2009	2010
Nombre total des entreprises Oranaises	47725	56929	60637	64785
Nombre des PME	14080	14965	16470	17793
Part de PME %	29,50%	26,29%	27,16%	27,46%

Source : Notre construction à partir les données de CNRC et la Direction de l'industrie et des PME.

Depuis 2007, date à laquelle remonte nos statistiques, le nombre de PME à Oran n'a cessé d'augmenter. En 2007, sont enregistrées 14080 PME actives. Ce chiffre était en 2010 de 17793 PME actives et ce grâce à une augmentation plus importante et soutenue des créations malgré quelques défaillances enregistrées pendant cette période. En termes de poids de ces PME dans le tissu économique, on note une baisse car cette part est passée de 29,5% en 2007 à 27,5 % en 2010. Le reste des entreprises sont soit des entreprises artisanales ou des grandes entreprises.

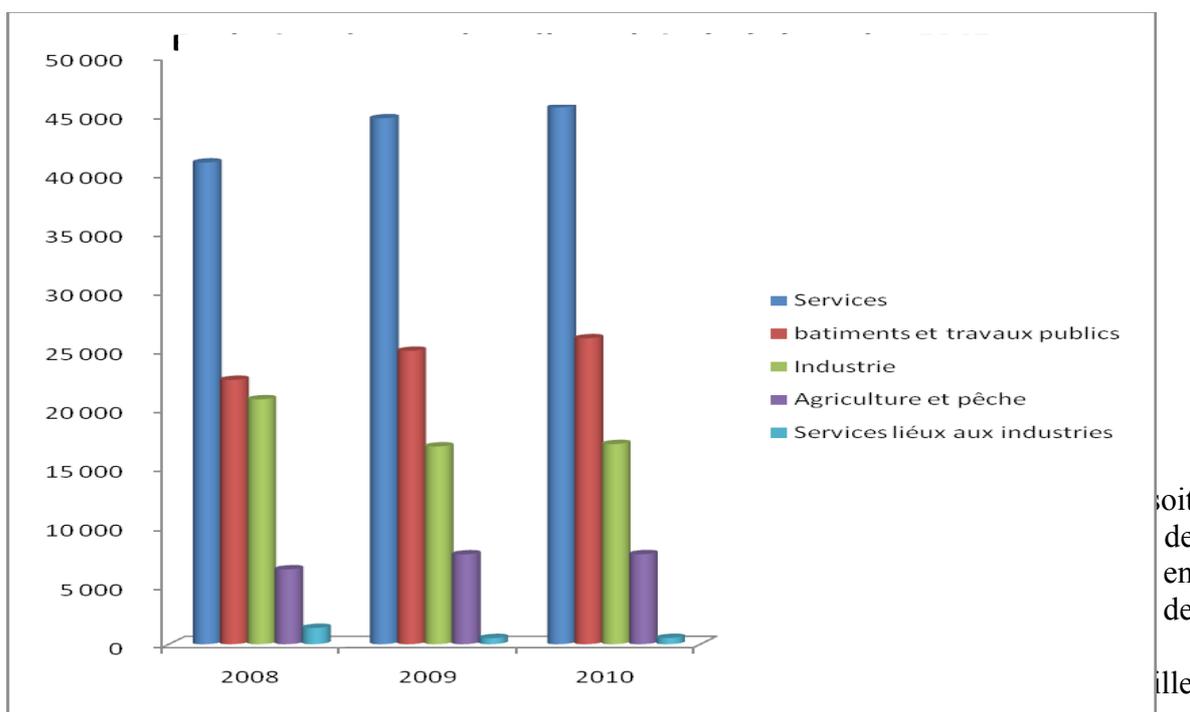
III-2-2 Les créations d'emploi par les PME :

Les PME sont connus pour être créatrices d'emploi, qu'en est-il dans la Wilaya d'Oran ?

Tableau 14 : Evolution de nombre d'emploi généré par les PME (Oran, 2008-2010)

Secteur d'activité	2008	2009	2010	Pourcentage 2010
services	41001	44766	45689	48%
Bâtiment et travaux publics	22496	24971	26038	27%
Industrie	20841	16830	17034	18%
Agriculture et pêche	6365	7641	7655	8%
Services liés aux industries	1383	515	526	1%
Nombre total d'emploi généré par les PME	98179	94738	96119	100%
Poids de l'emploi des PME	21%	20%	18,4%	
Population active de Wilaya	474559	473322	522865	

Source : Notre construction à partir des données de DPAT et de la direction de l'industrie et des PME.



➤ Répartition des PME par secteur d'activité :

Les PME oranaises sont diversifiées et relèvent de tous les secteurs d'activités présentées à tous les secteurs d'activités, mais d'une façon très différenciée comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 15 : Evolution et répartition des PME Oranaises par secteur d'activité (2008-2010)

Secteur d'activité	2008	Pourcentage	2009	Pourcentage	2010	Pourcentage
Services	8752	58,52%	9631	58,48%	10416	58,54%
Bâtiment et travaux publics	3249	21,72%	3702	22,48%	4110	23,10%
Industries	2503	16,74%	2659	16,14%	2777	15,61%
Agriculture et pêche	424	2,83%	438	2,66%	446	2,51%
Services liés aux industries	37	0,25%	40	0,24%	44	0,25%
TOTAL	1496	100%	16470	100%	17793	100%

Source : Notre construction à partir des données de direction de l'industrie et des PME.

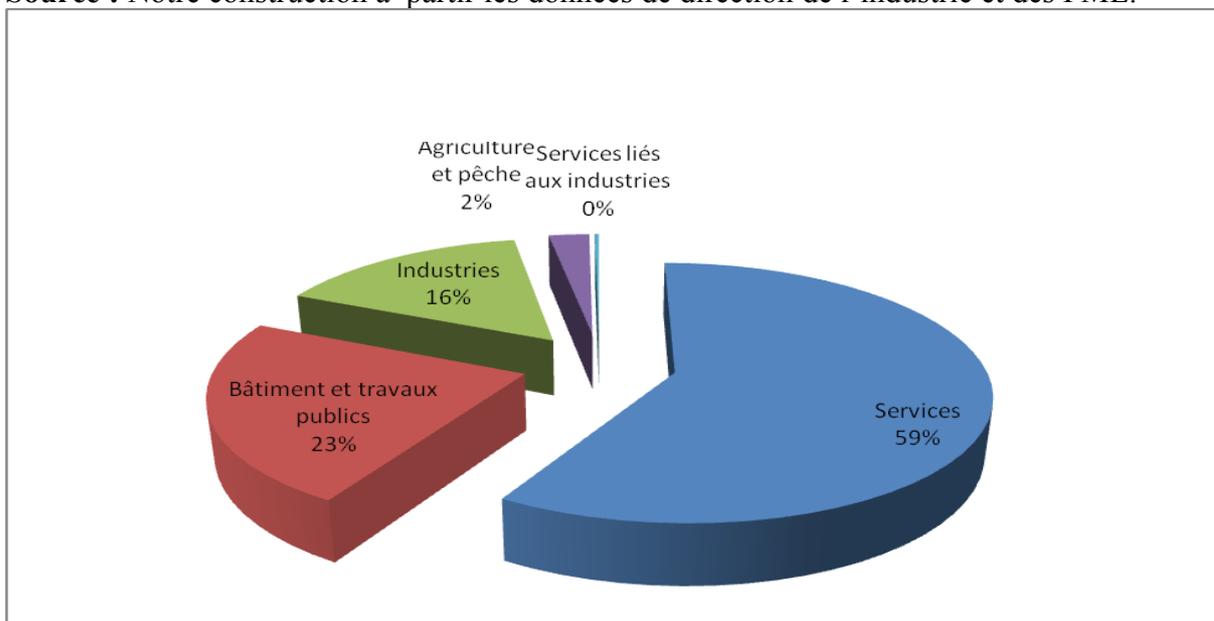


Figure 6 : Répartition des PME par secteur d'activité (Oran, 2010)

Selon les statistiques de la population des PME oranaises, on remarque que plus de la moitié des PME actives dans le secteur des services. Le secteur de bâtiments et travaux publics occupe la seconde place avec 4110 entreprises en 2010 représentant ainsi 23% de l'ensemble des PME. Ceci montre que le tissu des PME est constitué essentiellement de ces deux secteurs. L'industrie qui représente un quart de la totalité des PME reste toujours à la même place avec 2777 PME en 2010. En dernier, on trouve l'agriculture et la pêche, ainsi que la branche des services liés aux industries avec des parts respectives de 2,51% et 0,25%.

➤ **Répartition par taille :**

La typologie des PME Oranaises par taille n'est, bien entendu, pas identique selon les différentes Wilayas de l'Algérie. Si on prend le critère du nombre d'emplois comme indice de distinction entre les différents types des PME, on trouve que 1505 PME ont été créées en 2009. Elles sont réparties par taille de la manière suivante :

Tableau 16 : Répartition des PME oranaises selon la taille, 2009

Taille de PME	PME privées de 1 à 9 salariés	PME privées de 10 à 49 salariés	PME privées de 50 à 250 salariés	TOTAL

TOTAL	1 413	73	19	1 505
Pourcentage	94%	5%	1%	100%

Source : Direction de l'industrie et des PME.

Les données fournies montrent que les micros entreprises sont les prédominantes à la population des PME, elles représentent 94% du total des PME qui sont créés en 2009. Par contre, les petites et moyennes entreprises ne représentent que 6 % du total, donc elles sont très faibles numériquement pour ne pas employer un grand nombre d'ouvriers.

➤ **Répartition par lieu d'implantation :**

Les PME peuvent être situées dans des agglomérations urbaines ou des zones rurales. Les PME Oranaises sont réparties par Daïra d'implantation de la façon suivante :

Tableau 17 : Répartition des PME oranaises par Daïra 2010.

Daïra	Nombre de PME	Pourcentage
ORAN	10980	61,71%
ES-SENIA	1997	11,22%
BIR EL-DJIR	1738	9,77%
ARZEW	815	4,58%
AIN EL TURCK	731	4,11%
BATIOUA	420	2,36%
GDYEL	406	2,28%
BOUTLELIS	382	2,15%
OUED TLETAT	324	1,82%
Total	17793	100%

Source : Direction de l'industrie et des PME.

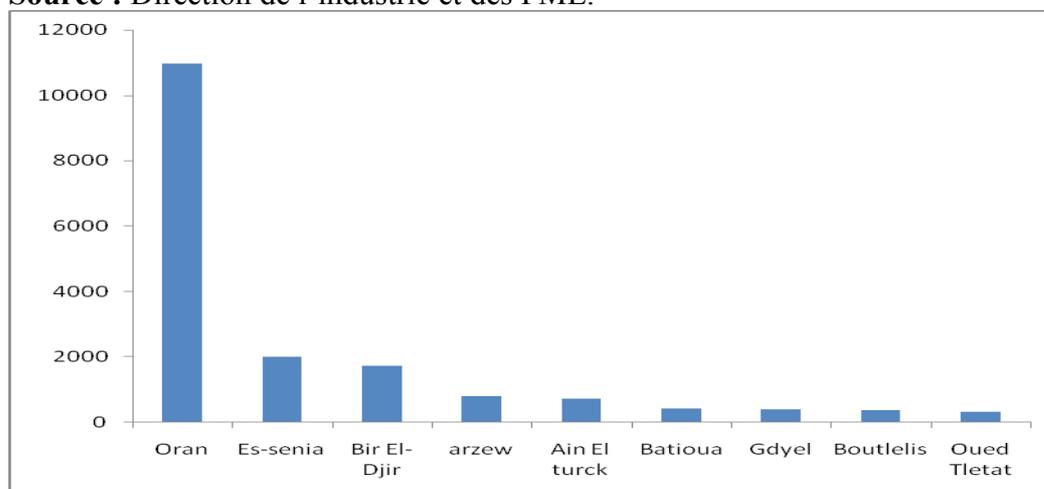


Figure 7 : Répartition des PME Oranaises par Daïra, 2010.

La figure 7 illustre la répartition spatiale des PME oranaises selon la daïra d'implantation pour l'année 2010. Nous remarquons la concentration des PME dans les agglomérations urbaines à forte densité de population, (trois quart des PME sont installées dans les deux premières daïras.), cela montre la corrélation entre la densité de population et le structure de PME.

La première daïra d'implantation est Oran avec 10980 PME dont 2916 unités sont de type commercial. Ceci démontre que la spécialité sectorielle de la daïra d'Oran se situe dans l'activité commerciale. En seconde place, on trouve la daïra d'Es-Senia où sont installées 1997 PME, soit 11,22% du nombre total des PME.

Par ailleurs, 9,77 % du total des PME sont installées dans la daïra de Bir-El-Djir qui vient en troisième position avec 1738 PME. Elles sont majoritairement spécialisées dans le secteur des bâtiments et travaux publics. Cela peut s'expliquer par le fait que cette zone est en état de construction et d'élargissement. Finalement, le reste des PME soit de 17,30 % sont réparties sur le reste des daïras de la Wilaya.

Cette situation met en évidence que la répartition des populations est directement liée à celle des PME. La densification du tissu des PME est déterminée par les mouvements de création et de disparition. Ces mouvements sont le résultat de politiques publiques en matière d'aide à la création et à l'accompagnement des PME et aussi de l'esprit d'entrepreneuriat développé par les jeunes. Le paragraphe qui suit examine brièvement les principaux dispositifs disponibles à la wilaya d'Oran.

III-2-4 Structure d'aide à la PME :

Vue leur rôle dans la création et de la survie des PME, les organismes d'appui constituent le moteur de développements de ce secteur. A titre d'indication, le rôle des organismes l'ENSEJ, l'ANGEM et la CNAC se présente comme suit :

❖ **Agence Nationale de Soutien pour l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) :**

Cette agence contribue dans le processus de création d'entreprises pour les jeunes âgés entre 19 et 40 ans, disposant d'une qualification, mais sans emploi, et formulant un projet d'investissement. Le tableau suivant présente une brève historique des activités de l'ANSEJ.

Tableau 18: Evolution de nombre de création de très petites entreprises dans le cadre de L'ENSEJ (Oran, 2008-2010)

Année	Nombre de dossiers déposés	Nombre Attestation d'éligibilité	Nombre de dossiers accordés par la banque	Nombre d'emploi
2008	1 111	827	527	3 658
2009	1125	623	728	4500
2010	1202	809	627	3503

Source : ANSEJ Oran.

Les chiffres indiquent que l'ANSEJ reçoit plus de 1000 dossiers de projet chaque année de la part des jeunes promoteurs. Elle a délivré 809 attestations d'éligibilité fin 2010 à prévoir la création de 3503 emplois prévisionnels. Toutefois elle n'en a financé sur la même période que 648 projets soit 80% du total de dossiers déposés pour un montant global de 1 926 millions de dinars algériens. Sur le même titre les banques ont donné l'autorisation de crédit aux 627 dossiers, en délivrant plus 1 315 millions de dinars.

En ce qui concerne la répartition de ces projets par secteur, il faut savoir que les projets du secteur industriel sont nettement moins nombreux. Le tableau suivant indique la répartition des projets financés dans le cadre de l'ANSEJ par secteur d'activité à Oran en 2010.

Tableau 19 : Répartition des projets financés par l'ANSEJ, (Oran 2010)

Secteur d'activité	Nombre de projets financés	Pourcentage %
Services	334	51,54%
Artisanat	115	17,75%
Industrie	79	12,19%
BTPH	50	7,72%
Transport de voyageurs	26	4,01%
Maintenance	14	2,16%
Agriculture	12	1,85%
professions libérales	9	1,39%
Transport de marchandises	3	0,46%
Pêche	3	0,46%
Transport frigorifique	3	0,46%
Total	648	100%

Source : ANSEJ Oran.

D'après ces données, on constate la prédominance des projets qui relèvent du secteur des services avec 334 projets soit de 51% du total des projets financés par l'agence. Les activités financées sont notamment la coiffure, les cybercafés, les agences de publicité et

de communication. Le secteur artisanal se place en deuxième position par 115 projets, suivie de l'industrie qui représente 12 % de la totalité des projets.

En réalité, l'ANSEJ de la wilaya d'Oran a connu un véritable engouement au cours de l'année 2011 des jeunes promoteurs après l'application des nouvelles mesures arrêtées en Conseil des ministères concernés du 22 février 2011 relatives à la promotion de l'emploi, cette agence a traité plus de 13 000 dossiers dont 1 500 ont été acceptés. Cette évolution extraordinaire constatée en matière de la validation des dossiers réceptionnés s'explique, par la rapidité de prise en charge des différents dossiers par les services de l'ANSEJ, mais aussi par les réponses favorables constatée également auprès des banques concernées.

❖ **Agence Nationale pour la Gestion du Microcrédit (ANGEM) :**

L'agence Nationale pour la Gestion du Microcrédit a contribué dans le processus d'absorption du chômage à travers son rôle qui consiste à aider les porteurs de projets, par l'octroi de petits crédits bancaires ou des prêts sans intérêt pour l'acquisition d'un petit équipement et de matières premières nécessaires à la création d'une activité. L'ANGEM finance, également, sur ses propres fonds, au titre de la formule des PNR (prêts non rémunérés 3000.00 DA), l'acquisition de matières premières et de petits outillages.

Tableau 20 : Répartition des prêts octroyés par l'ANGEM (Oran, 2008-2009)

Secteur D'activité	2008			2009		
	Nombre	Part (%)	Postes d'emplois créés	Nombre	Part (%)	Postes d'emplois créés
Agriculture	52	4,38	52	59	3,13	59
Industrie	190	16,03	190	272	14,46	272
BTP	88	7,42	88	115	6,11	115
Services	347	29,26	347	504	26,80	504
Artisanat	509	42,91	509	931	49,50	931
Total	1186	100%	1186	1881	100%	1881

Source : ANGEM d'Oran.

Le tableau ci-dessus montre que le rôle d'ANGEM est centré essentiellement sur le secteur de l'artisanat qui vient en tête des activités bénéficiant des PNR, suivis par le secteur de service puis l'industrie.

En réalité le montant de 3 000 DA n'est pas important pour certaines activités, en conséquence, l'agence crée un autre mode de financement par une association avec les banques nationales. Dans ce cadre les créateurs ont bénéficié de 673 410 493 DA répartie sur 1 404 projets. En outre, les projets de l'agence permettent de créer plus de 3000 postes d'emplois pendant deux années en contribuant à l'amélioration des situations financières de plusieurs familles rurales.

❖ **Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC):**

Depuis sa création et selon les statistiques disponibles de 2005-2010, en totalité de 613 projets ont été financés à Oran. Ces projets financés à hauteur de 70% par les banques, avec un coût global d'investissement estimé à 1,2 milliard de dinar ont permis la création de 1 499 postes d'emploi. Les secteurs les plus convoités par les porteurs de projets sont en premier lieu le transport, les services, l'artisanat et la pêche.

Tableau 21 : Répartition des entreprises créées dans le cadre de la CNAC, (Oran, 2008-2010)

	2008		2009		2010	
	Nombre des entreprises	Nombre d'emplois créés	Nombre des entreprises	Nombre d'emplois créés	Nombre des entreprises	Nombre d'emplois créés
Agriculture	61	84	2	7	0	0
Service	96	360	87	260	0	0
Transport	152	395	159	194	144	173

Industrie	30	37	43	142	56	144
BTPH	35	96	14	48	7	21
Autres	86	220	2	7	14	50
Total	460	1192	307	658	221	388

Source : CNAC D'Oran.

❖ **Fond de garantie des crédits à la PME (FGAR) :**

Le FGAR est l'un des nombreux instruments d'une politique dont la finalité est l'instauration d'un climat favorable à la création et au développement des PME et essentiellement celles du secteur industriel à l'égard de ses spécificités (machines, foncier, main d'œuvre). Le fonds a accompagné 23 PME à Oran en 2010, en leur octroyant des garanties financières pour un montant global de plus de 635 millions de dinars, réparties comme suit :

Tableau 22 : Répartition des garanties octroyées par l'FGAR. (Oran, 2010)

Branche d'activité	Nombre	Montant
Agro-alimentaire	3	99 590 400 DA
Chimie plastique	1	6 965 500 DA
Communication	2	43 430 880 DA
BTPH	1	42 139 500 DA
IMMS	8	243 350 249 DA
Matériaux de construction	1	18 600 000 DA
Textile	1	17 600 000 DA
Chimie pharmaceutique	1	20 000 000 DA
Verre	4	139 644 000 DA
Industrie du papier et emballage	1	4 507 200 DA
TOTAL	23	635 827 528DA

Source : FGAR Oran.

Il ressort du tableau ci-dessus que la branche de l'industrie métallurgique, menuiserie et sidérurgique est celle qui est la plus demandée.

Ceci se traduit par l'importance des montants des garanties accordées à ce secteur .En effet, elle bénéficie de plus de 243 million de dinars qui se distribuent sur 8 PME, suivie de l'industrie de verre (139 644 000) et de l'agro-alimentaire (99 590 400 DA).

L'efficacité des politiques publiques d'aide à la PME doivent se traduire par l'augmentation de l'intention entrepreneurial et notamment des taux de création. Ainsi, nous examinons dans ce qui suit, le mouvement d'émergence de nouvelles entreprises dans la wilaya d'Oran. Cet examen concerne l'évolution de création sur quatre années (2007-2010) selon le secteur, taille et le lieu d'implantation.

III-3 La créations des PME :

Les créations d'entreprises peuvent être assimilées aux naissances en démographie humaine, donc il convient de faire un recensement des nouvelles entreprises.

Un premier bilan chiffré du nombre de PME créées au cours de la période 2007-2010 nous permet de constater une évolution positive, car le stock est passé de 14 080 en 2007 à

17 793 PME en 2010 soit un taux de croissance de 26 % comme le montre le tableau suivant :

Tableau 23 : Evolution de nombre de Création de PME, (Oran, 2008-2010)

Année	2007	2008	2009	2010
Nombre des PME fin d'année	14080	14965	16470	17793
Création nouvelle au cours de l'année	/	800	1505	1323
Création par réactivation au cours de l'année	/	90	26	1
Total de création	/	890	1532	1324
Taux de création	/	6,32 %	10,23 %	8,09 %
Taux net de création	/	6,21 %	10,06 %	7,98 %

Source : Notre construction à partir des données de la direction de l'industrie et des PME.

A travers la lecture des données du tableau 23, Trois points importants attirent notre attention et sont :

1 – Globalement, le nombre de création de PME est en état de croissance permanente et varie d'une année à l'autre. Par ailleurs, les statistiques donnent une moyenne annuelle de nouvelles inscriptions de 1206 PME pour cette période. En déroulant les créations année par année, il ressort que l'année 2009 enregistre une augmentation significative de nombre de création, puisque le nombre des nouvelles inscriptions a presque doublé (1,90 fois plus), alors une année après les nouvelles créations ont diminué de presque 0,87.

2 - La plupart des créations sont des créations ex-nihilo (plus de 89 %) : La part des créations par réactivations est plus faible (moins de 19 %) tandis que la création par reprise est totalement absente.

3 - Les taux de création et les taux de création net sont plus proches.

La hausse des créations des PME observée depuis 2008 peut être due, en premier lieu, à la forte augmentation du nombre de créateurs aidés par l'Etat au titre des programmes de soutien (ENSEJ, CNAC, ANDI...). Ces derniers peuvent faciliter l'accès des entrepreneurs aux différentes ressources nécessaires à la création d'entreprise. Bien entendu, d'autres motifs peuvent être avancés à ce titre, comme par exemple le désir des chômeurs à créer des nouvelles entreprises à cause d'un manque des postes d'emplois au secteur public ou privé. Ils cherchent d'autres voies afin d'intégrer au monde du travail. Ce facteur se trouve dans le modèle de Shapiro, il s'appelle le facteur de déplacement (voir chapitre I).

La convergence entre les taux de création et ceux de création net indique que le phénomène de disparition des entreprises est rare ; les investisseurs n'ont pas l'intention d'abandonner leurs activités après les efforts consentis pour créer leurs entreprises. Mais dans le cas contraire, il est difficile pour eux de revenir à leurs premières activités. C'est ce qui explique que le nombre de création par réactivation soit très faible.

Cependant, faire ce constat nécessite l'examen de la nature des créations, notamment en termes de type d'activité

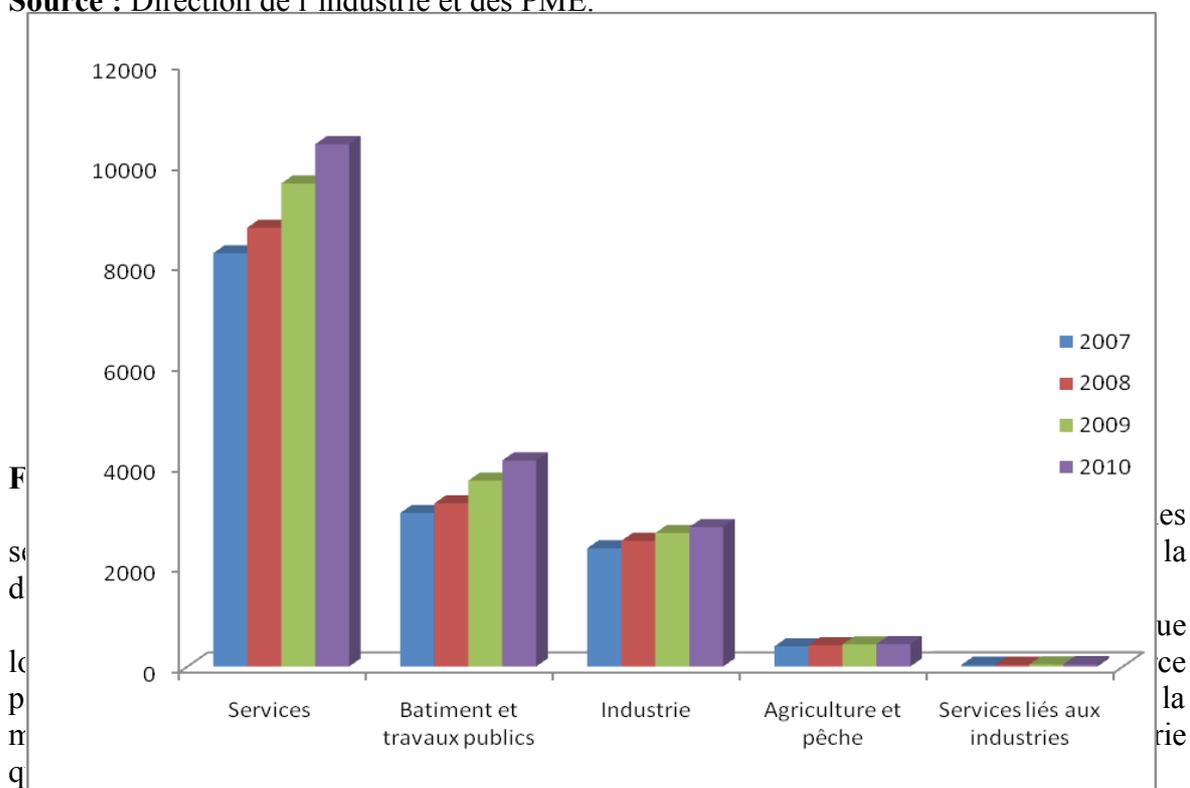
III-3-1 Répartition de création par secteur d'activité :

La création d'entreprise dans un secteur particulier est tributaire des dispositions personnelles de l'entrepreneur et surtout des opportunités et des avantages et des incitations liés à ce secteur. La répartition des PME créées par secteur d'activité nous aide à comprendre le choix d'un secteur plutôt qu'un autre et/ou l'impact de la spécialité sur le rythme de création. Le tableau suivant indique l'évolution du nombre des PME privées dans la Wilaya d'Oran pendant la période de 2008-2010 :

Tableau 24 : Evolution des PME Oranaises (2008-2010)

Secteur d'activité	2007	2008	Taux net de création	2009	Taux net de création	2010	Taux net de création
Services	8233	8752	6,00%	9631	3,30%	10416	1,83%
Bâtiment et travaux publics	3058	3249	12,12%	3702	8,11%	4110	10,00%
Industries	2356	2503	6,24%	2659	6,23%	2777	4,44%
Agriculture et pêche	400	424	6,25%	438	13,94%	446	10,86%
Services liés aux industries	33	37	6,18%	40	10,04%	44	8,13%
TOTAL	14080	14965	6,21%	16470	10,06%	17793	7,98%

Source : Direction de l'industrie et des PME.



Le secteur de BTP connue une expansion importante grâce aux besoins en matière de construction. Cependant, ce secteur reste largement dépendant des commandes publiques et par conséquent du budget de l'Etat qui lui est consacré. En effet, l'augmentation de ces commandes consécutives à la mise en place du projet de l'habitat social et de l'éradication de l'habitat insalubre, ainsi que les projets de construction des infrastructures de base tels que les écoles, les routes, les hôpitaux..etc, a certainement accéléré les créations d'entreprises dans ce domaine et animer l'essor du secteur.

En outre alors que les services, le bâtiment et travaux publics améliorent leurs proportions dans l'ensemble des immatriculations année par année, le secteur de l'industrie et de d'agriculture et pêche et surtout le secteur de services liés aux industries la détériorent considérablement.

le processus d'accroissement dans le secteur de l'industrie est moins vigoureux par rapport au secteur de services ou celui du BTP (6,24%, 6,23%, 4,44%). Le repli de l'industrie s'explique d'une part par la nécessité des capitaux importants pour créer une entreprise industrielle et d'autre part par la difficulté d'obtention du foncier industriel. En plus de la situation de climat d'affaire national qui souffre de plusieurs problèmes en la matière, ce qui conduit les entrepreneurs automatiquement à investir dans des secteurs moins compliqués et plus rentables, comme le commerce ou les services, malgré le besoin de l'économie aux entreprises industrielles.

Pour le secteur de l'agriculture et pêche et celui de services liés aux industries, il existe certes une augmentation globalement, mais cette augmentation n'a pas été soutenue surtout pour le secteur de services liés aux industries où la variation des immatriculations de PME a été très faible.

Cependant 2010 a constitué aussi pour le secteur agricole une année de grand replis, jusqu'au point de n'enregistrer que 8 nouvelles PME. L'agriculture reste une activité archaïque et plusieurs contraintes entravent son développement. Elle est, en effet, soumise à l'aléa climatique du fait que seulement 7% des surfaces agricoles sont irriguées en 2010, soit 6365 Ha, le problème du foncier agricole, l'étalement urbain qui touche les surfaces agricoles et les coûts de production qui ne permettent pas de réaliser les économies d'échelle, ce que l'explique J. Bain dans sa théorie. Une autre explication permet être avancée à ce titre, il s'agit du fait que les jeunes ne s'intéressent pas à dans ce domaine à part les fils de parents paysans qui ont déjà l'habitude de travailler, donc ils sont tentés de créer leur propre entreprise.[Modèle de Shapiro ; la famille].

En ce qui concerne le secteur de services liés aux industries qui rassemble trois branches : la branche de services et travaux pétroliers, de l'eau et énergie et celle de l'hydrocarbure, les PME sont moins nombreuses seulement 33 unités en 2007. Aussi, ce secteur est constitué majoritairement par des grandes sociétés qui constituent en quelques sortes des barrières à l'entrée des PME même par des contrats de sous-traitances ou de partenariat.

Tableau 25 : Taux de création par secteur d'activité (Oran, 2008-2010)

Secteur d'activité	2007	Création 2008	Taux de création	Création 2009	Taux de création	Création 2010	Taux de création
Services	8233	524	6,36%	894	10,21%	788	8,18%
Bâtiment et travaux publics	3058	191	6,25%	463	14,25%	414	11,18%
Industrie	2356	147	6,24%	156	6,23%	118	4,44%
Agriculture et pêche	400	24	6,00%	15	3,54%	8	1,83%
Services liés aux industries	33	4	12,12%	3	8,11%	4	10,00%
Total général	14080	890	6,32%	1531	10,23%	1332	8,09%

Source : Elaboré par l'étudiant à partir des données de direction de l'industrie et des PME.

Les données de tableau N°21 ci-dessus permettent de confirmer les résultats des tableaux précédents. On note un net désengagement dans deux secteurs : Agriculture et pêche ; services liés aux industries.

L'évolution la plus favorable se situe dans le secteur des bâtiments et travaux publics, qui enregistre les meilleurs taux de création net pendant la période de 2008-2010 (6,25%, 14,25%, 11,18%). Cette augmentation est le résultat des programmes de construction (logements et infrastructures) pour répondre aux besoins croissants de population.

En revanche, le secteur de l'industrie semble être relativement favorisé, en termes du nombre d'unités créées pourtant ses taux de création sont restés respectivement modestes (6,24 %, 6,23 %, 4,44 %). Il a compté, successivement 156 et 118 nouvelles PME en 2009 et 2010. Enfin, s'agissant du secteur de services et le secteur de Bâtiment et travaux publics sont plutôt mitigés, en chiffres absolus, c'est les secteurs qui ont attiré le plus grand nombre d'investisseurs pendant cette période.

III-3-2 Répartition de création selon la taille :

Le bilan de création présente une différenciation entre les PME dans ses tailles.

Tableau 26 : Répartition de création de PME selon la taille (Oran, 2009-2010)

TAILLE	PME privées de 1 à 9 salariés	PME privées de 10 à 49 salariés	PME privées de 50 à 250 salariés	Total
2009	1 413	73	19	1505
2010	1262	49	12	1323
Pourcentage de 2010	95,39%	3,70%	0,91%	100%

Source : Elaboré par l'étudiant à partir des données de direction de l'industrie et des PME.

On peut noter, à partir des données de ce tableau, que les créations nouvelles sont constituées essentiellement par les très petites entreprises (micro-entreprise) dans tous les secteurs d'activités, elles présentent la quasi-totalité des créations en 2009, et reste toujours très élevée en 2010 (95%). En effet, les créateurs préfèrent toujours au moment du démarrage de recruter moins d'employés pour diminuer les coûts de production (salaires, cotisations sociales), et même s'ils ont décidé d'augmenter le nombre des employés, cela a fait globalement d'une manière informelle.

III-3-3 Répartition de création par zone géographique:

Les contrastes que fait apparaître la distribution de création des PME en 2009 s'observent déjà dans les années antérieures. Pour les raisons évoquées dans la section de ce chapitre, cette distribution montre que les créations élevées concernent trois communes, puisqu'il s'agit aussi bien des zones oranaises à haute densité démographique que des zones à moyennes densité ou des zones rurales moins dynamiques en termes démographiques.

Le tableau suivant restitue la distribution de créations par commune de l'année 2009

Tableau 27 : Répartition de création de PME par commune (Oran, 2009)

Commune	Nombre de PME	Pourcentage
Oran	752	49,97%
Bir El Djir	212	14,09%
Es Senia	119	7,91%
Sidi Chahmi	75	4,98%
Arzew	61	4,05%
Ain El Turck	47	3,12%
El Kerma	29	1,93%
Gdyel	29	1,93%
Oued Tlélat	24	1,59%
Misserghine	21	1,40%
Hassi Bounif	20	1,33%
Bethioua	17	1,13%

Ain El Bia	14	0,93%
Boutlélis	12	0,80%
Bousfer	11	0,73%
Mers El Kébir	11	0,73%
Ben Fréha	10	0,66%
El Ançor	9	0,60%
Boufatis	7	0,47%
Mers El Hadjaj	7	0,47%
Hassi Ben Okba	6	0,40%
Hassi mefssoukh	6	0,40%
Elm braya	4	0,27%
Tafraoui	2	0,13%
Ain El Kerma	0	0,00%
Sidi Benyebka	0	0,00%
TOTAL	1505	100,00%

Source : Direction de l'industrie et des PME.

La commune d'Oran abrite presque la moitié des créations nouvelles en 2009. Il existe en effet 752 PME dont 251 sont des PME commerciales ; elle est suivie de la commune de Bir-El-Djir par 212 PME qui représente 14 % du total des PME, et en troisième place, on trouve la commune d'Es-sinia par 119 PME, dont la plupart sont spécialisées dans les travaux publics . Le reste de création est distribué d'une manière diversifiée entre 14 communes. De ce fait, certaines communes semblent moins attractives, n'enregistrant aucune nouvelle création en 2009, telles que les communes de Ain El Kerma et Sidi Benyebka.

En réalité, le choix de la localisation des nouvelles PME dépend de la densité démographique, elles sont donc nombreuses dans les pôles urbains où réside plus de population. Les PME y trouvent des débouchés en raison de la présence d'une population suffisamment nombreuse.

Enfin, L'étude des démographies des PME ne se limite pas à l'étude du phénomène de création ; elle couvre aussi le phénomène de disparition qui fait l'objet de la section suivante.

III-4 Disparition des PME :

Après avoir analysé l'évolution générale de création des PME et sa répartition selon certains critères, nous allons étudier la disparition des PME sur la même période de 2008-2010.

III-4-1 Evolution de la tendance globale

Selon les statistiques de la direction de l'industrie et des PME le nombre des disparitions dans tous les secteurs est en moyenne de 13 unités par an pour la période 2008-2010, elles sont réparties comme suite :

Tableau 28 : Evolution de disparition des PME (Oran, 2008-2010)

Année	2007	2008	2009	2010
Nombre des PME	14080	14965	16470	17793
Nombre de PME disparu	/	5	26	9
Taux de disparition	/	0,04 %	0,17 %	0,05 %

Source : Direction de l'industrie et des PME.

Il est intéressant de souligner que le niveau des taux de disparitions est très bas, traduisant la faiblesse des pertes des unités productives dans le tissu économique. Sur toute la période étudiée, la population des PME n'enregistre que 40 disparitions sous forme de radiation. Il est à noter aussi que l'année 2009 a enregistré le taux de disparition et de création le plus élevé, il est de 0,17% pour le premier et 10,23 %.

Ce constat semble a priori paradoxal si on prend en considération les chiffres déclarés par le centre du registre du commerce ou ceux du ministère de l'industrie qui annoncent la situation inquiétante de défaillance des entreprises. En effet, 5698 radiations sont enregistrées en 2009 selon les données du ministère (Bulletin d'information économique N°

III-4-2 Effet de spécialité sur la disparition des PME

Les études théoriques de la démographie d'entreprises montrent clairement que le secteur d'activité a un impact sur la disparition des entreprises. Pour vérifier ce constat, on doit classer les entreprises disparues selon le secteur d'activité.

La répartition sectorielle révèle, cependant une certaine inégalité avec des évolutions différentes en fonction des secteurs et des années comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 29 : Disparition de PME par secteur d'activité (Oran, 2008-2010)

Secteur d'activité	2008		2009		2010	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux	Nombre	Taux
services	5	0,06%	15	0,17%	3	0,03%
Bâtiment et travaux publics	0	0,00%	10	0,31%	6	0,16%
industrie	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Agriculture et pêche	0	0,00%	1	0,24%	0	0,00%
services liés aux industries	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total général	5	0,04%	26	0,17%	9	0,05%

Source : Direction de l'industrie et des PME.

Selon ces données, le secteur de services enregistre le plus haut nombre de disparition sur les trois années, 23 PME ont été radiées sur un total de 10416 entreprises, soit 57%, du total des radiations. En deuxième position le secteur BTP qui a perdu 16 entreprises sur un total de 4110 PME.

Nous constatons aussi que certains secteurs n'ont vu aucune diminution du nombre de leurs entreprises au cours des trois dernières années, c'est comme le secteur de l'industrie et celui des services liés aux industries.

Pour expliquer ce phénomène, il faut tenir compte de la dynamique des créations des PME et leurs répartitions sectorielles. Dans le secteur des services et de BTP, les créations de PME sont beaucoup plus nombreuses que dans les autres secteurs ; de même qu'il existe une prépondérance de ces deux secteurs dans le parc total des PME.

En outre, les activités de distribution comme les services sont des activités dépendantes de la taille du marché d'une région donnée. Mais dans la mesure où les services répondent aux exigences d'autres entreprises (industrielles ou agricoles), donc après un seuil son rythme de croissance va commencer à baisser en raison de la saturation du marché et de la forte

concurrence entre ce type d'entreprises. Cette explication s'accorde parfaitement avec la théorie de Hayek¹²², reconnaissant que l'augmentation du nombre d'entreprises est liée à la taille du marché : plus la demande augmente; les possibilités d'entrer des nouvelles entreprises augmentent.

Cependant, ces résultats quoiqu'ils soient bien, ils nous conduisent logiquement à chercher les causes de ce mouvement. L'étude théorique nous donne l'une des sources de ce changement dans la population de PME est l'effet de secteur qui se compose en deux :
1- l'effet de création dans le secteur : la disparition est influencée par la création ; plus de création de PME, le nombre de disparition augmente, si on applique cette règle sur la population de PME, on trouve que le nombre de créations est faible dans le secteur industriel, de l'agriculture et pêche et de services liés aux industries, donc même leurs nombres de disparition doivent rester moins (voir Tableau 30) . Par contre, les deux secteurs (services – Bâtiments et travaux publics) ont enregistré les taux de disparition les plus élevés.

Tableau 30 : Disparition de PME par secteur d'activité (Oran, 2008-2010)

Secteur d'activité	2008		2009		2010	
	Création	Disparition	Création	Disparition	Création	Disparition
services	524	5	894	15	788	3
Bâtiment et travaux publics	191	0	463	10	414	6
industrie	147	0	156	0	118	0
Agriculture et pêche	24	0	15	1	8	0
services liés aux industries	4	0	3	0	4	0
Total général	890	5	1531	26	1332	9

Source : Direction de l'industrie et des PME.

2-l'effet de particularité du secteur : le mouvement de création et de disparition est influencé par les caractéristiques de chaque secteur d'activité : par exemple, les particularités du secteur industriel (grande échelle, technologie) mettent les créateurs en situation difficiles s'ils sont décidés la disparition ou le changement de l'activité de l'entreprise (théorie des coûts irrécupérables¹²³).

III-4-3 Renouveau du tissu de PME :

Le mouvement des entrées et de sorties dans le tissu des PME s'explique par le recensement de l'ensemble des créations et des disparitions, et se traduit par des taux de turnover permettant de mesurer le rythme de changement. La tableau suivant expose les taux de turnover des PME pour chaque année.

Tableau 31 : Evolution des taux de turnover des PME (Oran, 2008-2010)

Année	2008	2009	2010
Nombre des PME	14965	16470	17793
Total de création	890	1531	1332

¹²² Voir l'explication de la théorie dans le premier chapitre.

¹²³ Voir l'explication de la théorie dans le premier chapitre : Causes internes liées aux caractéristiques de l'entreprise ; Secteur.

Nombre de disparition	5	26	9
Total	895	1557	1341
Taux de turnover	6,36%	10,40%	8,14%

Source : Etablir par l'étudiant à partir les données de direction de l'industrie et des PME.

On constate que les taux de turnover sont semblables aux taux de création (6, 25 %, 10,24 %, 8, 04 %), ceci dit que le renouvellement du tissu de PME se fait à cause du phénomène de création plus que celui de la disparition.

Pour conclure, les chiffres relatifs au tissu des PME oranaises nous mènent à déduire qu'il y a une panoplie d'entreprises de tailles et de natures différentes. Ces PME relèvent essentiellement des secteurs des services et des travaux publics et se concentrent notamment dans les zones urbaines à haute densité démographique c'est-à-dire près des grands marchés de consommation.

En ce qui concerne la dynamique de la population des PME dans les trois dernières années (2008-2010). Il ressort que les taux de croissance sont positifs à cause de l'augmentation de nombre de création et de la baisse de nombre de disparition, mais il est à signaler que malgré ces taux, on remarque un faible intérêt à la création des PME créatrices de valeur ajoutée tel que les PME industrielles ou agricoles. En effet, le tissu des PME oranaises manque de ce type d'entreprise puisqu'il est constitué essentiellement par des activités commerciales.

Enfin, les bilans des créations et de disparition des PME, que nous avons abordé dans ce chapitre, nous permettent de tracer chronologiquement l'évolution générale de cette population, mais ils restent insuffisants dans l'étude démographique. Cette dernière quand elle cherche à dénombrer la population d'entreprises, elle cherche également à déterminer les facteurs explicatifs de ces mouvements. En effet, la littérature théorique suppose que ces facteurs sont différents d'un cas à l'autre. A cet égard, et pour enrichir notre recherche, nous avons réalisé une enquête de terrain qui a concerné 50 PME oranaises, dont les résultats sont présentés dans le quatrième chapitre.

Chapitre IV
Impact des PME sur le
tissu industriel oranais

Introduction

Les statistiques économiques concernant les entreprises algériennes en général, quelle que soient leurs sources (ONS, Ministère de l'industrie et des PME, Centre du registre du commerce) demeurent insuffisantes quantitativement et imprécises qualitativement pour évaluer la démographie des entreprises en général et des PME en particulier.

Cette difficulté rencontrée en matière de disponibilité d'information limite notre connaissance de l'évolution de la démographie des PME et de leurs caractéristiques qui ont un impact sur le processus de création, de croissance et éventuellement sur leur disparition. Afin de mieux cerner la question des déterminants de la création et de disparition de PME nous avons effectué une enquête qui a concernée 50 entreprises.

L'objectif de cette enquête qui n'a pas été du tout facile est d'essayer de comprendre quelques les tenants et aboutissants du phénomène de création et de disparition des entreprises et son impact sur le tissu industriel.

IV-1 Eléments de présentation de l'enquête :

IV-1-1 Objet de l'enquête :

L'objectif de la présente enquête est de déterminer d'un côté, les facteurs de création d'une PME industrielle et d'identifier les difficultés rencontrées. D'un autre côté, il s'agit d'étudier l'impact des PME existantes sur l'évolution du tissu industriel de la wilaya d'Oran.

Afin d'atteindre cet objectif, nous avons précisé d'autres sous objectifs pour mieux orienter la recherche. D'une manière générale, l'étude vise principalement à :

- déterminer les caractéristiques du chef d'entreprise et ses motivations à créer son entreprise.
- indiquer les différents obstacles rencontrés dans la réalisation d'un projet
- décrire si l'entrepreneur a une vision stratégique de son entreprise ; s'il veut élargir ou juste maintenir la survie de son entreprise.
- connaître l'évolution de l'activité de PME pendant une période de 3 ans ; à partir des indicateurs de résultats de l'entreprise (chiffres d'affaire, valeur ajoutée, nombre d'emploi).
- cerner le milieu relationnel de la PME industrielle, surtout par rapport aux notions de réseaux et d'externalités.

IV-1-2 L'échantillon d'enquête :

a-Définition de la population

La population visée par notre enquête est constituée d'un ensemble de PME privées opérant dans la wilaya d'Oran et activant dans le secteur industriel. Néanmoins, cette population est définie dans notre cas comme étant celle de « toute entreprise ayant entre 1 et 250 employés et dont le chiffre d'affaire ne dépasse pas 200 Million de Dinars, activant dans un secteur industriel défini par la nomenclature des activités et évidemment localisée dans la limite territoriale de la wilaya d'Oran ». Partant de ces critères, les statistiques de la direction de l'industrie et des PME montrent que notre population est constituée par 2777 unités en 2010.

b-Taille de l'échantillon

Pour ne pas introduire de biais et pour pouvoir généraliser les résultats, un échantillon doit être représentatif de la population étudiée. Mais à cause de difficultés rencontrés lors de notre enquête, l'échantillon retenu est de taille 50, ce qui représente près de 2% de la population de base.

Notre objectif était d'accumuler le plus d'observations possibles pendant l'échéance que nous nous sommes fixée. La collecte des informations s'est réalisée sur une période d'un mois (du 22 Janvier 2012 au 22 février 2012). Les questionnaires reçus après cette échéance n'ont pas été retenus pour l'analyse et on les a considéré comme étant des PME non répondants.

IV-1-3 Collecte des données :

La collecte des données a été effectuée au mois de février. Certaines PME ont carrément refusé de répondre à nos questions. Elle s'est faite sur entretien ou par dépôt du questionnaire auprès de l'administration de l'entreprise. Les entretiens nous ont offert

l'opportunité d'avoir le maximum d'informations. Tandis que le dépôt des questionnaires posait le problème de temps et de compréhension des questions. En effet, entre déposer et récupérer les questionnaires 5 à 9 jours peuvent s'écouler.

IV-1-4 Plan du questionnaire

Dans le cadre de notre enquête, le questionnaire est divisé en trois volets. 11 questions sur la présentation de l'entreprise (I), 9 questions sur la description de l'activité de l'entreprise (II) et enfin 12 questions qui portent sur la contribution de PME au secteur industriel (III). Pour plus de précision nous développons sommairement le détail du contenu de ces titres qui forme le plan de notre questionnaire, source de l'essentiel de nos données que nous soumettons ensuite à l'analyse.

1. Présentation de l'entreprise

- Identification de l'entreprise
- Caractéristiques du chef d'entreprise

2. Description de l'activité de l'entreprise

- Production de l'entreprise
- Evolution de l'activité de l'entreprise
- Circonstances de la création

3. Contribution de la PME dans le secteur industriel

- Le réseau de l'entreprise
- Objectif de l'entreprise
- Adaptation Avec la stratégie de l'Etat

Le questionnaire comporte des questions fermées, semi fermées ainsi que des questions ouvertes.

Tableau 32 : les types de question

Types de questions	Nombre
Questions fermées	17
Questions semi-fermées	4
Questions ouvertes	11
Total	32

IV-1-5 Les difficultés rencontrées :

Durant la période de notre enquête de terrain on a rencontré plusieurs difficultés signalons ici quelques unes :

- Absence des dirigeants de quelques PME ;
- Refus de remplir le questionnaire : certaines PME ont refusé de remplir notre questionnaire en considérant que l'ensemble des questions touchent des aspects confidentiels tels : le chiffre d'affaires, salaires...etc.
- Questionnaire rempli partiellement et refus de faire l'entretien.

IV-2 Principaux résultats statistiques :

Le questionnaire, comme nous l'avons souligné précédemment, se répartie en trois volets. Il est soumis à cinquante petites et moyennes entreprises industrielles employant entre 1 et 250 personnes.

Avant de procéder à la présentation des résultats de l'enquête, il faut signaler que seulement 33 PME ont répondu à notre questionnaire, soit 66 % du nombre total de l'échantillon. Nous en exposons dans ce qui suit les résultats obtenus.

IV-2-1 Identification de l'entreprise :

Tableau 33 : Répartition des PME enquêtées selon le statut juridique

Statut juridique	Nombre	Pourcentage
EURL	3	9,09%
SARL	11	33,33%
SPA	00	0,00%
SNC	1	3,03%
Personne physique	18	54,55%
Total	33	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

On remarque que la forme juridique la plus adoptée est celle de personne physique avec 54,55 %. En effet, la personne physique semble être la forme la plus choisie par les micro-entreprises activant essentiellement dans la branche IMMS¹²⁴. Les autres PME ont le statut de société, dans cette catégorie on trouve une (1) entreprise sous la forme juridique SNC, 3 entreprises sous forme d'EURL et 11 PME sous la forme de SARL.

La prédominance de la forme juridique Personne physique malgré la multiplicité des formes juridique, s'explique par la facilité à la création, car elle ne nécessite pas de capital social important et ses formalités sont allégées. Son principe est simple : le patrimoine professionnel et le patrimoine privé du chef d'entreprise sont indissociables. Cette prédominance s'explique également par le fait que c'est une forme généralement adoptée par les entreprises familiales. Par ailleurs, le poids des charges fiscales dans ce type d'entreprise n'est pas important par rapport aux entreprises personnes morale, pas d'impôts sur les bénéfices des sociétés (IBS) et pas d'interdiction de bénéficier des avantages du système de paiement forfaitaire.

Tableau 34 : L'âge de PME

Age de PME	Nombre	Pourcentage
Egale ou moins de 5 ans	16	48,48%
plus de 5 ans	10	30,30%
Non répondu	7	21,21%
Total	33	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

En ce qui concerne l'âge des PME, les réponses obtenues (Tableau 32) montrent que plus de 48% des PME ont moins de 5 ans d'existence et 30% des PME ont dépassé le seuil de risque de disparition ; elles ont plus de 5 ans, en conséquence, on peut dire que le tissu de PME est véritablement récent.

Tableau 35 : Nature de création de PME

Nature de création	Nombre	Pourcentage
création nouvelle	28	84,85%
création par reprise	1	3,03%
création par réactivation	4	12,12%
Total	33	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

Nous notons qu'il n'y a pas de différence avec les résultats obtenus dans le chapitre précédent : la plupart des PME ont été créés (84,85%) ; il y a seulement 5 entreprises qui ont été réactivées ou reprises.

¹²⁴ ISMME : Industries sidérurgique, métallurgique, mécanique et électronique.

Tableau 36 : Nature de la propriété du capital

Nature de la propriété du capital	Nombre	Pourcentage
Propriété personnelle	17	51,52%
Affaire familiale	9	27,27%
Association	2	6,06%
Crédit bancaire	3	9,09%
Non répondu	2	6,06%
Total	33	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

A la question relative à la nature du capital, l'enquête montre que près de 80 % des PME ont été financées par des apports personnels ou familiaux, respectivement 51,52 % et 27,27 %. Ce qui explique le choix de la forme juridique de personnes physiques comme nous l'avons mentionné plus haut. Le résultat est la faible ouverture de capital de ces entreprises, de peur d'en perdre le contrôle qui se traduit donc par le refus de prendre des crédits bancaires.

On ajoute que notre enquête de terrain nous a permis de distinguer deux types de PME industrielles :

Groupe 1 : Cette catégorie regroupe les PME qui se trouvent au niveau des zones industrielles et ont les caractéristiques suivantes :

Groupe 1 : Cette catégorie regroupe les PME qui se trouvent au niveau des zones industrielles et ont les caractéristiques suivantes :

- une activité structurée
- une ressource humaine diversifiée: comme elles ont plusieurs services, ces entreprises ont des employés de différents niveaux de qualification (Ingénieurs, Administrateurs, comptables, techniciens...) afin d'assurer un bon fonctionnement de l'entreprise.
- Une assiette foncière importante
- Personnes morales : toutes ces PME ont la forme d'EURL, SARL ou SNC

Groupe 2 : Contrairement aux PME du premier groupe, ces entreprises s'installent en dehors de la zone industrielle, elles sont:

- Familiales : c'est le dirigeant avec un ou plusieurs membres de sa famille qui gèrent pleinement toutes les activités de l'entreprises ;
- Pas de grands espaces de production
- concentrées dans la branche ISMM (sidérurgique, métallique et mécanique) ;
- personnes physiques

IV-2-2 Profil du chef d'entreprise :

Le projet de l'entreprise a été appréhendé selon le genre, le niveau de formation et la situation avant la création :

a) Le genre :

Tableau 37 : Sexe de l'entrepreneur :

Sexe	Nombre	Pourcentage
Masculin	33	100,00%
Féminin	0	0,00%
Total	33	100%

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

A la lumière des réponses obtenues, le chef d'entreprise est de sexe masculin. des études sur la démographie d'entreprises attribuent au genre masculin plus de chance de créer une entreprise¹²⁵.

¹²⁵ Voir chapitre 1 : Les caractéristiques de l'entrepreneur ; Les caractéristiques démographiques.

b) Niveau de formation :**Tableau 38: Niveau de formation de l'entrepreneur :**

Niveau de formation	Nombre	Pourcentage
Primaire	1	3,03%
Secondaire	1	3,03%
Supérieur	9	27,27%
Professionnel	21	63,64%
Aucun	00	0,00%
non répondu	1	3,03%
Total	33	100%

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

Il est généralement admis, que les qualifications de l'entrepreneur conditionnent la réussite de l'entreprise. Or, on constate que les diplômés universitaires qui semblent a priori les mieux disposés pour devenir des entrepreneurs sont relativement peu nombreux à créer ou reprendre des entreprises (27,27 %), préférant pour la plupart la sécurité d'un emploi de cadre administratif. La création d'entreprises en revanche, d'après l'enquête attire plutôt les diplômés d'une formation professionnelle (63,64%), plus disposés à l'entrepreneuriat pour assurer leur propre emploi.

c) Expérience :**Tableau 39 : Expérience de l'entrepreneur :**

Expérience	Nombre	Pourcentage
Oui	30	90,91%
Non	3	9,09%
Total	33	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

Tableau 40 : Situation de dirigeant avant la création de l'entreprise

Situation de dirigeant avant la création de l'entreprise	Nombre	Pourcentage
Salarié dans une entreprise privée	20	60,61%
Profession libérale	6	18,18%
Cadre d'entreprise publique	1	3,03%
fonctionnaire dans une entreprise publique	0	0,00%
Retraité	0	0,00%
Chômeur	2	6,06%
Total	33	100%

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

Nous constatons à partir des données des deux tableaux que tous les dirigeants des PME ont une expérience antérieure à la création (90,91%) ; ils ont déjà travaillé dans une entreprise privée 60,61% ou ont eu une profession libérale (18,18%). Ce phénomène exprime très probablement que le milieu professionnel a un impact sur l'intention entrepreneuriale comme le démontre les études théoriques¹²⁶. D'un autre côté, nous constatons une faiblesse de la population en chômage à créer sa propre entreprise (6,06%). Malgré la nécessité de cette catégorie en chômage à créer une entreprise.

IV-2-3 Type d'activité de PME

Les PME de notre échantillon se répartissent en 7 branches d'activité, comme le montre le tableau suivant :

¹²⁶ Voir chapitre 1 : le modèle de shapero ; Les facteurs sociologiques (entreprise).

Tableau 41 : Répartition des PME enquêtées par branche d'activité

Branche d'activité :	Nombre	Pourcentage
Industrie agroalimentaire	2	6,06%
Mines et carrières ou matériaux de construction	0	0,00%
ISMME	16	48,48%
Industrie pharmaceutique	1	3,03%
Chimie, plastique	3	9,09%
Industrie du textile et du cuir	2	6,06%
Industrie du bois et papier	5	15,15%
Industries diverses	3	9,09%
Total	33	100,00%

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

Comme le montre le tableau, seize (16) PME enquêtées activent dans la branche ISMME. Elles représentent la moitié de notre échantillon, suivies de la branche de l'industrie du bois et papier où activent 5 PME. Donc, ces deux branches représentent la majorité de PME de notre échantillon, et sont généralement des entreprises de petite taille.

Cependant, le pourcentage élevé de non réponses à certaines questions relatives aux chiffres d'affaires, valeur ajoutée, exportations, montre une certaine méfiance des dirigeants sur ce sujet. Les informations chiffrées sont considérées comme une donnée confidentielle, bien que le formulaire du questionnaire ne contienne aucun renseignement sur le nom de l'entreprise.

Concernant la taille des entreprises, elles sont en majorité des micro-entreprises (1 à 9 employés). Les autres sont des petites ou moyennes entreprises avec une seule entreprise ayant 115 salariées.

Cette répartition met en exergue la prédominance de la micro entreprise dans le tissu des PME en général (97% sont des TPE) et montre que l'entreprise industrielle privée a du mal à s'accommoder à un effectif important et à une croissance extensive. De ce fait, l'emploi semble problématique et certains chefs d'entreprises l'expliquent par l'absence de main d'œuvre qualifiée et même si elle existe, celle-ci revient excessivement chère.

IV-2-4 Les circonstances de la création de l'entreprise :

Dans les circonstances liées à la création de l'entreprise, on a distingué les motifs de création et les difficultés ou les obstacles rencontrés dans cette création.

Tableau 42 : Motifs de la création

Idée de création	Nombre	Pourcentage
Suite à une rencontre d'entrepreneurs	2	6,06%
Suite à un projet mené pendant votre formation antérieure	16	48,48%
Suite à des campagnes Etatiques (ANSEJ- ANDI- CNAC...etc.)	3	9,09%
Suite à un état de chômage	6	18,18%
Autres précisez (être libre, Insatisfaction dans le travail précédant)	8	24,24%
Total	33	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

En ce qui concerne les motifs de création des entreprises, les réponses obtenues indiquent que plus de 48 % des entrepreneurs ont créé leur entreprise à la suite d'une formation dans le domaine. C'est la principale raison d'être entrepreneur.

Par ailleurs, la situation professionnelle juste avant la création encourage aussi à concevoir des projets entrepreneuriaux. 24,24 % des créateurs justifient leur démarche par la nécessité d'assurer leur propre emploi et 18,18 % d'entre eux étaient au chômage juste avant la création de leur entreprise.

Il ressort aussi que les nouveaux entrepreneurs ont créés leur affaire pour assurer leur propre emploi. Le désir d'indépendance, et enfin l'espoir d'augmenter leurs revenus sont les principaux motifs évoqués par les créateurs des PME industrielles.

Tableau 43 : PME bénéficiant d'une aide de l'Etat

Bénéficiaire d'une aide ou de programmes de soutien	Nombre	Pourcentage
Oui	3	9,09%
Non	30	90,91%
Total	33	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

Selon les déclarations des dirigeants des PME, trois entrepreneurs seulement ont bénéficié d'une aide dans le cadre de l'ANSEJ ou du programme Euro Développement pour la PME (MEDA). A l'opposé, la majorité des créateurs n'ont perçu aucune aide et n'ont bénéficié d'aucun programme de soutien que se soit avant ou après la création.

En réalité, pour les créateurs chômeurs, comme pour ceux en emploi, préparer son projet est un exercice solitaire dans la majorité des cas (90,91%). Les créateurs mobilisent essentiellement leurs proches ; soit un membre de leur famille, soit de leur entourage personnel ou professionnel antérieur. Ils sollicitent très rarement un organisme de soutien à la création. Ceci est l'expression des difficultés dans la création comme le montre les tableaux suivants :

Tableau 44 : Existence des difficultés de création

Existence de difficultés	Nombre	Pourcentage
Oui	27	81,82%
Non	6	18,18%
Total	33	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

Tableau 45 : Nature des difficultés de création

Nature de difficulté	Nombre	Pourcentage
Administratives	20	60,61%
Financières	10	30,30%
Foncières	6	18,18%
Autre (main d'œuvre qualifiée)	3	9,09%

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

La création de l'entreprise est une opération difficile selon les dirigeants des entreprises (81,82 %). Par contre, 18,18 % des créateurs ont affirmé n'avoir rencontré aucune contrainte particulière dans cette opération. Les difficultés majeures rencontrées au moment de la création sont d'abord liées au règlement des formalités administratives

(60,61%), puis au financement (30,30 %). Les problèmes du foncier ou de la main d'œuvre même s'ils existent, sont jugés surmontables par les entrepreneurs.

Ces contraintes poussent les entreprises à tisser des relations entre elles et à s'insérer dans des réseaux Professionnels ou associatifs. Le paragraphe qui suit résume les résultats sur le réseau de la PME.

IV-2-5 Réseau de PME

Etant donné, rôle de l'économie du réseau, des économies d'échelles et des effets d'externalité dans l'économie industrielle, connaître l'importance du réseau des PME algériennes devient un élément essentiel afin de saisir l'impact de la PME sur le tissu industriel. Les résultats de l'enquête consacrée à la connaissance du réseau de l'entreprise sont résumés dans les cinq tableaux suivants.

Les réseaux ont été identifiés par rapport aux fournisseurs, aux clients et aux relations contractuelles

a) Fournisseurs :

Tableau 46: Principaux fournisseurs

Principaux fournisseurs	Nombre	Pourcentage
Locaux	16	48,48%
Nationaux	8	24,24%
Internationaux	9	27,27%
Total	33	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

Selon des données recueillies, on remarque que la moitié des PME bénéficient d'un approvisionnement à l'intérieur de la wilaya (48,48 %), alors que les autres PME assurent leur approvisionnement par le marché national, et seulement neuf PME recourent à l'importation.

Quant aux matières premières disponibles sur le marché local, elles sont globalement importées. Aussi, la valorisation des ressources locales, qui peut diminuer les coûts de production et éviter les fluctuations des prix au niveau mondial, n'est pas à priori une préoccupation des PME industrielles.

b) Clients :**Tableau 47 : Principaux clients**

Principaux clients	Nombre	Pourcentage
Locaux	13	39,39%
Nationaux	19	57,58%
Internationaux	0	0,00%
Total	33	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

Pour toutes les PME enquêtées, le marché est plutôt local pour 39,39% et national pour 57,58%.

c) Contrats :**Tableau 48 : Existence des contrats**

Existence des contrats	Nombre	Pourcentage
Oui	7	21,21%
Non	24	72,73%
Total	33	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

Le tableau suivant représente le type de contrat pour les 7 entreprises ayant répondu par oui à la question précédente.

Tableau 49 : Type de contrats

Nature de contrat	Nombre	Pourcentage
Sous-traitances	0	0,00%
Partenariat	2	22,22%
Contrat d'achat avec des fournisseurs	1	11,11%
Contrat de vente avec des clients	6	66,67%
Total	9	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

Tableau 50 : les entreprises contractuelles avec les PME

Type d'entreprise	Nombre	Pourcentage
Multinationales	0	0,00%
Grandes entreprises	5	50,00%
Moyennes entreprises	3	30,00%
Petites entreprises	2	20,00%
Total	10	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

De ces résultats, on conclut que notre échantillon recourt rarement à la mobilisation des contrats. En effet, 7 PME parmi 33 ont des contrats légaux avec d'autres entreprises soit 21,21% de notre échantillon. Par ailleurs, le nombre de contrats de ces entreprises n'est pas important (9 contrats). Par ailleurs, les contrats de vente constituent le principal type d'accord des PME avec d'autres entreprises.

Ces contrats lient les entreprises aux grandes entreprises comme donneurs d'ordre (acheteurs); aux petites par un contrat de partenariat et aux très petites comme des fournisseurs. Ainsi, les PME enquêtées n'ont pas de rapport avec des entreprises étrangères.

IV-2-6 Objectif de PME

Tableau 51 : Survie ou élargir la PME

Objectif principal	Nombre	Pourcentage
La survie de votre entreprise	12	36,36%
L'élargissement de votre entreprise	21	63,64%
Total	33	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

Le tableau indique que le principal objectif de la majorité des dirigeants de PME est l'élargissement des leurs entreprises (63,64 %) tandis que 36,36% d'entre eux cherchent à assurer la survie de leur activité. Les enquêtés insistent sur la complexité de gestion d'une entreprise en croissance et la difficulté de contrôler toutes les tâches de production.

Notons également que, les PME en croissance ont privilégié une stratégie de croissance interne (Tableau 51); basée essentiellement sur l'augmentation de niveau d'investissement (42,42%) ou sur le lancement de campagnes publicitaires et l'introduction d'une nouvelle technologie. La croissance externe qui va passer par l'appropriation de moyens déjà existant dans d'autres structures ou entreprises, et ce grâce à des partenariats, des fusions, des contrats de sous-traitance sont négligeables (9,09%).

Tableau 52 : Actions faites pour réaliser l'objectif

Actions	Nombre	Pourcentage
Augmentation de niveau d'investissement	14	42,42%
Campagne publicitaires	8	24,24%
Introduction d'une nouvelle technologie	5	15,15%
Création des contrats de partenariat ou de sous-traitance	3	9,09%
Autre		0,00%
Total	33	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

Tableau 53 : Evolution de marché de PME

Evolution de part de marché	Nombre	Pourcentage
-----------------------------	--------	-------------

En croissance	9	27,27%
En décroissance	8	24,24%
Stable	16	48,48%
Total	33	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

Pour près de la moitié des répondants les ventes durant les dernières années sont restées stables, pour près du tiers, elles ont évoluées positivement et pour le reste, elles ont connu une baisse.

Tableau 54 : Adaptation à la stratégie de l'Etat

Adaptation avec la politique de l'Etat	Nombre	Pourcentage
Oui	7	21,21%
Non	12	36,36%
Non répondu	14	42,42%
Total	33	100 %

Source : nos calculs à partir des données de l'enquête.

Sur la question relative à la politique de soutien au secteur de la PME, on constate que la moitié des dirigeants ne peuvent pas y répondre à cause d'un manque d'information sur ce sujet. Pour 21,2% des dirigeants, les mesures adoptées sont satisfaisantes et répondent à leur attente, par contre pour 36,36% d'entre eux, ces mesures ne sont ni accessibles ni adaptées à leurs besoins. Selon eux, c'est la bureaucratie administrative, l'absence de coordination et le manque d'information qui entravent la réussite de la stratégie de l'Etat envers les PME.

Après ce constat qui découle de notre modeste enquête, qu'est-ce qu'on peut déduire à propos de la contribution des PME au tissu industriel ?

IV-3 Quel impact des PME sur le tissu industriel oranais :

Les études économiques affirment que les petites et moyennes entreprises (PME), Par la flexibilité de leur structure et leur capacité à s'adapter aux changements, peuvent jouer un rôle fondamental dans le processus de développement économique. Or, on ne sait jamais si ces constats sont valables dans tous les pays et pour tous types de PME.

A l'égard de la spécificité de notre sujet qui étudie le rôle des PME dans l'industrie, on a distingué trois effets des PME sur le tissu industriel.

IV-3-1 En termes de densité:

En comparaison avec les années précédentes, le tissu industriel oranais est devenu plus riche en termes de nombre des entreprises industrielles qui le constituent. La croissance du nombre d'entreprises est du essentiellement à l'augmentation de la création des PME ainsi qu'à l'intention entrepreneurial chez les jeunes diplômés (enseignement supérieur, formation professionnelle).

Le tableau qui suit retrace l'évolution du nombre des entreprises industrielles par statut juridique.

Tableau 55 : Evolution de nombre d'entreprises industrielles à Oran .

Année	Personnes Physiques	Personnes Morales	Total
2005	4348	1897	6245
2006	4815	2124	6939
2007	5299	2325	7624
2008	5876	2549	8425

2009	6580	2924	9504
-------------	------	------	------

Source : Centre national de registre du commerce : Centre d'Oran.

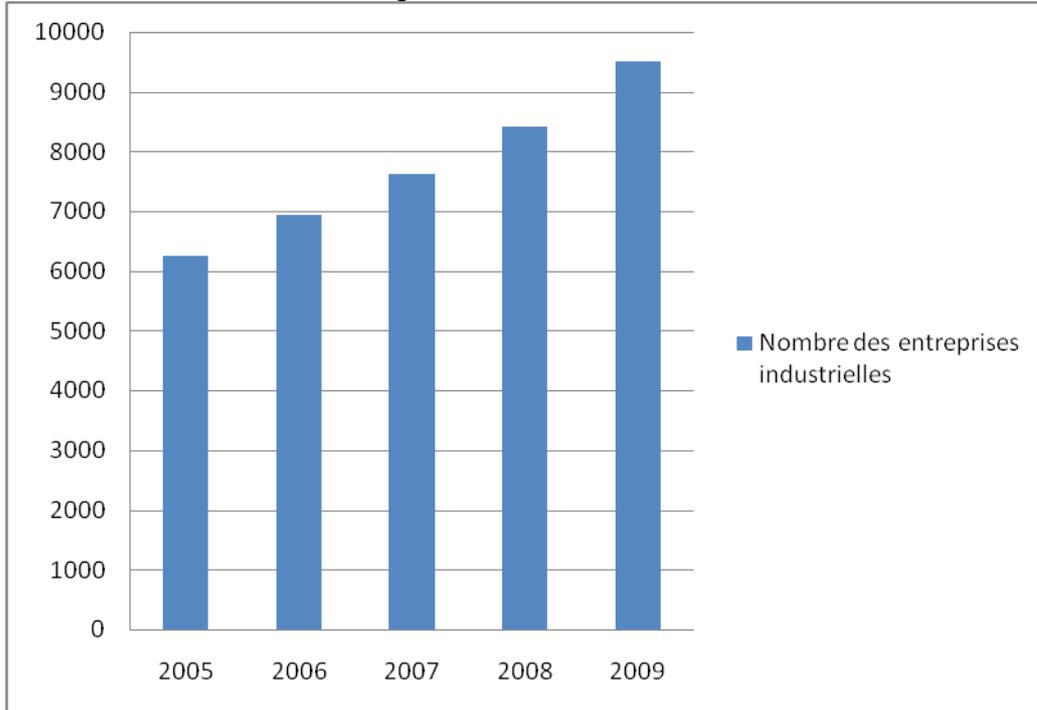


Figure 9 : Evolution du nombre des entreprises industrielles oranaises.

Les créateurs ou repreneurs d'entreprises sont titulaires d'un diplôme professionnel (60%) ou d'un diplôme universitaire (27,27 %). Les universitaires apparaissent comme étant moins disposés à entreprendre étant donné qu'ils visent des postes publics. Cependant la situation de chômage des diplômés universitaire (30% en 2010), doit les inciter et inciter le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche à insérer des modules sur la création d'entreprise et sur l'entrepreneuriat pour les étudiants en fin de cycle de formation.

L'importance de la PME dans la sphère économique peut être examinée par l'analyse de leur contribution dans la production et l'emploi. Nous commençons par la production.

IV-3-2 En termes de production:

Concernant la production des PME industrielles, les informations de notre enquête ne nous permettent pas de faire des déductions étant donné la faible qualité des données. On peut néanmoins se prononcer sur une relation entre le niveau de la production et la branche d'activité, on distingue deux schémas de l'évolution de la production industrielle :

1-Branches d'activité dépendantes : il s'agit des industries qui sont liées aux autres activités économiques, tel est le cas de la branche de l'industrie sidérurgique, métalliques, mécanique. L'augmentation de la production dans cette branche est très dépendante des commandes des collectivités locales ou des ménages. L'importance des travaux de construction- particulièrement les travaux publics, fait que la demande progresse et donc la production aussi.

En outre, l'enquête révèle que la production industrielle dans ces branches a chuté. La baisse la plus prononcée a été enregistrée par les industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques électriques (ISMME) ainsi que la branche du bois et papier. Ce résultat peut s'expliquer par l'impact des différentes mesures économiques mises en œuvre ces dernières années. Les entreprises de branche ISMME ont, en effet, dû subir l'augmentation des prix des intrants importés

2- Branches d'activité indépendantes : c'est des entreprises qui arrivent malgré tout à écouler leur production. On retrouve essentiellement celles qui activent dans l'industrie agro-alimentaire ou dans l'industrie chimique, plastique au sens large, qui en moyenne résistent mieux au nouvel environnement économique.

En matière d'exportation, malgré les efforts des pouvoirs publics, le constat est que les entreprises n'ont pas encore le potentiel compétitif qui leur permet d'acquérir des marchés extérieurs.

IV-3-3 En matière de création d'emploi :

En Algérie, le marché du travail se caractérise par l'existence d'un chômage structurel qui connaît toutefois une baisse assez sensible depuis 2000, passant de 20% à 10%. Aussi, la PME est devenue un outil essentiel pour résorber ce chômage.

Sur la base des données relatives à l'emploi créé par les PME que nous avons enquêtées, il ressort que les PME sont moins créatrices d'emplois. Bien que leur nombre augmente, il n'a pas une incidence significative sur le niveau d'emploi. La prédominance de micro-entreprises employant entre 1 et 9 salariés dans le tissu de PME montre que ces dernières absorbent faiblement le chômage.

En réalité, l'insuffisance d'offres d'emploi résulte de l'insuffisance des capacités de production et de l'investissement d'une part, et de l'autre, de la caractéristique familiale des PME qui s'attache fortement à son indépendance sur les plans financier, humain et organisationnel.

De notre enquête, on déduit également que la main d'œuvre de nos PME est relativement qualifiée puisque on recense, 6 ingénieurs, 36 licenciées et 40 techniciens pour 15 entreprises, et le niveau de qualification des entrepreneurs est aussi relativement élevé. Cela conduit à croire que le niveau de qualification du capital humain disponible ne constitue pas la vraie contrainte pour le développement de PME.

En synthèse, les PME ont modifié quelque part le tissu industriel, mais leur apport est resté insuffisant, cela nous conduit à chercher les sources de faiblesse de nos PME industrielles.

IV-4 Difficulté de survie des PME industrielles :

Les résultats de notre enquête viennent confirmer les résultats des différents travaux menés sur le contexte algérien sur les difficultés des PME (Banque mondiale, FMI, ONS).

Les problèmes identifiés par notre enquête ne sont pas généraux, ils touchent précisément les PME industrielles.

Dans ce contexte, on cite les principaux obstacles qui réduisent le rôle de ces dernières dans l'économie.

IV-4-1 Absence de réseaux :

Aujourd'hui, le développement de l'activité industrielle se base de plus en plus sur le regroupement des entreprises. En d'autres termes sur la notion de réseau et ceci afin de bénéficier des avantages des externalités et des économies d'échelles qui peuvent jouer un rôle important dans la survie de la PME.

Les entreprises se constituent en réseau pour toutes sortes de raisons, entre autres améliorer leur compétitivité sur les marchés intérieurs et internationaux et créer de nouvelles occasions d'affaires afin de commercialiser de nouveaux produits et augmenter leurs exportations.

Ainsi, les réseaux permettent aux PME de compenser la faiblesse de leurs potentialités en leur donnant accès à des ressources complémentaires de toute nature, en leur fournissant compétences, informations et conseils nécessaires et en leur ouvrant parfois des marchés. Ceci n'est pas le cas de nos entreprises.

IV-4-2 Absence d'une stratégie de développement :

Il convient de souligner qu'une fraction significative des petites et moyennes entreprises a la vocation à grandir. Mais si on prend les PME qui ont tendance à s'inscrire dans une stratégie de croissance, on constate que certains freins au développement sont inhérents au choix de modèle de croissance. Nos PME utilisent toujours le modèle de croissance interne prenant l'augmentation de l'investissement, comme seule voie de croissance. Par contre, les entrepreneurs qui n'éprouvent pas le désir de croître leurs entreprises justifient ce choix par le risque de perte du contrôle de l'entreprise au cours des différentes phases de croissance. D'autres encore refusent ce choix parce qu'ils ont peur de se sentir déposséder d'une part de leur liberté, de leurs responsabilités et dans une certaine mesure de leur prestige, du fait qu'ils se sentent satisfaits de leur qualité de vie, de leur rôle dans l'entreprise ou de leur capacité à diriger une structure dont ils maîtrisent la gestion.

VI-4-3 Absence de coordination avec les structures d'aide et d'accompagnement :

Sur le plan politique, une volonté ferme est adoptée pour soutenir le développement des PME. En Algérie, en plus des mesures incitatives dans le cadre des différentes lois de finances, les pouvoirs publics ont également procédé à la mise en place de mécanismes pouvant favoriser la pérennité des petites et moyennes entreprises. Cette volonté étatique, résulte de l'importance de ce secteur pour la dynamique de l'économie nationale.

Mais la traduction des volontés dans la pratique demeure encore tributaire des éléments de la conjoncture et des éléments liés au fonctionnement des institutions administratives.

Nous avons conclu à partir des réponses des dirigeants que la coordination entre les PME et les organismes d'aide est presque absente, cela résulte d'une part, du manque d'informations sur ces mesures de soutien et d'autre part de la lourdeur des procédures administratives au niveau de ces organismes. Néanmoins, certains dirigeants de PME affirment qu'ils n'ont pas le temps de suivre ou de se déplacer à ces institutions.

IV-4-4 Aménagement des zones industrielles :

Si on parle de l'industrie, on doit nécessairement aborder la question de zones industrielles. La zone industrielle est plus qu'une question d'offre foncière. Elle devrait être un espace aménagé qui intègre la qualité de vie des entreprises, la mise en réseaux des activités industrielles, la diversification des services et de logistique et le respect des normes environnementales. Cette zone industrielle, ainsi conçue devrait promouvoir leur fonctionnement et leur succès. Ceci n'est pas le cas de nos zones industrielles.

Notre visite aux zones industrielles d'Es-Sénia, nous permet de relever quelques observations sur l'état de ces lieux :

- 1- l'état catastrophique des routes, malgré leur nécessité pour relier les entreprises entre elles et avec les points de vente ;
- 2- plusieurs activités coexistent : en principe la zone industrielle doit comporter des activités industrielles où liées à l'Industrie, or dans nos zones on trouve des, habitations, des crèche, des dépôts de stockage pour les marchandises des importateurs.....etc.

3- La mauvaise gestion des déchets industriels : Parmi les infractions constatées, il y a le rejet des déchets industriels dans des endroits non spécifiques ainsi que le déversement des eaux usées et des produits hautement dangereux dans la nature.

Les entreprises de production et de transformation sont mises à l'index. Parmi les infractions enregistrées, on note l'incinération à ciel ouvert des déchets hautement dangereux. Aussi, de nombreuses entreprises industrielles ne respectent pas la réglementation et continuent de polluer en toute impunité.

4- l'insécurité totale au sein des zones industrielles.

En conclusion de notre enquête, qui s'est limitée à une cinquantaine de PME industrielles privées activant dans la wilaya d'Oran, bien que nous aurions souhaité en interroger plus, nous a révélé que la plupart de dirigeants ne s'intéressent pas à ce type d'enquête. Par ailleurs certains entrepreneurs n'ont pas voulu coopérer en raison de leur insatisfaction vis-à-vis de la politique adoptée en matière de soutien de secteur de la PME. Nous représentons à leurs yeux l'Etat et nous ne serions pas en mesure de changer la situation, parce que tout le monde connaît la réalité selon eux.

CONCLUSION GENERALE

L'appareil de production industrielle d'un pays est constitué par un tissu vivant, des entreprises qui se créent, d'autres qui disparaissent. Ce renouvellement continu traduit le dynamisme même de la vie économique. Cependant, l'étude de la démographie d'entreprises, particulièrement des PME, laisse apparaître un nombre élevé de disparitions prématurées. En plus et malgré toutes les mesures de soutien et d'encouragement accordées à la PME, il semble que cette dernière n'a pas joué pleinement le rôle escompté dans notre pays.

Les premières observations que nous avons pu tirer de la situation des PME nous révèlent un climat d'affaire plutôt complexe et parsemé de contraintes- administratives, financières- lourdes menaçant ce type d'entreprises jusqu'à mettre en cause leur survie et leur pérennité. Ajoutons à cela que le nombre de création est croissant ainsi que le nombre de disparition, ce qui rend le problème de la pérennité encore plus complexe en l'absence d'une stratégie efficace permettant de maintenir la survie de PME.

Nous nous sommes alors posé deux questions centrales relatives aux problèmes déjà évoqués à savoir le mouvement d'entrée et de sortie dans la population de PME et leur rôle pour développer le tissu industriel. Dans le cadre du présent travail, nous avons adopté une démarche qui se situe entre une approche théorique et une approche pratique. L'objectif est d'allier les avantages de l'une et de l'autre.

La littérature économique, les études et les travaux de recherche analysent le phénomène de création et le phénomène de disparition des entreprises sans toutefois mettre l'accent sur la relation entre les deux phénomènes. Bien évidemment, l'étude de la démographie des PME est un sujet intéressant, mais le travail sur le terrain n'a pas été du tout facile.

Nous avons rencontré, dès le début, des difficultés à réunir les informations qui peuvent nous donner une image fidèle sur la dynamique de population de PME surtout que parfois les données statistiques du ministère de l'industrie et des PME diffèrent de ceux fournis par l'Office National des Statistique (ONS). Même disponibles, ces données restent globales et ne nous permettent pas de calculer les indicateurs de la démographie des PME, dans la mesure où les dates de création, la localisation, les informations sur les chefs d'entreprises (sexe, âge, niveau de formation) n'apparaissent pas.

Devant cette situation, nous avons mené une enquête de terrain pour en savoir plus sur les problèmes rencontrés par les PME et qui font qu'elles ne se développent pas ou disparaissent carrément. Notre tâche n'a pas été aisée dans ce cas aussi, car les chefs d'entreprises appréhendent tout type de questionnaire et sont réticents à fournir certaines informations les concernant.

Il faut reconnaître que les pouvoirs publics ont mis en place plusieurs mécanismes pour faciliter la création et le développement des PME. Par ces mesures les pouvoirs publics attendaient beaucoup de la PME pour qu'elle joue un rôle économique et social, en particulier dans la résorption du chômage et le développement du tissu industriel des villes.

Cette politique a résulté dans l'augmentation numérique du nombre des PME, sans grande diversification. Par ailleurs, la plupart des PME nouvelles sont des micro-entreprises activant dans le commerce, les services ou dans les travaux publics. Les activités créatrices de richesse, comme l'industrie ou l'agriculture, sont négligées et n'occupent pas la place qui devrait être la leur dans le tissu des PME quelque soit la Wilaya considérée et Oran en fait partie .

Des insuffisances ont été aussi, relevées en matière de coordination entre les institutions chargées du soutien au développement des PME et les PME elles -mêmes. Ajouté à cela, le manque d'informations et les lourdeurs administratives dans de traitement des dossiers des jeunes entrepreneurs.

Quant à l'enquête, ses résultats montrent que la PME est certainement confrontée durant les phases de création, d'exercice et de croissance à une série de problèmes et de difficultés qui entravent son développement. Ces problèmes ne sont pas dus uniquement à l'environnement ou à la conjoncture économique, car des entreprises arrivent à réaliser de bonnes performances, mais aussi à des facteurs internes à l'entreprise tels que le niveau de formation de l'entrepreneur, l'absence de vision stratégique de l'entreprise et l'étroitesse du milieu relationnel (partenariat, sous-traitance, fusion) entre autres.

La contribution de la PME au développement du tissu industriel oranais reste positive même si elles ont été moins créatrices en postes d'emploi, moins exportatrices et moins compétitives. Dans cette situation, il est clair que ces entreprises sont loin de pouvoir supporter le choc de l'ouverture et de la concurrence et encore moins de conquérir d'autres parts de marché.

A la lumière des résultats de notre travail de recherche, nous suggérons un certain nombre d'actions à entreprendre pour améliorer la connaissance du secteur des PME en Algérie ce qui permettra d'en étudier la dynamique.

- La constitution d'une base de données se rapportant à tous les aspects de la vie d'une entreprise. De cette façon ces statistiques économiques permettront sûrement de suivre la démographie des entreprises afin d'apporter des correctifs aux politiques publiques pour plus d'efficacité. Dans ce sens l'enquête sur le recensement économique lancé par l'ONS en 2011 est une bonne chose, bien que ses résultats ne soient pas encore divulgués en dehors de quelques résultats globaux concernant les entreprises algériennes. Par ailleurs, nous pensons qu'un travail de coordination entre les services du Ministère de l'industrie et de la PME, du CNRC, de la CNAS, de la CASNOS et les services des impôts est nécessaire pour éviter que les statistiques sur les entreprises ne s'écartent ou carrément se contredisent.
- Afin d'orienter la création des PME, il est nécessaire d'étudier les opportunités d'investissement au niveau territorial et sectoriel, ce qui permettra de diminuer le taux de disparition et maintenir la survie des PME.
- Pour rentabiliser les moyens mis par l'état et développer une fonction d'innovation pour l'entreprise qui est un argument déterminant de sa compétitivité, le développement d'un partenariat entreprise-Université et plus précisément entreprise-centre de recherche est plus que nécessaire.
- Par ailleurs, dans ce contexte de mondialisation, le réseautage à l'internationale est aussi primordiale. Il peut consister à développer des partenariats, des relations de sous-traitances et de coopération. Ce mode d'organisation peut aider les entreprises à développer leur potentiel compétitif.

En conclusion, notre modeste recherche reste indicative. Une étude plus approfondie est envisagée dans un travail ultérieur de recherche. Cette étude se basera sur les données de la CNAS où figurent en principe les données pouvant nous permettre d'étudier pleinement cette question importante de démographie des entreprises et son impact sur le tissu économique d'un territoire donné.

Bibliographie

Bibliographie :

A) Ouvrage :

1. ANDRE Torre, Alain Rallet, 1995, **Economie industrielle et économie spatiale**, Economica.
2. BOUYACOUB Ahmed, 2004, **Les PME en Algérie: Quelle réalités ?**, Entrepreneur et PME Approche Algero-Françaises (sd), L'Harmattan, Paris.
3. BOUZIDI Abdelmadjid, 2011, **Economie algérienne**, ENAG, Algérie.
4. BRENNEMANN R. et SEPARI S.,2001, **Economie d'entreprise**, DUNOD, Paris.
5. CAPRON Henri (sd.), 2009, **Entrepreneuriat et création d'entreprise : Facteurs déterminants de l'esprit d'entreprendre**, De boeck, Paris.
6. CASSON Mark, 1982, **L'entrepreneur**, Economica, Paris.
7. CHEVALIER Jean Marie, 1977, **L'économie industrielle en question**, Calmann-Levy.
8. D.BRYCE Murray, 1970, **Développement industrielle : politiques et méthodes**, Tendances Actuelles, France.
9. D'AMBOISE Gerald, 1989, **La PME canadienne**, Institut de recherche politique, Canada.
10. Duchéneaut B., 1995, **Enquête sur les PME françaises : identité, contextes, chiffres**, AXIMA, Paris. <http://books.google.dz/books?id>
11. ESPOSITO M-C., ZUMELLO C., 2003, **L'entrepreneur et la dynamique économique : L'approche anglo-saxonne**, Economica, Paris.
12. ESTAY Christophe, MERDJI M'hamed, 2001, **Créer et développer une entreprise artisanale**, Dunod, Paris.
13. Ferrier O., 2002, **Les très petites entreprises**, De Boeck, 1ère édition, Bruxelles, Belgique.
14. FOURCADE Colette (Sd), 1991, **Petite entreprise et développement local**, Eska édition.
15. Franck Bancel ,Jérôme Duval-Hamel, 2008, **Fusion d'entreprises : Comment les gérer, Comment les vivre**, Editions Eyrolles.
16. GACHELIN Charles, 1977, **La Localisation des industries**, Presses universitaires de France.

17. GAFFARD Jean-Luc, 1997, **Economie industrielle et de l'innovation**, Editions Dalloz.
18. GERARD A., DOKOU K., BAUDOUX M., ROGE M., 2000, **L'accompagnement managérial et industriel de la PME**, L'harmattan.
19. GERARD François Dumont, 1992, **Démographie : Analyse des populations et démographie économique**, DUNOD, Paris.
20. Henry Mintzberg, 1979, **Structure et dynamique des organisations**, Éditions d'Organisation.
21. HERNANDZ Emile-Michel, 2001, **L'ENTREPRENEURIAT : Approche théorique**, L'harmattan, Paris.
22. HERNANDZ Emile-Michel, 1999, **Le processus entrepreneurial : vers un modèle stratégique d'entrepreneuriat**, L'harmattan.
23. JANSSEN Frank (sd), 2009, **Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat**, De boeck, Paris.
24. JO HATCH Mary, 2000, **Théorie des organisations : de l'intérêt de perspectives multiples**, De Boeck. Paris.
25. JULIEN Pierre-André, MARCHESNAY Michel, 1997, **Economie et stratégie industrielles**, Economica, Paris.
26. JULLIEN Pierr, MARCHESNAY Michel, 1996, **L'entrepreneuriat**, Economica, Paris.
27. JULIEN P-A., MARCHESNAY M., 1988, **La petite entreprise**, Paris, Editions Vuibert.
28. KOENIG Gérard, 1999, **De nouvelles théories pour gérer l'entreprise du XXIe siècle**, Economica.
29. LEVET Jean-Louis, 2004, **L'économie industrielle en évolution: Les faits face aux théories**, Economica, Paris.
30. Mahrez Hadjseyd, 2000, **L'industrie algérienne**, L'Harmattan.
31. Marchesnay. M , Fourcade. C (sd), 1997, **Gestion de la PME/PMI**, NATHAN.
32. Marco L., Rainelli M., 1988, **La démographie des firmes, Traité d'économie industrielle (sd)**, Economica, Paris.
33. MAURAU Guy, 2002, **Démographie économique**, Bréal, Paris.

34. MORVAN Yves, 1976, **Economie industrielle**, Presses université de France.
35. Olivier Meier , Guillaume Schier,2006, **Fusions Acquisitions : Stratégie, finance, management**, 2ème édition, Dunod. Paris.
36. OLSEM Jean-Pierre 1991, **Economie industrielle**, Armand Colin.
37. Olsem Jean-Pierre, 2000, **Stratégie d'entreprise et politique industrielle dans la nouvelle économie mondiale**, Armand Colin.
38. Pendelieu G.,1997, **Le profit du créateur d'entreprise**, L'Harmattan, Paris.
39. RAINELLI M.,1989, **Economie industrielle** , DALLOZ, Paris.
40. Rudolf Brennemann , Sabine Sépari, 2001, **Economie d'entreprise**, Dunod, Paris.
41. WTTTERWULGHE Rebert, 1998, **La P.M.E : une entreprise humaine**, De Boeck, Paris.
42. ZGHAL Riadh, LABIDI Bassem, **La recherche en entrepreneuriat : Diversité d'approches et questions émergentes**, L'entrepreneuriat : Théorie, Acteurs, Pratique, (sd).

B) Revue scientifique :

1. ALCOUFFE A., **Les nationalisations, le tissu industriel et l'organisation interne des grandes entreprises**, Revue d'économie industrielle, Vol. 23.
2. Alexis Jacquemin, **les enjeux de la nouvelle économie industrielle**, Revue de L'Actualité économique, Vol. 65, n°1, 1989.
3. ALLA jean, 1974, **Age et évolution de l'entreprise**, Revue économique, Vol.25, N°6.
4. Barrer B., Hernandz. E-M, **Démographie des entreprises en Côte-D'ivoire**, Revue française de gestion, N°83, 1991.
5. BELHIMER Ammar,2008, **De quelle PME parle-t-on ?**, InvestiMagzin, N°24.
6. BERNARD Augustin, 1939, **Oran : étude de géographie et d'histoire urbaine**, Annales de Géographie, N°274.
7. BINET Marie-Estelle, FRANÇOIS Fachini, Martin Koning, 2010, **Les déterminants de la dynamique entrepreneuriale dans les régions françaises (1994-2003)** , Revue Canadienne de Sciences Régionales, janvier 2010.
8. BOUYACOUB Ahmed, 1997, **les caractéristiques de la gestion des ressources humaines dans les PME en Algérie à l'heure de transition vers l'économie de marché**, les cahiers du CREAD, Octobre 1997, O.P.U.

9. CARROUE Laurent, Martin Vincent, 1995, **Innovation et développement régional : La création des PME innovatrices en France**, Revue Norois, N°166.
10. DEJARDIN Marcus, 2006, **L'entrepreneuriat, le territoire et les conditions de leurs dynamiques cumulatives**, Revue d'Economie Régionale et Urbaine, N°02, 2006.
11. DURAND Rodolphe, OBADIA Jacques, 1998, **Analyse de la survie des firmes : le cas des imprimeurs offset à Paris de 1950 à 1985**, Revue d'économie industrielle. Vol. 84. 2^{ème} trimestre.
12. EMIN Sandrine, 2004, **Les factures déterminantes la création d'entreprise par les chercheurs publics : application des modèles d'intention**, Revue de l'entrepreneuriat Vol 3, N°1,
13. GUESNIER Bernard, 1981, **Analyse et prévision de la démographie des entreprises à l'aide d'un processus markovien : Application à l'industrie de la chaussure**, Revue d'économie industrielle, N°15.
14. HOUNTONDI Guéliffo, 1988, **Concurrence sectorielle et démographie des firmes industrielles régionales : une étude économétrique sur la région Provence-Alpes-Côte-D'azur**, Revue d'économie industrielle, N°45.
15. Hubert J., André T., 1994, **Etude empirique-Vie et mort des entreprises : Réflexions sur les dynamique de renouvellement des tissus économiques**, Revue d'économie industrielle, N°69.
16. MABTOUL Abderrahmene , 2008, **L'entreprise face au processus de mondialisation**, InvestiMagzin, N°24.
17. MARCO L., 1981, **Naissance et déclin des entreprises**, Revue française de gestion, N°32.
18. MARCO L., RAINELLI M., 1986, **Les disparition de firmes industrielles en France : un modèle économétrique**, Revue d'économie industrielle, N°36,.
19. MELBOUCI L., 2005, **Les PME algériennes : un assai d'analyse par les ressources**, Revue des sciences humaines ,N°8.
20. MOATI Philippe, PERRAUD Annie, POUQUET Laurent, 2000, **Les déterminants territoriaux de la création d'entreprises**, cahier de recherche, N°146, octobre 2000, Paris.
21. Muchielli J-L, Kohler P., **Déterminants et conséquences des fusions-acquisitions**, Revue française de gestion, N° 131.
22. OLIVIER Quang , 2005, **L'entrepreneur d'origine étrangère en France : le cas des français d'origine vietnamienne**, les cahiers de CERGORS, N°1, 09/2005.
23. Perrin J.C., 1990, **Organisation industrielle : la composante territoriale**, Revue d'économie industrielle, Vol. 51.

24. PORROLI C., 1999, **la multidimensionnalité de la mort des organisations**, Centre de recherche DMSP, Cahier n°274, Juillet 1999.
25. Roch E., 1988, **Dynamique des PME dans un monde en mutation**, Revue d'économie industrielle, Vol 44, Deuxième trimestre.
26. SAMMUT Sylvie, 2001, **Processus de démarrage en petite entreprise : système de gestion et scénarios**, Revue de l'Entrepreneuriat, Vol 1, N°1.
27. Singh, Jitendra V. et Charles J. Lumsden, 1990, **THEORY AND RESEARCH IN ORGANIZATIONAL ECOLOGY**, Annual Reviews of Sociology.
28. STEINER Philippe, 1997, **la théorie de l'entrepreneur chez Jean-Baptiste Say et la tradition Cantillon-Knight**, L'actualité économique, Vol.73, n° 4,
29. VERGAS Gérard, 1984, **la crise de croissance de la PME-PMI**, Revue française de gestion, N° 44.
30. VINCENT Thollon-Pommerol, 1977, **Quatre mécanismes de disparition des entreprises**, Revue d'Économie et Statistique, vol. 95,

C) Séminaire et conférence :

1. AOUNI Zineb, SURLEMONT Bernard, **Le processus d'acquisition des compétences entrepreneuriales : une approche Cognitive**, 5ème congrès international de l'académie de l'entrepreneuriat.
2. Grégory Reyes, 2004, **La moyenne entreprise est-elle spécifique ?**, Acte du 7^{ème} Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, Montpellier.
3. ZIAR Nabil, 2002, **Le Développement de la Petite et Moyenne entreprise en l'Algérie**, Acte du 1^{er} séminaire national Rôle de PME dans le développement, université de AMMAR Tlidji, LAGOUAT.

D) Mémoire de magistère et thèse de doctorat :

1. AIT HABOUCHE A., 2003, **La question de l'investissement privé en Algérie : Un essai d'analyse des déterminants des PME à investir**, Thèse de doctorat, université d'Oran.
2. BERRACHED Mohamed Seghir, 2008, **La PME-PMI et mutations systématiques (Défis, enjeux et perspectives d'avenir)**, Mémoire magistère, Université d'Oran.
3. BOUYACOUB Ahmed, 1984, **Entreprise industrielle publique en Algérie et ses modes de gestion 1962-1982**, Thèse de doctorat en gestion d'entreprise, université d'Oran.
4. BOUZADI-DAOUD S, 2008, **Développement des petites et moyennes entreprises et leur intégration aux échanges extérieurs : cas de l'Algérie**, Thèse de doctorat, université d'Oran.
5. BOUZEROUATA Ilhem, 2009, **Les PME comme moyen de développement des exportations hors hydrocarbures : limites et perspectives**, Mémoire de magistère, université d'Oran.

6. DJENNANE Hayet, 2003, **Mise à niveau des entreprises Algériennes en perspectives de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC et l'UE sur la période 2000-2003 à la lumière de l'expérience tunisienne**, Mémoire magistère, Université d'Oran.
7. KANSAB Elhadj M'hamed, 2001, **Sous-traitance comme moyen de renforcer l'efficacité des entreprises algériennes : le cas de Sonatrach- Asmidal**, Mémoire de magistère, Université d'Oran.
8. ROUISSAT Abdenasser, 1989, **Développement régional et aménagement du territoire : l'option hauts plateaux**, Mémoire de magistère en planification, université d'Oran.
9. TOUNES A., 2003, **L'intention entrepreneuriale : une recherche comparative entre des étudiants suivant des formations en entrepreneuriat (bac+5) et des étudiants en DESS CAAE**, Thèse de doctorat en science de gestion, Université de Rouen, <http://www.legrain2sel.com/wp-content/documents/entrepreneuriat/intention-entrepreneuriale.pdf>.

E) Dictionnaires et encyclopédies

Larousse de la langue française lexis, librairie Larousse, 1979.

F) Textes législatifs et réglementaires

- Décret exécutif du 25/02/2003 portant statut type de pépinière entreprise
- Décret exécutif N°03-79 du 25/02/2003 concernant le centre de facilitation des PME
- Décret exécutif N°03/80 du 25/02/2003 portant sur l'organisation et le fonctionnement du conseil national consultatif pour la promotion de la PME.
- Décret exécutif 02/373 du 11/11/2002 portant sur la création du fond de garantie des crédits à la PME.
- Décret exécutif N°05/165 du 03 mai 2005 portant sur l'Agence Nationale de Développement de la PME (AND PME)
- Décret présidentiel N° 04/134 du 19/04/2004 portant sur la création du CGCI/PME.

G) Documents et rapports :

- Bulletins d'informations économiques N° : 10,11,12,14 du Ministère de la PME et de l'Artisanat .
- Bulletins d'informations statistiques N° :20 du Ministère de l'industrie et des PME et de la promotion de l'investissement.

➤ Rapports CNRC sur la création des entreprises en Algérie, Avril 2010.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Classement des PME selon la taille.....	53
Tableau 2 : Evolution de la population des PME (2006-2010).....	62
Tableau 4 : Evolution des PME en Algérie selon le statut juridique (2006-2010).....	65
Tableau 5 : Répartition des PME par secteur d'activité -2010.....	65
Tableau 6 : Evolution de proportion des PME dans la population des entreprises (2006-2010).....	67
Tableau 7: Evolution des emplois déclarés par type de PME 2008 -2010.....	68
Tableau 8 : Evolution du PIB par secteur juridique Hors hydrocarbures (2002-2006).....	69
Tableau 9 : Répartition des Communes par Daïra de la Wilaya d'Oran.....	74
Tableau 10 : Répartition de la population selon la commune de résidence, (Oran, 2008).....	75
Tableaux 11 : Les zones industrielles dans la Wilaya d'Oran – 2010.....	77
Tableaux 12 : Les zones d'activités dans la Wilaya d'Oran – 2010.....	78
Tableau 13 : Evolution des PME Oranaises 2007-2010.....	79
Tableau 14 : Evolution de nombre d'emploi généré par les PME.....	80
Tableau 15 : Evolution et répartition des PME Oranaises par secteur d'activité (2008-2010).....	81
Tableau 16 : Répartition des PME oranaises selon la taille, 2009.....	82
Tableau 17 : Répartition des PME oranaises par Daïra 2010.....	83
Tableau 18: Evolution de nombre de création de très petites entreprises dans le cadre de L'ANSEJ (Oran, 2008-2010).....	84
Tableau 19 : Répartition des projets financés par l'ANSEJ, (Oran 2010).....	85
Tableau 20 : Répartition des prêts octroyés par l'ANGEM (Oran, 2008-2009).....	86
Tableau 21 : Répartition des entreprises créées dans le cadre de la CNAC.....	87
Tableau 22 : Répartition des garanties octroyées par l'FGAR. Oran 2010.....	87
Tableau 23 : Evolution de nombre de Création de PME, (Oran, 2008-2010).....	88
Tableau 24 : Evolution des PME Oranaises (2008-2010).....	90
Tableau 25 : Taux de création par secteur d'activité (Oran, 2008-2010).....	92
Tableau 26 : Répartition de création de PME selon la taille (Oran, 2009-2010).....	93
Tableau 27 : Répartition de création de PME par commune (Oran, 2009).....	94
Tableau 28 : Evolution de disparition des PME (Oran, 2008-2010).....	95
Tableau 29 : Disparition de PME par secteur d'activité (Oran, 2008-2010).....	96
Tableau 30 : Disparition de PME par secteur d'activité (Oran, 2008-2010).....	97
Tableau 31 : Evolution des taux de torvoover des PME (Oran, 2008-2010).....	98
Tableau 32 : les types de question.....	104
Tableau 33 : Répartition des PME enquêtées selon le statut juridique.....	105
Tableau 34 : L'âge de PME.....	105
Tableau 35 : Nature de création de PME.....	106
Tableau 36 : Nature de la propriété du capital.....	106
Tableau 37 : Sexe de l'entrepreneur.....	107
Tableau 38 : Niveau de formation de l'entrepreneur.....	108
Tableau 39 : Expérience de l'entrepreneur.....	108
Tableau 40 : Situation de dirigeant avant la création de l'entreprise.....	108
Tableau 41 : Répartition des PME enquêtées par branche d'activité.....	109
Tableau 42 : Motifs de la création.....	110
Tableau 43 : PME bénéficiant d'une aide de l'Etat.....	111
Tableau 44 : Existence des difficultés de création.....	111
Tableau 45 : Nature des difficultés de création.....	111
Tableau 46: Principaux fournisseurs.....	112
Tableau 47 : Principaux clients.....	113
Tableau 48 : Existence des contrats.....	113
Tableau 49 : Type de contrats.....	113
Tableau 50 : les entreprises contractuelles avec les PME.....	114
Tableau 51 : survie ou élargir la PME.....	114
Tableau 52 : Actions faites pour réaliser l'objectif.....	115
Tableau 53 : Evolution de marché de PME.....	115
Tableau 54 : Adaptation à la stratégie de l'Etat.....	115
Tableau 55 : Evolution de nombre d'entreprises industrielles à Oran.....	116

Liste des figures :

Figure 1 : Le modèle de la théorie du comportement planifié, Ajzen (1991).....	26
Figure 2 : Répartition géographique des PME privées (Algérie, 2010).....	64
Figure 3 : Wilaya d'Oran.....	73
Figure 4 : Répartition de population de la Wilaya d'Oran par commune-2008.....	76
Figure 5 : Répartition de nombre d'emploi par les PME (Oran, 2008-2010).....	80
Figure 6 : Répartition des PME par secteur d'activité (Oran, 2010).....	81
Figure 7 : Répartition des PME Oranaises Daïra, 2010.....	83
Figure 8 : Evolution des PME Oranaises 2008-2010.....	90

Liste des graphiques :

Graphique 1- Barrières à l'entrée : Avantages des coûts absolus.....	22
Graphique 2:Barrière à l'entrée : économies d'échelle.....	23
Graphique 3 : Le modèle de Greiner du cycle de vie des organisations.....	31

TABLE DE MATIERES

Introduction général.....	1
CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE DES ENTREPRISES	
I-1 la démographie des entreprises de quoi s'agit-il ?.....	7
I-1-1 La Démographie : quel contenu ?.....	7
I-1-1-1 Définition.....	7
I-1-1-2 Caractéristiques de la démographie.....	8
I-1-2 Démographie des entreprises.....	10
I-1-2-1 Définition de la démographie des entreprises.....	10
I-1-2-2 Différences entre la démographie de population et démographie des entreprises.....	10
I-2 Comment mesurer la démographie des entreprises ?.....	11
I-2-1 Indicateurs de mesure de phénomène de création.....	11
I-2-1-1 Taux de création.....	11
I-2-1-2 Taux de création nette.....	11
I-2-1 Indicateurs de mesure de phénomène de renouvellement et de disparition.....	12
I-2-2-1 Taux de disparition.....	12
I-2-2-2 Taux de turnover.....	12
I-2-2-3 Taux de survie.....	12
I-3. La création d'entreprise.....	13
I-3-1- L'entrepreneur ; Créateur d'entreprise.....	13
I-3-1-1 Définition de l'entrepreneur.....	14
I-3-1-2 Les caractéristiques de l'entrepreneur.....	16
I-3-1-3 Typologies d'entrepreneur.....	18
I-3-2. Déterminants de création d'entreprise.....	19
I-3-2-1 Approche économique.....	20
I-3-2-2 Approche multidimensionnel.....	24
I-3-3 Formes de création.....	29
I-3-3-1 La création nouvelle.....	29
I-3-3-2 La créations par reprise.....	29
I-3-3-3 La créations par réactivation.....	29
I-4. La disparition d'entreprises.....	30
I-4-1 Théorie de cycle de vie.....	30
I-4-2 Causes internes de la dynamique de population d'entreprises.....	33
I-4-2-1 Causes internes liées à l'entrepreneur.....	33
I-4-2-2 Causes internes liées aux caractéristiques de l'entreprise.....	34
I-4-3 Causes externes.....	36
I-4-3-1 Densité de population d'entreprises.....	36
I-4-3-2 Politique économique.....	37
I-4-4 Formes de disparition d'entreprises.....	38
I-4-4-1 Liquidation.....	38
I-4-4-2 Cessation volontaire.....	38
I-4-4-3 Fusion.....	38
I-4-4-4 Absorption.....	38

CHAPITRE II : LES PME EN ALGERIE

II-1 Eléments de définition de la PME.....	42
II-1-1 Définition de PME.....	42
II-1-1-1 Approche qualificatif.....	42
II-1-1-2 Approche quantitatif.....	44
II-1-2 Les PME(s) ; cadre d'analyse : quels arguments ?.....	46
II-1-2-1 La justification méthodologique.....	46
II-1-2-2 la justification théorique.....	46
II-1-2-3 La justification empirique.....	47
II-1-3 Caractéristiques de PME	48
II-1-3-1 Le rôle de propriétaire-dirigeant.....	48
II-1-3-2 Flexibilité avec une faible structuration de l'organisation.....	49
II-1-3-3 Rapidité dans le processus de décision.....	49
II-1-3-4 Systèmes d'information et de coordonnées simplifiés.....	49
II-1-3-5 Capital de proximité avec un faible niveau d'investissement.....	50
II-2 Cadre législatif de PME Algérienne	51
II-2-1 Aperçu historique.....	51
II-2-1-1 La période de 1962-1988.....	51
II-2-1-2 La période de 1988-2000.....	52
II-2-1-3 A partir de 2000.....	52
II-2-2 Définition et typologie des PME Algériennes.....	53
II-2-3 Organismes d'aide et programmes de soutien	54
II-2-3-1 Les organismes.....	54
II-2-3-2 Les programmes de soutien.....	59
II-3 Importance de PME dans le tissu productif en Algérie.....	62
II-3-1 Réalité de PME en Algérie.....	62
II-3-1-1 Evolution de la population des PME.....	62
II-3-1-2 Répartition géographique des PME Algériennes.....	63
II-3-1-3 Classification des PME par statut juridique.....	64
II-3-1-4 Répartition des PME par secteur d'activité.....	65
II-3-2 Place de PME dans l'économie nationale selon les indicateurs macro économiques.....	66
II-3-2-1 Présence de PME dans le tissu d'entreprises.....	66
II-3-2-2 Contribution des PME en matière d'emploi.....	67
II-3-2-3 Contribution de la PME au produit intérieur brut.....	68

CHAPITRE III : DEMOGRAPHIE DES PME ORANAISES

III-1 Présentation générale de la Wilaya d'Oran.....	72
III-1-1 Limites territoriales.....	72
III-1-2 Organisation administrative.....	73
III-1-3 Milieu physique de la Wilaya d'Oran.....	74
III-1-4 La population.....	75
III-1-5 l'espace économique d'Oran.....	77
III-2 Les PME Oranaises.....	79
III-2-1 Poids des PME dans le tissu économique	79
III-2-2 Les créations d'emploi par les PME	80
III-2-3 Typologies des PME.....	81

III-2-4 Structure d'aide à la PME	84
III-3 La créations des PME.....	88
III-3-1 Répartition de création par secteur d'activité	89
III-3-2 Répartition de création selon la taille.....	93
III-3-3 Répartition de création par zone géographique.....	93
III-4 Disparition des PME.....	95
III-4-1 Evolution de la tendance globale.....	95
III-4-2 Effet de spécialité sur la disparition des PME	96
III-4-3 Renouveaulement du tissu de PME.....	98

CHAPITRE IV : IMPACT DES PME SUR LE TISSU INDUSTRIEL ORANAIS

IV-1 Elément de présentation de l'enquête.....	102
IV-1-1 Objet de l'enquête.....	102
IV-1-2 L'échantillon d'enquête.....	102
IV-1-3 Collecte des données.....	103
IV-1-4 Plan du questionnaire	103
IV-1-5 Les difficultés rencontrées.....	104
IV-2 Principaux résultats statistiques.....	104
IV-2-1 Identification de l'entreprise.....	105
IV-2-2 Profil du chef d'entreprise	107
IV-2-3 Type d'activité de PME.....	109
IV-2-4 Les circonstances de la création de l'entreprise.....	110
IV-2-5 Réseau de PME.....	112
IV-2-6 Objectif de PME.....	114
IV-3 Quel impact sur le tissu industriel oranais	116
IV-3-1 En termes de densité.....	116
IV-3-2 En termes de production.....	118
IV-3-3 En matière de création d'emploi.....	118
IV-4 Difficulté de survie des PME industrielles.....	119
IV-4-1 Absence de réseaux.....	119
IV-4-2 Absence d'une stratégie de développement.....	120
IV-4-3 Absence de coordination avec la structure d'aide.....	120
IV-4-4 Aménagement des zones industrielles.....	120
Conclusion générale.....	123
Bibliographie.....	127
Liste des tableaux.....	133
Liste des figures.....	134
Liste des graphiques.....	135
Table de matières.....	136
Annexe.....	140

Annexe

Enquête sur les PME (s) Oranaises :
Questionnaires d'enquête sur la démographie des PME et leur
impact sur l'évolution du tissu industriel de la Wilaya d'Oran.

Plan de questionnaire :

I- Présentation de l'entreprise

II- Description de l'activité de l'entreprise

III- Contribution de PME au secteur industriel

I- I- Présentation de l'entreprise :

I-1 Entreprise N° :

• **Identification de l'entreprise :**

I-2 Statut juridique :

1. EURL
2. SARL
3. SPA
4. SNC
5. Autre précisez

I-3 Localisation :

- Siège
- Unité, Atelier.

I-4 Date de création :

I-5 Nature de création :

1. Création nouvelle
2. Création par reprise
3. Création par réactivation

I-6 Capital social de départ :

I-7 Nature de la propriété du capital :

1. Propriété personnelle
2. Affaire familiale
3. Association
4. Crédit bancaire

• **Chef d'entreprise :**

I-8 Sexe :

1. Masculin
2. Féminin

I-9 Age :

I-10 Niveau de formation :

1. Primaire
2. Secondaire
3. Supérieur
4. Professionnel
5. Aucun.

I-11 Avez-vous une expérience professionnelle dans cette branche d'activité ?

1. Oui
2. Non

I-12 Que faisiez-vous avant la création de cette entreprise ?

1. Salarié dans une entreprise privée
2. Profession libérale
3. Cadre d'entreprise publique

- 4. fonctionnaire dans une entreprise publique
- 5. Retraité
- 6. Chômeur

II- Description de l'activité de l'entreprise

II-1 Branche d'activité :

- 1. Industrie agroalimentaire
- 2. Mines et carrières ou matériaux de construction
- 3. ISMME
- 4. Industrie pharmaceutique
- 5. Chimie, plastique
- 6. Industrie du textile et du cuir
- 7. Industrie du bois et papier
- 8. Industries diverses

II- 2 Produit Principal :

II-3 Produits secondaires :

II-4 Indicateurs d'activité :

		2006	2007	2008	2009	2010
Chiffres d'affaires						
Valeur ajoutée						
Valeur d'exportation						
Nombre de travailleurs	Ingénieurs					
	Licenciés					
	Techniciens					
	Autres					
	Total					

II-5 Comment cette idée de créer une entreprise est-elle née ?

- 1- Suite à une rencontre d'entrepreneur
- 2- Suite à un projet mené pendant votre formation antérieure
- 3- Suite à des campagnes Etatiques (ANSEJ- ANDI- CNAC...etc.)
- 4- Suite à un état de chômage
- 5- Autres précisez

II-6 Votre entreprise a-t-elle bénéficié d'une aide d'un programme destiné aux PME ?

- 1. Oui
- 2. Non

II-7 Si oui, citez-en :

II-8 Avez-vous confronté des difficultés lors de création de votre entreprise ?

- 1. Oui
- 2. Non

II-9 Quelle est la nature de ces difficultés ?

1. Administratives
2. Financières
3. Foncières
4. Autres (précisez) :

III- Contribution de PME au secteur industriel

III-1 Quels sont vos principaux fournisseurs ?

1. Locaux
2. Nationaux
3. Internationaux

III-2 Quels sont vos principaux clients ?

1. Locaux
2. Nationaux
3. Internationaux

III-3 Avez-vous des contrats avec d'autres entreprises ?

1. Oui
2. Non

III-4 Combien sont-ils ?

III-5 Quel est le type de ces contrats ?

1. Sous-traitances
2. Partenariat
3. Contrat d'achat avec des fournisseurs
4. Contrat de vente avec des clients

III-6 Avec quelles entreprises?

1. Multinationales
2. Grandes entreprises
3. Moyennes entreprises
4. Petites entreprises

III-7 Quel est votre objectif principal ?

1. La survie de votre entreprise
2. L'élargissement de votre entreprise
3. Autre précisez

III-8 Que faites-vous pour réaliser cet objectif ?

1. Augmentation de niveau d'investissement
2. Campagne publicitaires
3. Introduction d'une nouvelle technologie
4. Création des contrats de partenariat ou de sous-traitance
5. Autre précisez

III-9 Comment juger votre part de marché ?

1. En croissante
2. En décroissante
3. Stable

III-10 Pensez-vous que les mesures de soutien proposées par L'Etat aux PME pour faciliter leur création et leur développement sont accessibles et adaptées à vos besoins ?

1. Oui
2. Non

III-11 Si non, citez pourquoi ?

.....
.....
.....
.....

Résumé

Les phénomènes de création, d'extension, de déclin et de cessation d'entreprises expriment le dynamisme des entreprises et renseignent sur le degré des flux d'entrées et sorties d'entreprises dans les différents secteurs de l'économie. Sur ce thème, les résultats d'une recherche limitée à des PME activant sur la wilaya d'Oran, viennent d'abord, pour confirmer les explications théoriques du phénomène de création et de disparition des PME.

Notre modeste contribution fait ressortir que les caractéristiques des entreprises, les moyens mis en œuvre, le secteur d'activité, le climat des affaires et la politique économique sont des facteurs déterminants de mouvement de population des entreprises.

Par ailleurs, elle nous permet de déduire d'après l'enquête menée auprès de quelques PME de la wilaya d'Oran que ces dernières bien que toujours plus nombreuses ne sont pas très diversifiées, peu créatrices d'emploi et faiblement compétitives.

Mots clés :

Démographie; Entreprises; Industrie; PME; Tissu Economique; Oran; Création D'entreprise; Disparition D'entreprise; Survie; Population D'entreprises.